courant alternatif

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

N°29 OCTOBRE 1983 10 Francs

DOSSIER LES RESTRUCTURATIONS

Fiat, Talbot, La sous traitance, Général Motors, et le gaspillage énérgétique

Un été chaud pour les squatters, en Corse, au Pays-Basque, à Toulouse...

L'immigration, le fascisme

Les luttes antimilitaristes et pacifistes.

Le Tchad...

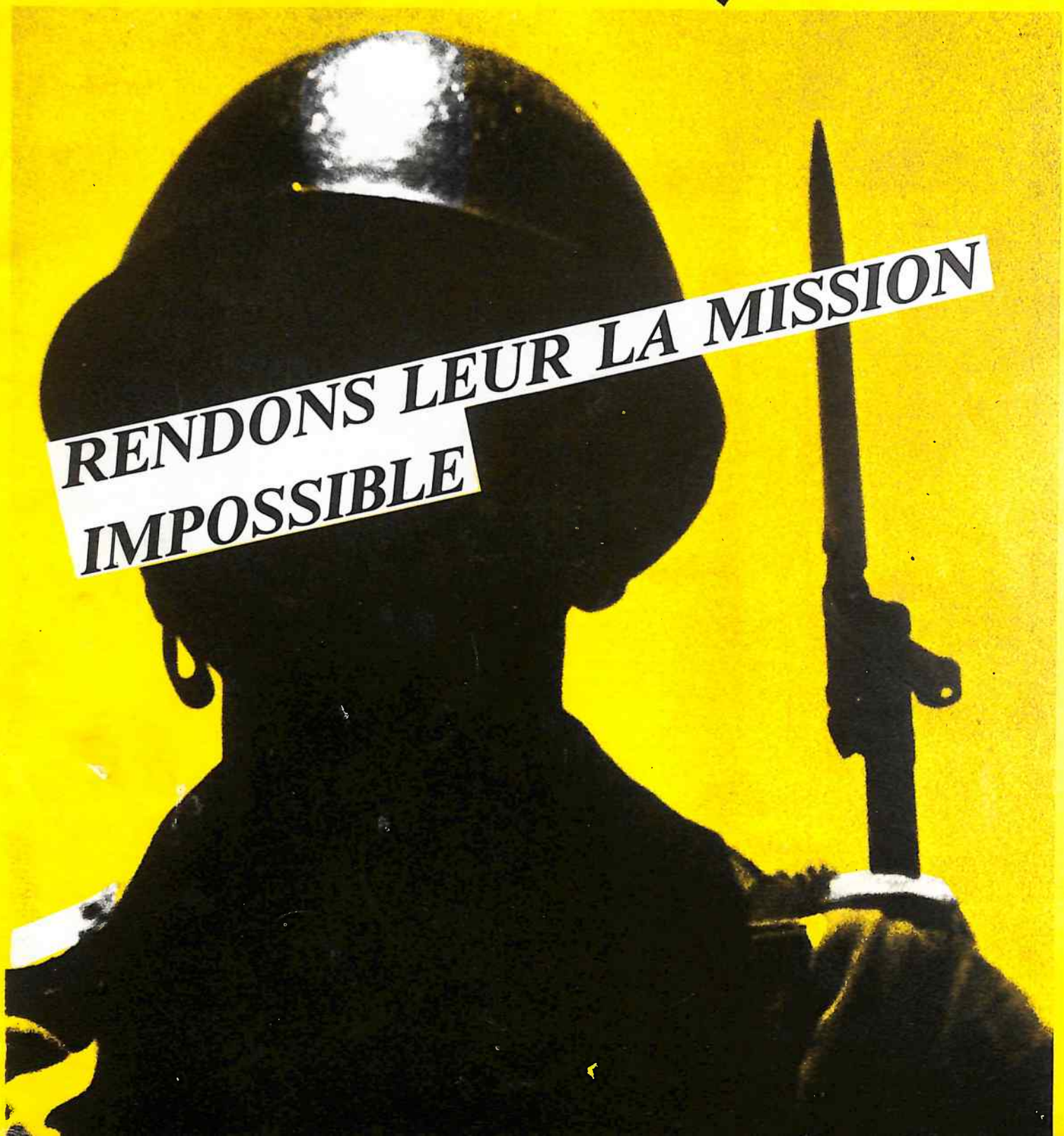

VOUS VOULEZ NOUS CONTACTER?

BOURGOGNE

★ OCL/Librairie Oblique
25 rue Joubert
89000 AUXERRE

★ G.R.E.L.
B.P.1493
21053 DIJON cédex

CHAMPAGNE/ARDENNES NORD/EST

★ OCL/Egregore
B.P. 1213
REIMS cédex

NORMANDIE

★ ASTEVMU
B.P. 170
CAEN cédex

PAYS DE LOIRE/BRETAGNE

★ OCL/L'Encre y est
33 Place d'Alger
72000 LE MANS

POITOU - CHARENTES

★ CRIC
B.P. 227
86006 POITIERS cédex

SUD - EST

★ Germinal
19 rue des Suisses
13200 ARLES

BANLIEUE EST - PARIS

★ RUPTURES
B.P.1
94501 CHAMPIGNY/Marne cédex

SUD-OUEST

★ Acratie
B.P. 25
40300 PEYREHORADE

★ La Gasalhada *(OCL)*
B.P. 71
47400 TONNEINS

COURANT ALTERNATIF
N°28. Octobre 1983

Mensuel Communiste Libertaire
Réalisé par l'OCL
Edité par l'association 1901 La Galère

Correspondance : OCL/Egrégore B.P. 1213 51058 Reims cédex

Dir. Pub. C. Maynard
Imprimerie : Atelier graphique Reims
Photocompo : Hitzak. Ossas

Dépot légal : 47693
Com. Par. : 63627
ISSN : 0249-3195

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF

Au début de chaque mois une Commission Journal est organisée dans une ville différente pour chaque numéro. Peuvent y participer des sympathisants intéressés, au même titre que les militants OCL de la ville en question et les représentants d'autres régions.

Chaque CJ critique le numéro précédent, discute des articles proposés par des gens présents ou non, en suscite d'autres suivant les événements.

Le collectif local a ensuite la charge de collecter les articles, de réaliser la maquette, et d'écrire l'Edito en fonction de la discussion et des événements qui se produisent dans le mois.

Au cours de ces deux dernières années, des C.J. ont eu lieu dans les villes suivantes : *Caen, Poitiers, Bordeaux, Peyrehorade, Aix/Provence, Forcalquier, Orléans, Etampes, Dijon, Auxerre, Reims, Boulogne/Mer, Paris.* **Cette année** *Angers, Toulouse, Dieppe,* **et peut-être d'autres s'ajouteront à la liste.**

Ce numéro a été préparé au camping de Forcalquier, et maquetté à Peyrehorade. Le numéro suivant, le 30 sera préparé à Toulouse, le suivant à Angers, le 32 à Orléans, le 33 à Reims...

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS, ECRIVEZ POUR AVOIR LES ADRESSES...

SOMMAIRE

ÉTÉ CHAUD
- Pas de vacances pour les squatters — 4
- Corse : la liberté, pas la mort — 8
- Un petit Tourre en Euskadi — 10
- Toulouse : Flics, curés, juges journalistes, tous de mêche — 11

DOSSIER : La restructuration — 13 à 22
- Fiat — 14
- Sous-traitance — 15
- Général Motors Luxembourg — 17
- Energie : le gaspillage institutionnalisé — 19

SOCIÉTÉ
- Chiffres sur l'immigration — 23
- Facisme — 24
- Skin-Heads — 25

LUTTES
- Antimilitarisme : perspectives — 26
- Les pacifismes français — 29

TCHAD — 32

EDITO

Incontestablement quatre événements ont fait la une de l'actualité politique ces derniers temps.

L'engagement militaire français au Tchad et au Liban, dans un contexte de tension internationale accrue. Un gouvernement « socialiste » qui n'hésite pas à s'engager sur les sentiers renouvelés de l'impérialisme, du colonialisme et de la glorification de ses petits piou-pious. Fleur au fusil comme en 14 se reconstitue un consensus national Droite/Centre/Gauche, derrière « nos armées ». Preuve, s'il en était besoin que les luttes pour la paix qui se déroulent un peu partout en Europe et peuvent naître en France, doivent, pour tenter un minimum d'efficacité, aller de paire avec un combat anti-militariste.

La montée de l'extrême droite et du racisme après les élections de Dreux. Pourtant qu'est-ce-qui ressemble le plus au Front National que certains éléments du RPR ou des RI, que le CNI de Philippe Malaud, que J. Médecin ou Arrencx, le maire de Toulon ? L'extrême droite était déjà depuis longtemps à la tête de grandes villes et même plus haut. Qui a oublié que ces messieurs du Front National ont servi de mercenaires aux giscardiens et aux chiraquiens, tour à tour. Qui a oublié que deux députés RI sont d'honorables ex-chefs d'Ordre-Nouveau ?

La responsabilité de la gauche à cet égard est d'avoir cédé en de multiples occasions à la démagogie électoraliste (bulldozers de Vitry, Discours de Defferre à Marseille, etc.), caressant elle-aussi dans le sens du poil la xénophobie exacerbée par la crise économique du brave français moyen. C'est aussi, en bon servant du capital qu'elle est en faisant payer les restructurations aux travailleurs, renforçant ainsi les aigreurs et les frustrations. Non décidément, la lutte contre le fascisme ne passe par aucun frontisme avec la bourgeoisie, même libérale !

L'accentuation des luttes nationales en Corse, et aussi au Pays Basque. la gauche, là encore n'a rien pu régler malgré ses belles déclarations d'il y a deux ans. sa réponse est la même que la droite : répression et barbouzes. Comment pourrait-il en être autrement de la part de cette république d'instits qui ne savent raisonner qu'en termes étatiques, hexagonaux, et imbus de « l'histoire de France ».

Que la France « éclate » donc ! Et que se reconstituent des communautés territoriales de producteurs qui se posent enfin le problème d'une nouvelle organisation sociale, économique et politique !

Enfin l'austérité. Si le gouvernement a pu remporter un certain succès en matière de commerce extérieur (qui risque de ne pas être durable), il est certain maintenant que le chômage va croître. Gardons-nous cependant de ne raisonner qu'en termes « d'échecs du PS ». Il se peut que différents facteurs (internes et externes) lui permettent de faire croire un moment que la barre se redresse. Pourtant l'austérité et les restructurations en ont encore pour un moment et des luttes ne peuvent que se greffer sur ces situations. L'exemple belge est un indice, la manifestation récente à Longwy aussi.

L'objectif ? poser conjointement les problèmes de l'emploi, des conditions de travail, et de la finalité de la production, quand une lutte s'engage sur un de ces termes, introduire les autres...

Peyrehorade le 25.09.83

C.A. a 36 pages !

L'an dernier, nous avons réussi à maintenir 32 pages pour tous les numéros. Cette année, il nous sera possible de faire, de temps en temps 36 pages. Pourtant nous prévoyons, pour l'instant du moins, pas d'augmentation de prix

Mais cela veut dire un effort d'abonnements et de diffusion !

Pour ce numéro, il y avait pléthore de textes.

Dans le prochain numéro, vous trouverez un Dossier sur l'Alternative, avec de nombreux exemples et des débats, une lutte contre la restructuration urbaine à Poitiers, La situation en Italie, une analyse des réformes Badinter, entre autres choses...

La politique du panier percé en action

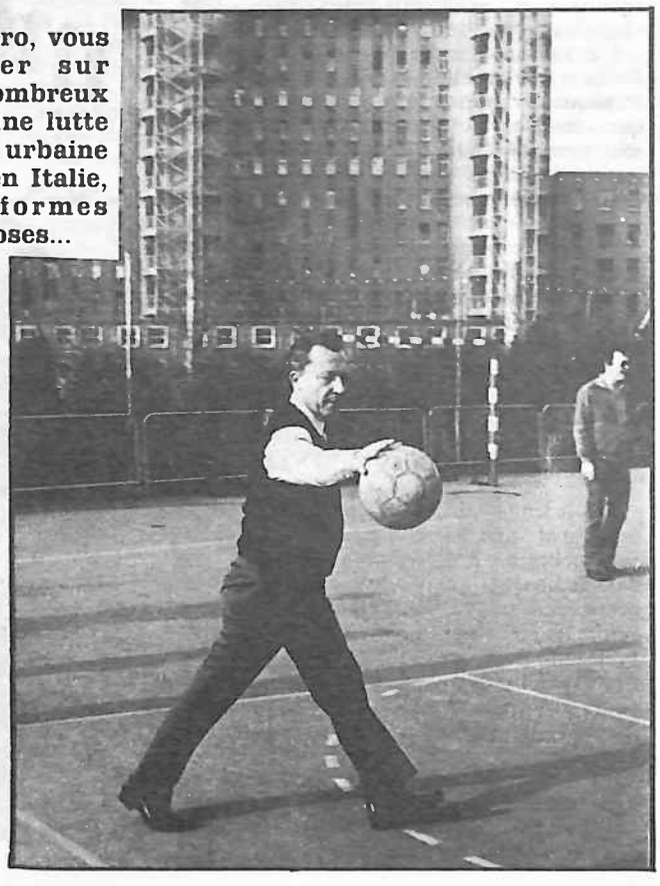

ABONNEMENTS

1 an (10 numéros) ..... 100 francs

Chèque à l'ordre de DENIS JEAN

OCL / EGREGORE B.P. 1213. 51058 REIMS cédex

En nombre pour la diffusion :

2 exemplaires ..... 160 francs
3 exemplaires ..... 225 francs
5 exemplaires ..... 350 francs

SQUATTS

ÉTÉ 83 : Pas de vacances pour les squatters

L'expulsion du plus ancien des squatts des occupants-rénovateurs — le Centre d'Animation Crimée — dans le 19e arrondissement de Paris constitue un tournant dans la lutte des maisons occupées. Jamais l'attaque du pouvoir contre les squatts associatifs n'avait revêtu un caractère aussi frontal.

Motivée par aucune opération d'urbanisme immédiate, l'expulsion du 2 août a été entièrement décidée par le pouvoir politique, et ceci après un accord passé avec la Ville de Paris.

Le mardi 2 août, à 8 h du matin, un déploiement policier considérable se met en place autour du Centre d'Animation du 182-184 rue de Crimée : c'est l'expulsion. Pas moins de 600 C.R.S., une centaine de flics en civil (R.G., Police Judiciaire, Brigade des Mineurs, etc.) sont mobilisés, ainsi qu'un bulldozer "anti-barricade. La station de métro voisine est fermée... Aussitôt expulsées de leurs habitants, les maisons sont saccagées et détruites par des démolisseurs.

Le 182-184 rue de Crimée était un ensemble de 3 maisons qui ont été occupées à partir de septembre 81. De nombreuses associations culturelles (percussions, troupe de mime, etc.) et sociales (atelier d'urbanisme) y avaient leur siège et leurs activités : lieu véritablement ouvert sur l'extérieur, il fonctionnait un peu comme modèle de ce qu'il est possible de faire dans un espace abandonné. C'était aussi, en quelque sorte, la maison-mère des autres squatts des occupants-rénovateurs. Une vingtaine de personnes y habitait.

L'expulsion, décidée par la Préfecture de Police et derrière elle le Secrétariat à la Sécurité Publique (Franceschi), ne peut être comprise que comme la volonté politique de liquider non seulement un espace de vie qui échappait aux institutions, mais aussi et surtout, un lieu à partir duquel une dynamique de lutte s'est amorcée dans le 19ème. Car ce qui, finalement, gêne le gouvernement, les élus, etc., c'est que les squatters du 19ème ne se contentent pas d'habiter dans leurs maisons, mais qu'ils posent en parole, publiquement, les problèmes que l'Etat est incapable de résoudre : droit au logement pour tous, droit des jeunes à s'auto-déterminer, etc. Et ceci, en légitimant des pratiques qui, à la base, sont illégales.

EXPULSION : RIPOSTE !

Dès le lendemain, les occupants-rénovateurs organisent une série d'actions de riposte, ponctuelles ou à plus long terme, aussi bien dans le quartier que vis-à-vis des médias. Des actions en justice sont également engagées contre les responsables de l'expulsion (huissier, Préfecture de Police, Ville de Paris. cf encart). Cette mobilisation visait à préparer le terrain pour d'autres expulsions, envisagées un moment par la police, dans la foulée de la première.

— le 3 août, occupation du bureau du logement de la mairie du 19ème.

— le 4 août, un camping forcené est organisé aux abords des maisons saccagées : les flics interviennent massivement - une quinzaine de cars - et interpellent 21 personnes.

Cette intervention sera le prélude à une répression politique, douce mais systématique, qui durera tout le mois d'août dans l'arrondissement. La guerre des nerfs commence...

— le 5 août, 10 personnes occupent la Direction de l'Architecture de la Ville de Paris.

— le 6 août, une vaste campagne de collage d'affiches (4000) et de bombages est déclenchée dans le 19ème contre les expulsions. 12 personnes sont interpellées et condamnées à des amendes.

— le 7 août, les expulsés campent au milieu du canal de l'Ourcq, sur un bateau « emprunté ». Les boat-people sont tous interpellés par la brigade fluviale, au bout de 2 heures, sous le regard de plusieurs centaines d'habitants du quartier faisant leur marché à proximité. Les CRS patrouillent dans le marché pour empêcher les distributions de tracts.

— le 9 août, une conférence de presse est organisée à l'hôtel Hilton. La chambre retenue est financée (coût pour une nuit : 1000 F !) par le groupe Ecologie 19ème, en solidarité avec les occupants-rénovateurs. Le direction de l'hôtel

et la police en empêchent le déroulement, remboursent la somme versée. La conférence de presse se tient quand même... sur le trottoir.

DANS LE 19ème

Alors que se déroulent ces actions, la situation ne cesse de se dégrader dans le 19ème arrondissement. La police est omniprésente, interpellant colleurs d'affiches et distributeurs de tracts. Il y a dans l'air un climat de provocation : injures sexistes, intimidations...

Aussi, imposer coûte que coûte notre droit à l'expression, c'est à dire le maintien de notre présence politique sur le quartier, devient une bataille supplémentaire. A partir du 10 août, et ce, 2 fois par semaine, les occupants-rénovateurs et les personnes qui les soutiennent, systématisent leur présence physique sur le quartier, dans la rue : à chaque distribution de tracts, les personnes se font interpeller et, têtues, reviennent 3 jours plus tard se refaire interpeller. Ce petit jeu dure 3 semaines, la tension monte, les matraques apparaissent et frappent, on frise la bavure... Finalement, le pouvoir recule, met la pédale douce sur la répression. Cela sans doute pour plusieurs raisons. Avec le mois de septembre qui arrive, il devient dangereux de maintenir un abcès de fixation, d'autant que le soutien extérieur s'élargissait, de plus en plus de monde venait avec nous.

Le 30 août, les forces de l'ordre font une gaffe en interpellant Serge Depaquit, porte-parole national du P.S.U. (parti maintenant gouvernemental), venu distribuer des tracts en solidarité. Enfin, le pouvoir se rend compte que son image de marque en prend un coup à chaque interpellation et qu'il fournit de l'eau au moulin de notre riposte. Un tract intitulé « Moins de flics, plus de logements ! » diffusé sous le nez des flics et à proximité de l'ancien squatt devenu un amas de pierres et une ruine, rencontre un très bon écho dans la population de ce quartier désormais quadrillé 2 fois par semaine par la police. Des voisins non-squatters sont à l'origine d'une pétition contre les expulsions, des habitants commencent à engueuler les flics. Doucement mais sûrement, l'atmosphère s'échauffait.

Enfin, dans le contexte parisien de la fin août, il devenait sans doute difficile pour le pouvoir de s'attaquer de front aux squatters et aux radios non-dérogées.

La Préfecture de Police a tout fait pour essayer de liquider politiquement le mouvement. En intervenant aussi brutalement, aussi massivement et aussi systématiquement, le pouvoir visait (espérait ?) des réactions violentes et/ou la résignation des occupants.

Les squatters ont refusé ce choix, non pas pour des raisons éthiques mais pour des raisons d'efficacité stratégique. La riposte s'est faite sur le terrain politique, au sens large du terme, parce que c'est tout simplement là que nos adversaires (Ville de Paris, gouvernement) sont les plus faibles. Aucun responsable politique de droite comme de gauche n'a fait, une seule fois, une déclaration sur la crise du logement, sur la pénurie de logements pour les couches à faibles revenus. Le débat (électoral) droite-gauche sur le logement se réduit à savoir qu'il faut construire 3000 ou 4000 logements sociaux par an dans la capitale. Et comme personne, ni la ville, ni le gouvernement ne veut payer la facture, la construction des HLM se ralentit. Rien sur la liquidation de la loi de 48. Et pour cause : les banques nationalisées travaillent main dans la main avec les investisseurs privés de la ville.

LA SITUATION ACTUELLE

Les occupants-rénovateurs sont actuellement dans une période transitoire. La redéfinition imposée par l'expulsion du 2 août implique une plus grande ouverture vis-à-vis d'autres composantes militantes et associatives et cela, en plus du travail déjà engagé dans certaines directions.

Sur le terrain de l'information :

L'utilisation des médias se poursuit. Le travail avec des journalistes n'est pas, à priori, une démarche évidente. Cela demande une continuité dans les contacts et une connaissance de la presse et de son fonctionnement. Et tout cela prend du temps. Le travail avec les radios « libres » est également important, que ce soit pour des émissions mais aussi du direct, à chaud. Ainsi, certaines actions ont été relayées en direct ou en léger différé, sur Fréquence Gay, Gilda, Libertaire. Un travail plus régulier va être tenté avec le dernier journal de contre-info qui subsiste à Paris, celui du 19ème. Enfin, des discussions ont lieu actuellement sur l'éventualité d'un journal, plus ou moins régulier, fait par les O.R. mais ouvert à d'autres réalités que les maisons occupées du 19ème.

Sur le terrain politique :

Un certain nombre de contacts existent ou se sont noués récemment. Une collaboration, pour le moment très ponctuelle, se fait avec différentes composantes (écologistes, PSU, FA par l'intermédiaire de Radio Libertaire, des

4.08.83. Camping rue de Flandre des occupants-rénovateurs. Photo Filtra-Press.

LA REQUISITION DES LOGEMENTS VIDES

La réquisition des logements vacants est une procédure qui peut être mise en œuvre par la Préfecture d'un département, dès lors qu'est reconnue une situation de crise du logement.

A Paris, elle fut massivement appliquée après la guerre pour héberger les sans-logis et dans les années soixante pour les rapatriés d'Algérie.

Cette procédure, appelée aussi *logement d'office* est un texte législatif du Code de la Construction et de l'Habitation (article L 641). La réquisition est *temporaire*, elle confère un droit d'*usage* à l'administration, au bénéfice de particuliers moyennant *indemnisation* du propriétaire. La durée d'application maximum par logement est de un an renouvelable 4 fois, c'est à dire 5 ans.

Les bénéficiaires potentiels sont toutes les personnes dépourvues de logement ou logées dans des conditions manifestement insuffisantes, ainsi que celles à l'encontre desquelles une décision judiciaire définitive ordonnant leur expulsion est intervenue.

Le logement vacant réquisitionnable doit être inoccupé depuis 6 mois au moins.

C'est uniquement par *décision* préfectorale (ou municipale) qu'une telle procédure peut s'appliquer. Aussi, c'est bien évidemment en construisant un rapport de force favorable, avec les représentants locaux du gouvernement qu'il sera possible d'obtenir un changement d'attitude sur la question du logement.

L'application de la loi sur le logement d'office pose d'énormes problèmes politiques au pouvoir ; elle s'attaque à l'esprit du Droit français, protecteur de la propriété privée. Là encore, l'affrontement se situe entre ce droit des propriétaires qui permet, entre autres, la spéculation et la pénurie de logement, et la légitimité du droit au logement pour tous, et cela, coûte que coûte.

S'il arrivait que des squatts soient « légalisés », cela constituerait un précédent, une brèche dans le consensus droite-gauche sur la question du logement que la loi Quillot n'a fait qu'effleurer. Alors, sans doute, des luttes d'ampleur sur le logement et l'appropriation de l'espace, ne seraient plus des vues de l'esprit. Il y a là un point tactique à ne pas négliger pour qui veut mettre des gens en mouvement et se sortir d'un ghetto relationnel et/ou politique dans lequel il est toujours facile de se maintenir.

militants et des pas militants du 19ème et d'ailleurs). Ces contacts pourraient déboucher sur une véritable campagne sur le logement, notamment sur la demande d'application de la loi de réquisition des logements vides (cf encart). Pour cela, il nous faudra sortir du 19ème arrondissement.

Sur le terrain juridique :

Certaines plaintes engagées en août, si elles sont instruites, déboucheront sur des procès dans 3, 6 mois ou plus, c'est à dire à une période où la crise du logement se sera encore aggravée et où les squatts « politiques » continueront d'exister, et ce, même si d'autres expulsions intervenaient d'ici-là. La lutte pour la reconnaissance des droits pour des occupants « sans droit ni titre », c'est à dire le droit au Droit, est un enjeu non négligeable ; on ne se bat pas pour qu'existent des lois plus favorables, mais pour que certaines de celles qui existent déjà soient appliquées : reconnaissance de notre possession sur un lieu, reconnaissance du fait que chaque personne, physique ou morale, constitue une entité juridique propre, et donc qu'on ne peut expulser des gens qui n'ont pas eu affaire à la Justice. C'est le cas dans toutes les expulsions de maisons qui se font sur la base d'une ordonnance rendue à une personne ou une association. (cf encart).

Sur un terrain plus culturel :

Les idées ne manquent pas et elles débordent largement le cadre, somme toute restreint, des occupants rénovateurs. Partant du principe que nous sommes des gens qui avons aussi des besoins culturels et qu'après tout, le squatt, c'est aussi se faire plaisir, des projets pour l'instant confus, commencent à circuler. Il est certain que leur concrétisation dépend en grande partie de la situation politique ; il est souvent impossible de gérer une lutte au coup par coup et à la fois de construire quelque chose à plus long terme, demandant une certaine disponibilité. C'est pourtant là qu'il serait possible de gagner un capital de sympathie supplémentaire dans la population, à l'heure où un délire sécuritaire anti-squatter s'empare de certains habitants du 19ème, voisins de squatts africains et antillais.

Là, une petite parenthèse s'impose. Depuis un an, existent dans le 19ème des squatts « blacks ». Et là, se posent d'énormes problèmes de voisinage avec les habitants traditionnels du quartier, ouvriers et retraités à faibles revenus : vente de drogues « dures », consommation sur place, petite prostitution, agressions diverses, etc. Un ras-le-bol sécuritaire se développe, attisé par des groupes plus ou moins d'extrême-droite (petits commerçants du SNPMI surtout, pour l'instant). Une première manifestation anti-squatters et anti-drogue avait eu lieu en juin dernier et n'avait regroupé qu'une quarantaine de personnes (les commerçants et leurs employés). Celle du 15 septembre, appelée plus ouvertement par tracts anonymes a regroupé 150 personnes, de droite comme de gauche. Organisée à l'instigation de l'extrême-droite locale, cette manifestation a regroupé tous les élus, PS, PC, RPR, ainsi que des petits fafs du Front National. Côté PS local, les enseignements de Dreux ont été enregistrés dans un sens réactionnaire : participer à la révolte sécuritaire pour ne pas laisser le terrain à la droite. Le résultat n'est pas très brillant : la gauche occupe le terrain de la droite, la droite glisse vers son extrême et... et nous dans tout ça ? La veille de la manif, alors que l'on collait un tract de contre-information sur l'extrême-droite, la dope, le logement, 4 personnes sont interpellées et conduites à la Brigade Territoriale.

Il est évident qu'un délire anti-squatters, s'il devait se maintenir et se propager, contribuerait à démolir le travail de légitimation du squatt entrepris depuis 2 ans par les occupants-rénovateurs.

Les mesures récemment prises par le gouvernement contre les immigrés clandestins, avec tout ce que cela signifie : rafles, bouclages de quartiers entiers, favorisent un glissement réellement réactionnaire d'une partie de l'opinion jusqu'alors sur la défensive. La droite activiste, qui a le vent en poupe depuis peu, risque de redoubler d'activité simplement parce qu'elle se sent soudainement plus crédible. L'attitude gouvernementale ouvre la voie à tous les fascismes ; c'est pourquoi il est important de maintenir à tout prix des îlots de résistance dynamiques, capables de prendre des initiatives, et surtout de ne pas s'en remettre à un anti-fascisme frontiste, réactionnel, sans portée, s'il n'est pas relié à des luttes qui mettent en cause les responsables de la situation, des luttes qui, même mineures, attaquent l'ennemi.

Un occupant-rénovateur

Réoccupation symbolique le 17.09.83

SQUATTS ET JUSTICE

Depuis le départ, les O.R. ont mis en avant la nécessité de se battre sur le terrain judiciaire. pourquoi ?

Tout d'abord, parce que c'est une institution que l'on est amené à rencontrer immédiatement quand on décide de squatter. La procédure d'expulsion démarre souvent dès que le propriétaire apprend que des squatters habitent dans un logement lui appartenant. Comme on n'a pas confiance en la justice et que l'on ne veut pas partir battus d'avance, **on se donne les moyens de résister.**

L'institution judiciaire a pour fonction de broyer les individus ; elle ne leur reconnaît pas une existence autonome et le justiciable qui ne se fait pas respecter, est infantilisé, paumé dans les dédales de la procédure. **Le droit du justiciable à être traité en personne majeure, est déjà un combat à mener.**

Par ailleurs, la pratique du Droit n'est pas quelque chose de figé : elle est déterminée par la position sociale des justiciables, par la situation politique générale ou régionale, par le type de défense employée, par la personnalité du juge. Ce dernier ne fait pas qu'appliquer la loi, **il n'est pas un simple exécutant, il est également " producteur " et source du droit.**

Les décisions judiciaires se fondent sur des textes de loi, sur des **jurisprudences** et sur l'état d'un rapport de force, surtout lorsque la justice est requise pour réglementer un conflit social. C'est pourquoi certaines lois ne sont jamais appliquées, que des juridictions, incompétentes " règlent " des affaires qui, à l'origine, ne leur étaient pas destinées, que des pratiques peu légales se déroulent dans les tribunaux.

En matière de squatt, la situation frise la caricature, ceci pour deux raisons au moins. **Les acquis judiciaires sont peu nombreux et précaires :** la loi d'hiver n'en est pas une, les 48 h de présence dans un lieu comme preuve de domiciliation ne figurent dans aucun texte. Jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, les occupants sans titre n'avaient pas affaire à la justice : le propriétaire faisait appel à la force publique qui procédait à l'expulsion sans jugement ni recours possibles. Actuellement, les expulsions se font après qu'une ordonnance soit rendue contre un des occupants : l'expulsion est illégale pour les autres occupants. Soulever cette illégalité fait partie intégrante du processus de légitimation du squatt.

C'est pourquoi, l'expulsion du 2 août a été suivie d'actions en justice de la part de squatters « non expulsables » : plainte contre l'huissier, plainte avec constitution de partie civile contre le responsable des expulsions à la Préfecture de Police, action en réintégration contre la ville de Paris. Toutes ces plaintes s'articulent autour d'un article du Code Civil qui stipule que " l'autorité de la chose jugée n'a lieu qu'à l'égard de ce qui a fait l'objet du jugement " (art. 1351). Une victoire sur ce point obligerait la Préfecture à redéfinir complètement sa pratique des expulsions...

Les enjeux du combat judiciaire sont énormes. Ils touchent au droit de propriété et intègrent toute une dimension sociale, le logement, c'est à dire les problèmes de revenus, les problèmes liés à la crise économique. Les occupants " sans droit ni titre " ont un minimum de droits. C'est ce minimum qu'il s'agit d'élargir car cela rentre dans la constitution d'un rapport de force effectif, aussi bien avec les juges, le Parquet, que les propriétaires.

Si certaines lois, telles que la réquisition, ne sont pas appliquées, si les expulsions sont toujours illégales, si des procédures d'urgence, telles les référés, sont utilisées alors qu'il n'y a pas urgence à expulser, ce n'est pas le fait du hasard. Demander que la loi soit appliquée, quand celle-ci est en contradiction avec " l'esprit du droit ", est bien souvent beaucoup plus subversif que tous les beaux discours critiques sur le droit. Enfin, dans une lutte, il ne suffit pas de dénoncer une situation scandaleuse, mais d'avancer aussi des propositions. Le terrain judiciaire est tout aussi propice à ce type de stratégie.

Les accusations de " réformisme " ne tiennent pas la route ; le discours légaliste, relié à une pratique collective illégale, fait plus avancer l'état des luttes qu'un sempiternel discours "radical", abstrait car non issu d'une confrontation concrète **et vivable** avec le pouvoir.

CRISE DU LOGEMENT A PARIS : faits et chiffres

Paris compte à peu près 1 250 000 logements. Les petits logements (1 et 2 pièces) prédominent : ils représentent 60 % du parc immobilier, soit 2 fois plus qu'en banlieue parisienne et 3 fois plus que dans le reste de la France.

Paris s'embourgeoise et le logement dit social est en diminution rapide. Les logements soumis au régime de la loi de 48, au nombre de 800 000 après la guerre (2/3 du parc immobilier) ne sont plus que 200 000 actuellement (1/6 du parc). Ainsi, pendant que 2 à 3000 logements HLM sont construits par an, plus de 20 000 logements quittent « clandestinement » le secteur du logement social.

La liquidation de la loi de 1948 est le facteur le plus déterminant dans l'aggravation de cette crise. Le processus est, grosso-modo, le suivant : les propriétaires qui souhaitent récupérer leurs appartements refusent de renouveler le bail. Les locataires, dont le bail a expiré, sont autorisés à rester dans leur logement, en vertu des textes sur le droit au maintien dans les lieux et ceci, en gardant le bénéfice de la surface corrigée. Ainsi, la majorité des locataires habitant dans des logements construits avant le 1er septembre 1948 ne sont plus régis par leur bail. Les marchands de biens, véritables requins de l'immobilier, qui organisent les « sorties » de la loi de 48, rachètent à bas prix des logements soumis à la surface corrigée, essayant d'en faire partir les bénéficiaires du droit au maintien dans les lieux par toutes sortes de ruses. L'intérêt financier est de taille car le logement inoccupé vaut le double et, vaguement retapé, le triple. Obtenir par surprise une expulsion par voie de référé est très facile. Un loyer non payé par le locataire, un chèque ou un mandat non encaissé par le propriétaire, un commandement de payer envoyé pendant les vancances, un avis d'huissier assignant un locataire en référé qui se perd dans les boîtes aux lettres, et le tour est joué. Si le locataire ne se précipite pas dans les quinze jours de la signification de l'ordonnance d'expulsion pour faire appel, c'en est fini pour lui. L'expulsion devient définitive. Quelques mois de patience, quelques pressions sur le commissaire de police, et le logement est libre.

Libre, il est racheté, et mis sur le marché au tarif fort.

L'autre conséquence de cette évolution est le vieillissement de la population de ces appartements et un taux de rotation faible (3,5 % par an). En 1978, le chef de ménage de ces logements avait en moyenne 61 ans (50 ans en moyenne pour l'ensemble de Paris) et 40 % des locataires avaient emménagé depuis plus de 30 ans.

L'autre versant de la crise, c'est le nombre d'appartements vacants. Au recensement de 1982, on en dénombrait 165 000, soit 13 % du parc. Ce nombre est en accroissement permanent depuis plus de 20 ans : en 1962 : 43 000, en 1968 : 84 000, en 1975 : 127 000, en 1978 : 137 000. Cette situation n'a fait qu'empirer depuis le vote de la loi Quillot. La loi Quillot, si elle concrétise l'acquis des luttes de locataires du secteur « libre », n'en est pas moins dangereuse dans la mesure où elle unifie les secteurs loi de 48 et « libre ». Petite avancée pour les droits des locataires du secteur « libre », elle est aussi une grande victoire pour les petits propriétaires, en permettant la disparition à très court terme de la loi de 48.

La reprise des logements par leurs propriétaires s'est traduite par une chute des offres sur le marché de la location et un gonflement sur celui de la vente ; la pénurie ainsi réalisée accélère la tendance à la hausse des loyers sur le marché. Résultat : les catégories à faibles revenus ont encore moins la possibilité de trouver un logement décent et abordable à Paris.

Les mal-logés sont officiellement 80 000 à Paris, dont 30 000 considérés comme prioritaires (1). En fait, ce chiffre n'est pas complètement fiable dans la mesure où nombre de mal-logés ne prennent plus la peine de s'inscrire sur les listes d'attente HLM.

Enfin, ce qui amplifie le phénomène se trouve, bien sûr, dans les effets de la crise économique actuelle, à savoir, la précarisation grandissante de certaines couches de la population.

(1) Est prioritaire, une personne qui vit dans moins de 4 m2 (!)

Le 2 août, les forces de l'ordre ont évacué un squatt rue de Crimée dans le 19e arrondissement de Paris. Certains des squatters ne se sont pas laissés faire : cela a donné lieu à une course-poursuite sur les toits du quartier. Photo : Pierre Verdy.

UN MOIS DE JUILLET ANTIMILITARISTE...

Le mois d'août fut assez agité pour les Occupants-Rénovateurs. En fait, cela avait commencé en juillet, avec l'arrestation d'un copain insoumis-déserteur : Pierrick.

Pierrick est tout d'abord un insoumis sous le régime de Giscard et un membre du journal « Avis de Recherche ». Il fut ensuite un des membres du C.I.A. (Collectif Insoumis Amnistié) créé après la venue de Mitterrand au pouvoir, pour que l'on n'oublie pas les insoumis du pouvoir précédent dans l'amnistie « large et généreuse » de l'été 81.

Pierrick s'était déjà fait arrêter en novembre 80, il s'évade de la caserne Dupleix (cf Avis de Recherche). Il est un des animateurs des Occupants-Rénovateurs, sa maison fut la première à être ouverte, en septembre 81.

Lors de l'expulsion de notre premier café en octobre 82, il est incarcéré à Dupleix et s'évade une 2ème fois. Il devient déserteur, car pour son évasion, il a enfilé un survêtement de l'armée.

Il sera arrêté de nouveau le 16 juillet 83 à Phalsbourg (Moselle). A Paris, la nouvelle se répand très vite, un comité de soutien se crée immédiatement à l'initiative des O.R. A son arrivée à la gare de l'Est, le lendemain de son arrestation, une manifestation-bousculade est organisée pour le libérer mais il ne parviendra pas à s'évader ; l'Etat-Major commence tout de même à flipper. Le lendemain, des comités de soutien se créent un peu partout en France, et demandent par télégramme la libération de Pierrick. Le même jour a lieu une manif à poil, contre les uniformes, sur les Champs-Elysées : toute la presse écrite et parlée reprend l'information. L'Etat-Major de la Grande Muette commence à trouver qu'il y a trop de bruit dans cette affaire. Pour s'en débarrasser (c'est plus facile maintenant), il y a la juridiction civile : Pierrick passe devant le juge d'instruction qui lui notifie son inculpation de désertion, le soir même il est écroué à Fresnes. A l'extérieur, la pression s'accentue avec la publication d'un 4 pages « Va mourir l'armée », contenant un appel public à l'insoumission. Ce journal sera distribué dans tous les points militaires de Paris (une trentaine d'endroits différents) et publiquement, en plein jour, devant le Ministère de la Défense. Une dizaine de personnes seront interpellées, mais les militaires et la justice n'ont aucune velléité à nous inculper ; pourtant, il y a de quoi ! Pierrick est finalement remis en liberté (provisoire) par le juge d'instruction le 26 juillet. A sa sortie de Fresnes, nous sommes une vingtaine à l'attendre, ainsi que deux voitures de gendarmes. Ces derniers embarquent Pierrick à notre grand étonnement. Une course poursuite s'engage mais sans succès (les gendarmes faisant des excès de vitesse). Le lendemain Pierrick est jugé inapte au S.N. par les autorités militaires. Il est aussitôt libéré, pour de bon cette fois.

Depuis l'abolition des TPFA, aucun insoumis ne s'était retrouvé en liberté provisoire.

En ce qui les concerne, ce qui s'est fait autour de Pierrick peut servir d'indication ; l'insoumission au S.N. n'est vivable que si l'insoumis ne se cache pas, ne se soumet pas civilement, mais au contraire est un individu public, participant à des collectifs ouverts, à des luttes au grand jour. Et là, la solidarité peut jouer.

Le comité de soutien, essentiellement composé d'occupants-rénovateurs, a démontré une détermination et une capacité de mobilisation dépassant le cadre de la vie associative et des maisons occupées pour se situer sur un terrain politique d'affrontement avec le pouvoir.

Il est pratiquement évident que le pouvoir n'a pas digéré cette mobilisation. L'expulsion du 182-184 rue de Crimée, une semaine après la libération de Pierrick n'est sans doute pas entièrement un fait du hasard, de ce point de vue.

A son procès, Pierrick sera défendu par le Comité d'Action Prison Justice (CAPJ) et les occupants-rénovateurs.

CORSE

La liberté, pas la mort !

Les derniers événements qui se sont produits en Corse prouvent que la politique mise en place par le PS a échoué car elle ne tranchait en rien avec le colonialisme qui le précédait, et que les problèmes de l'île demeurent identiques. Il ne lui reste que la vieille recette de la répression, des barbouzes et de l'intoxication...
... Et une nouvelle recette juridique : l'inculpation pour *propagation de fausses nouvelles*. **Texte de loi qui ne sert bien sûr jamais pour la péthore de journalistes, de droite comme de gauche, qui a longueur de colonnes désigne comme coupables de présumés innocents.**

NOUS AVONS DISCUTÉ AVEC VANINA – L'AUTEUR DU LIVRE **CORSE : LA LIBERTÉ PAS LA MORT** QUI VIENT DE SORTIR AUX ÉDITIONS ACRATIE – SUR LA SITUATION DE L'ILE.

Il semble qu'une lecture des différents événements survenus au cours de ces derniers mois (affaire Orsoni, multiplication des attentats, paralysie de l'Assemblée régionale) laisse apparaître une marge de manœuvre relativement étroite pour les différents camps qui s'opposent à la droite ou aux clans...

Effectivement. Prenons d'abord l'UPC, des frères Simeoni : elle refuse depuis l'amnistie de mobiliser sur le thème de la libération des prisonniers, thème qui rassemblait auparavant les différentes composantes du mouvement corse.

Elle est actuellement paralysée par sa participation à l'Assemblée régionale où, chaque fois que l'occasion s'en présente, elle appuie les socialistes — en particulier lorsqu'il s'agit de condamner la « violence ».

Au moment de l'affaire Orsoni, elle n'a pas accepté la version des faits donnée par la CCN , qui a refusé d'assister à la réunion publique d'information organisée par la Consulta à ce sujet, par exemple, et a adopté les mêmes positions que le PS (ou plus exactement le gouvernement, car localement le PS officiel n'est pas une force politique conséquente).

Pourtant, la ligne politique que l'UPC suit ne va pas sans créer quelques remous dans ses rangs. Il existe un clivage entre les cadres du parti, qui siègent à l'Assemblée régionale et les militants de base, parfois très proches des séparatistes (la frontière entre les différentes tendances du mouvement corse n'est d'ailleurs pas toujours très précise : ainsi, pour l'affaire du légionnaire tué à Sorbo-Ocagnano, en février 1982, la police a arrêté trois clandestins : un militant de la CCN (F. Tomasi), un de l'UPC (J. Moracchini) et un candidat aux dernières municipales bastiaises sur la liste autonomiste (C. Pieri)...

Edmond Simeoni, à cause de cette situation, alterne déclarations progouvernementales et menaces de quitter l'Assemblée corse. Il tente de rassurer sa base et utilise dans le même temps son mécontentement pour obtenir des miettes du gouvernement.

Sa marge de manœuvre est donc étroite... Comme celle des indépendantistes. FLNC et CCN profitent aujourd'hui de l'espace laissé par les autonomistes sur le terrain de la « solidarité avec les emprisonnés » et réussissent à mobiliser plusieurs milliers de personnes sur ce thème . Mais ils savent qu'ils sont un peu coincés dans le contexte actuel par l'existence et la démarche de l'UPC. Leur stratégie devrait être d'éloigner de la sphère d'influence socialiste Edmond Simeoni (qui conserve une certaine popularité dans le mouvement nationaliste et auprès des insulaires en général), car le gouvernement se sert de lui comme d'un paravent. Les autonomistes basculeraient alors plus facilement de leur côté.

Un autre problème qui se pose aux séparatistes, c'est la faiblesse de leur projet politique : au lieu de se préciser petit à petit, il tend au contraire à s'obscurcir. Actuellement, CCN et FLNC parlent plutôt d'autodétermination, de moins en moins d'indépendance (et lorsqu'ils le font, ils disent qu'elle se fera « en liaison » avec le continent). Ils reconnaissent que le peuple corse n'est pas encore suffisamment « désaliéné » pour rompre avec la France...

Finalement, ceux qui s'en sortent bien en ce moment, ce sont les clans (et particulièrement ceux de droite). Après une période difficile, ils ont réussi à augmenter leur marge de manœuvre, et ce, grâce au gouvernement. Ils se sont refait une virginité avec l'Assemblée corse. Les socialistes légitimisent leur pouvoir. Les partis de gauche en général ont changé de discours depuis les élections et reconnaissent désormais comme seuls représentants des Corses les hommes des clans « démocratiquement élus ».

La crainte de perdre leur pouvoir a donné aux clans un coup de fouet. De jeunes loups (José Rossi, par exemple) ont compris — contrairement à la vieille classe politique — qu'ils avaient intérêt à reprendre certains thèmes très populaires développés par les autonomistes (maintien de l'identité culturelle, défense de la langue corse, etc.), à aller dans le sens du vent, donc.

Et la politique colonialiste se poursuit avec les mêmes attitudes caricaturales : on arrose la Corse de quelques subventions juste avant la venue de Mitterrand, comme

le faisait auparavant Giscard, comme De Gaulle «en visite» dans un pays d'Afrique...

Depuis quelque temps sont apparus de nouveaux sigles dans la lutte clandestine. A quoi cela correspond-il ?

D'une certaine manière, à un débordement du Front. La direction de ce mouvement a toujours eu du mal à contrôler l'ensemble des opérations revendiquées par le FLNC, lequel n'a jamais été homogène politiquement. Il existe depuis sa naissance des différences locales, de sensibilité politique, etc. entre ses militants. Il y a (eu ?) au FLN des gens d'extrême droite, souvent d'ailleurs très «radicaux» en ce qui concerne les actions à mener et la volonté de rupture avec la France. Lorsqu'elle a décidé la trêve, la direction du Front (de sensibilité plutôt «de gauche») s'est trouvée en difficulté : certains groupes de la base n'étaient pas d'accord avec elle. Elle a parfois dû assumer au cours des deux dernières années certaines actions qu'elle réprouvait, mais elle est parvenue à conserver le contrôle du mouvement. Des dissidents ont alors créé autre chose : les Brigades révolutionnaires corses ont fait leur apparition avec l'assassinat du coiffeur A Schoch à Ajaccio.

L'ALNC , elle, s'est créée un peu plus tard, et pas mal fait parler d'elle au moment de l'affaire Orsoni. Elle semble regrouper certains éléments «durs» du Front (plutôt d'extrême droite par leur sensibilité ou leur origine)...

Broussard mène campagne depuis son arrivée dans l'île pour démontrer que des liens existent entre la pègre et les clandestins , particulièrement des militants comme les Orsoni. Si sa démarche visant à «criminaliser» le FLNC en général n'obtient pas un grand succès auprès des Corses, les prisonniers jugés en assises à Ajaccio pour des attentats — maintenant que la Cour de sûreté a disparu — en prennent plein la gueule, et il y a une quinzaine de détenus politiques corses.

Pour revenir un peu sur le contenu de la revendication nationaliste, quelle place occupe le problème de la langue corse ?

C'est un élément important : des luttes ont été menées à ce sujet depuis plus de dix ans, notamment à propos de la loi Deixonne (votée en 1951), pour faire reconnaître le corse comme langue... ce qui a été obtenu en 1974. Le combat pour la langue... mobilise peut-être moins dans l'île qu'en Euskadi : il n'y a que trois maternelles (I Cardellini), ouvertes en Corse à partir de 1977 par l'association Cultura di a lingua corsa. Cependant, il existe des cours du soir, organisés dans l'île et sur le continent par Scola corsa et des enseignants offrant bénévolement leurs services, et les divers groupements nationalistes réclament le bilinguisme obligatoire à l'école comme dans la fonction publique.

Et le problème du tourisme ?

Ce qui est remarquable, c'est que toutes les tendances du mouvement corse voient dans le tourisme un élément important pour l'avenir économique de l'île. Le FLNC lui-même ne l'écarte pas. (Il a d'ailleurs déclaré récemment, à propos de l'action contre les Méhari du Club Méditerranée revendiquée par l'ALNC : «Nous trouvons aberrant de nous attaquer aux touristes en personne, vu la conjoncture économique et la fréquentation touristique actuelle.» Les clandestins sont divisés sur la question des opérations antitouristes comme sur celles à mener contre les continentaux...)

Les autonomistes eux s'appuient sur les petits hôteliers corses, qui ont fait les frais de la grosse artillerie touristique étrangère. Ils préconisent donc un tourisme «à dimensions humaines», bien organisé, réparti dans toute la Corse, et demandent l'interdiction du camping sauvage.

Le mouvement associatif (souvent composé de nationalistes) est favorable à la création (souhaitée par les socialistes) de petits pôles de développement dans l'Intérieur. Ces «pôles» doivent être basés sur le tourisme, l'élevage et l'artisanat local, mis en place par l'Assemblée régionale et contrôlés par des «comités de développement». Mais l'exercice de ce contrôle reste imprécis. Il n'y a pas de recherche sur ce qui peut être fait et sur ce que signifie réellement un tourisme diffus, par rapport au développement traditionnel, pastoral, qui est défendu par ailleurs.

On retrouve là une certaine faiblesse du projet politique défendu par le mouvement corse. Et pourtant, s'il veut se développer, ce mouvement doit rechercher comment articuler sa volonté d'indépendance et les problèmes économiques qui en découlent avec son désir de maintenir certaines traditions (pas n'importe lesquelles), un certain mode de vie...

VANINA
CORSE : LA LIBERTÉ, PAS LA MORT
PRIX : 65 F.

Ce livre poursuit deux objectifs : favoriser une meilleure appréhension de la **question corse** par le lecteur continental, et réfléchir avec le lecteur insulaire sur les perspectives qui s'offrent à son peuple. Ambitieux projet, qui explique la démarche suivie dans le texte : tout d'abord, une présentation du problème sous ses différents aspects (culturels, économiques, démographiques...) ; ensuite — et pour la première fois —, une histoire chronologique du mouvement corse, depuis la naissance de la revendication régionaliste jusqu'aux lendemains du statut particulier ; enfin, une analyse critique des grands thèmes nationalistes et des programmes proposés par les partis politiques lors des dernières élections, afin d'indiquer les voies dans lesquelles les différentes forces en présence tentent d'engager la Corse de demain.

PAYS-BASQUE

Un petit Tourre en Euskadi...

Les événements survenus au Pays Basque cet été ont très été interprètés comme une « corsisation » de la situation.

Analogie qui n'a comme seul but que de cacher les raisons profondes d'une lutte...

Un point commun cependant que ceux qui opèrent ces analogies journalistiques omettent de signaler : Le Pays Basque pas plus que la Corse, ce n'est la France ! Sinon, les situations, les niveaux de lutte et de violence, les structures économiques en Corse et en Euskadi ne sont pas les mêmes (sauf... la part importante faite au tourisme).

Il y a un point pourtant où il y a « corsisation » : c'est l'analogie des méthodes de l'Etat français pour aborder ce genre de problèmes : des flics spéciaux. En fait, avec la nomination du commissaire Tourre il s'agit d'une broussardisation.

Le tourisme

Le capitalisme est ainsi fait que non seulement il déplace, déporte, importe, exporte, jette des individus en fonction des seuls intérêts de rentabilité de son économie (en nous faisant croire qu'il s'agit de notre intérêt à nous), mais encore, il annexe, planifie, découpe des territoires entiers pour les mêmes besoins.

Années 60 : Nous sommes en période de croissance économique : De Gaulle et Pompidou règnent sur la France, et avec eux sur l'Europe une belle génération de technocrates européens qui vont se charger de découper et de planifier l'espace européen en zones, en fonction de certaines attributions. Les travailleurs des grandes villes ont bien mérité du capitalisme.. Ils ont gagné en 36 les congés payés, mais il faut maintenant organiser des territoires où on les envoie pour réparer leur force de travail.

Le Pays basque nord est ainsi décrété *zone verte* et la Mission interministérielle de l'Aménagement de la côte aquitaine (MIACA) va se charger de traduire cette décision en actes. Tant pis pour ceux qui vivent sur place !

Le résultat 15 ans après : sur la côte, la population, l'été, passe de 200 000 à 400 000 personnes. Toute une infrastructure est mise en place pour ces personnes supplémentaires : logements (vides à 80 % en moyenne annuelle), avec tout ce qui va avec : adductions diverses, voierie etc. dont le coût est assumé par ceux qui vivent en permanence. Oui, disent certains, « mais il paraît que c'est le tourisme qui, par contre coup fait vivre cette côte ». Eh bien non ! car le tourisme, selon l'Insee ne représente que 15 % du revenu global de la population de cette côte. Il coûte plus cher à la population qu'il rapporte. 20 % des maisons ou appartements sont des résidences secondaires, vides 11 mois sur 12. Et pourtant il y a crise du logement pour ceux qui travaillent sur place !

Un déséquilibre démographique s'installe avec l'arrivée d'une population de retraités et le départ involontaire de jeunes qui ne trouvent pas de travail sur place. Les travailleurs sont repoussés de fait hors de la côte.

A cela il faut ajouter bien entendu l'effritement d'une culture qui se *folklorise* peu à peu, le glissement vers des attitudes mercantiles et de prostitution, le rétrécissement du champ des emplois à des activités saisonnières et de service, et l'accélération de la perte de la langue du pays.

Seule conséquence logique, réagir. Et c'est ce qu'une partie de la population a décidé de faire.

Dans une brochure *le Pays Basque n'est pas à vendre* Herri taldeak (groupes de pays) déclarent:

« Le tourisme tel que nous le subissons est la récupération, par les " sangsues avides de profit " du droit aux vacances gagnées par les luttes des travailleurs...

... Les conséquences de cette politique sont aussi néfastes pour les touristes dont le besoin de détente est canalisé et monnayé, que pour nous, travailleurs basques, exploités et étouffés dans un flot incontrôlable...

... C'est par le tourisme, ou plutôt par la politique " Tout tourisme " que pénètre encore davantage la mentalité d'assistés, l'acceptation de la dépendance et l'intégration au moule français.... »

Et aussi dans une autre brochure : *Procès d'un été ordinaire*, publié par un groupe, HEXA, on peut lire :

« Une population confrontée à un tourisme massif acquiert très vite des comportements mercantiles, c'est à dire un esprit tourné vers l'appât du gain et le profit.Cela résulte du fait que dépourvue de la moindre conscience de ce que représente réellement le tourisme, une bonne partie de la population s'est convaincue de son utilité et fait en sorte d'en retirer des avantages. Par ailleurs, le tourisme étant une activité économique à base de services, cela entraîne et développe une mentalité de serviteur ... »

Les réactions

Elles sont nombreuses et diversifiées : dénonciations, actions symboliques, résistances, explications, et certaines, plus explosives que d'autres.

Le 30 juin, Iparrerarrak revendique la destruction d'un centre d'information touristique à l'entrée de Bayonne, puis en juillet des attentats contre les syndicats d'initiative de

Biarritz, St J.P. de Port, St palais. Celui de Biarritz, sera, une deuxième fois entièrement détruit courant septembre.

Le 30 juillet, une opération *escargot* à l'appel de différents groupes abertzale et des Travailleurs paysans, provoque un « grand embouteillage ». Les CRS réagissent avec hargne...

Un peu partout des résidences secondaires sont « désignées » ; vides 11 mois sur 12 ! Des voitures également sont visées par des attentats sans qu'il soit d'ailleurs certain que tous soient le fait « d'anti-tourisme ».

Le 1er août, IK incendie une luxueuse résidence secondaire à Ascain. La presse nationale ne révèlera que 2 jours après qu'elle appartient à des membres de la famille Giscard !

Le 4 août, Xan Marguirault est arrêté pour cette action. Le processus répressif et policier se met en place. Au même moment, curieusement, comme pour appuyer ce déploiement policier, « L'armée secrète promotion Bouyer-Roussarie » (Du nom des 2 CRS tués à Baigorri l'an passé), fait son apparition en menaçant d'empêcher un match de foot au profit des ikastolas, et en affirmant avoir exécuté Philippe Bidart que la police soupçonne d'avoir participé aux actions d'IK.

Le 5 août c'est au tour de J.-P. Hiribaren d'être arrêté et inculpé pour l'action d'Ascain.

Et puis le 7 août, au camping de Léon, dans les Landes, un gendarme est tué lors d'une tentative de contrôle effectuée à l'encontre des occupants d'une 4L. (IK publiera peu après un communiqué révélant qu'il ne s'agissait pas d'un attentat, mais d'un acte non prémédité).

Dès le lendemain, la police prétend connaître les membres du « commando en fuite ».

C'est dans ce contexte où l'on parle alors de corsisation que la police se lance dans une série d'opérations de contrôle, d'arrestations, de surveillances et d'interrogatoire. La presse nationale est « en folie ». Le petit village de Baigorri fait « les unes » parce quelques personnes recherchées y sont nées ! La vie de Bidart est décortiquée au fil des pages, tandis que le problème du tourisme est, lui, mis de côté. Des réactions commencent à se produire contre la répression.

Manifestement le pouvoir et les flics ne sont pas préparés à une telle situation. Xan est libéré en septembre : aucune preuve n'étant retenue contre lui, il avait pu ainsi un temps servir de bouc-émissaire.

Après de multiples déclarations contradictoires, le gouvernement décide de nommer, comme en Corse, un Commissaire de la république ; celui-ci, Tourre, est plus prudent dans ses déclarations que ne le fut Broussard. L'expérience parle... La seule stratégie de l'Etat est donc claire maintenant : tenter à n'importe quel prix de remporter quelques « victoires policières » pour masquer les problèmes de fond qui se posent en Euskadi et qu'il ne peut régler.

Le problème est aussi de savoir si le mouvement, ne se laissera pas lui-aussi entraîner dans un cycle infernal, actions - luttes anti-répression, et si la barre qui s'est considérablement élevée cet été, ne va pas restreindre le nombre des initiatives.

N'oublions pas non plus que des « actions violentes » ne peuvent que s'intégrer et appuyer des initiatives et des luttes plus large, elle ne peuvent se substituer à elles.

Histoire de fûts

Les inondations catastrophiques qui se sont abattues au Pays basque, surtout de l'autre côté des Pyrénées, ont eu de nombreuses retombées écologico-politiques, sous forme de fûts dont la presse a longuement parlé.

On a vu à cette occasion l'Etat français faire acte de présence outrancière et démagogique, pour bien montrer à une population « ébranlée » par les événements précédent, que sans lui le Pays basque ne pouvait résoudre ses propres problèmes. Histoire aussi de mettre en balance la « solidarité de l'Etat » avec celle des habitants entre eux. Même opération politique des deux côtés des Pyrénées !

On a pu aussi constater que ceux qui se sont répandus en déclaration contre la campagne anti-tourisme, en la traitant de campagne anti-touristes, avaient eux-mêmes bien peu de soucis pour ces mêmes touristes, lorsque leurs intérêts financiers étaient en jeu : Au mépris des risques possibles, le Maire de Biarritz B.Marie, a réouvert « sa » plage bien avant d'autres villes, pour ne pas faire fuir les touristes de septembre, qui ne sont finalement pour lui que de vulgaires vaches à lait.

TOULOUSE

Flics, juges, curés, journalistes... tous de mèche !

Dans CA n° 23, figurait un dossier traitant des rapports journalistes / policiers. Il illustrait, à partir d'exemples précis, les capacités d'intoxication dont les médias font preuve et leur collaboration avec la police.

Cet été, le voyage du Pape à Lourdes a fourni une nouvelle occasion à la police et à la presse de manifester leur zèle répressif imbécile.

Il a suffi d'une action de sabotage pleine d'humour (Ponce Pilate, à Lourdes, en a été soufflé !) pour que se déchaînent pandores, scribouillards et juges. Il fallait des coupables, vite et à tout prix, pour que les pélerins pelerinent en paix. Et où trouver ces coupables si ce n'est dans le mouvement anarchiste toulousain qui dérange, depuis des années, dans la région ?

L'occasion d'une machination politico-policière était trop belle. Haro sur les anarchistes : perquisitions, interpellations, mensonges, calomnies, amalgames... et trois inculpations qui tombent sur des jeunes gens totalement étrangers à l'affaire. La presse applaudit, félicite la police, l'encourage à poursuivre une si bonne piste pouvant amener à de nouvelles arrestations.

Mais la riposte s'organise très vite. Une campagne d'information (cf. un des textes diffusés) se déclenche à Toulouse, dénonçant les pratiques et stratégies déployées par la police et les médias. Les flics se sont retrouvés couillons, la presse aussi : le 6 septembre , les inculpés étaient remis en liberté. Leur dossier était vide, la machination avait été flagrante.

PONCE PILATE EXPLOSE, LE JUGE S'EN LAVE LES MAINS

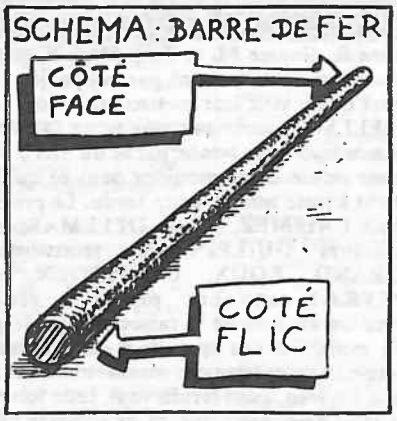

Avis : ceci est une contre-information, une explication par ceux qui l'ont vécue de la série d'événements qui ont marqué la venue du pape et de Mitterrand dans la région lourdingue. Voici la chronologie de cette machination policière, judiciaire et étatique.

Nuit du dimanche 7 au lundi 8 août : Attentat anti-nucléaire à Moissac.
Nuit du jeudi 11 au Vendredi 12 : Explosion sous la statue de Ponce pilate à Lourdes.
Jeudi 11 au matin : Première perquisition chez Christine B. à propos de Moissac, pour rien.
Samedi 13, 6h du matin : Déportation de nationalistes basques vers Limoges. Raffle chez les anarchistes de Toulouse : 20 personnes en garde à vue, perquisitions. Deuxième perquisition chez Christine, découverte du bout de mèche. **L'après-midi,** inculpation par BELLMAS de Christine, et de Sophie M. et Jean-Marc N. qui se trouvaient chez elle. Il n'y a plus d'OPJ dans les locaux de police, plus aucun interrogatoire, mais une seule personne est relâchée car elle est enceinte.

Un été chaud...

Dimanche 14, 6h du matin : Treize personnes sont relachées à Toulouse. A Paris, une vingtaine d'interpellations et de perquisitions. Idem au Pays basque. Pourtant, selon le juge, on tient déjà les coupables !

Lundi 15, 6h du matin : Après avoir subi la durée maximum légale de garde à vue pour rien, les trois derniers " suspects " sont libérés.

Mardi 16 dans la matinée : A Bordeaux, nouvelle revendication de l'attentat de Lourdes avec des détails précis qui disculpent Cristine, Sophie et Jean-Marc.

Vendredi 19, fin d'après-midi : Au cours d'une audition devant le juge BELLMAS (à noter que toutes les opérations de police dont il vient d'être question ont été mandatées par ce magistrat), les trois inculpés s'entendent dire par le même BELLMAS :

— Que le dossier est vide.

— Mais que M.BELLMAS n'aime pas les ennemis de l'Etat et qu'il ne ratera pas une telle occasion de les emmerder.

— Que Jean-Marc est maintenu en isolement et que tout droit de visite est refusé.

— Et que de toute façon lui, juge BELLMAS, s'en lave les mains *(sic)* et part en congé pour quinze jours.

BONNES VACANCES, MONSIEUR BELLMAS !

Les interpellations (20 à Toulouse, autant à Paris, et les nationalistes basques) avaient pour but la mise en détention préventive d'individus dont la police craignait qu'ils nuisent au séjour du pape et du président dans la région lourdingue. La détension préventive n'ayant pas d'existence légale, le juge Bellmas a ordonné des gardes à vue. L'opération a aussi consisté, bien sûr, en saccages d'appartements (« perquisitions ») et fichage intensif des interpellés, de leurs relations et connaissances.

Les inculpations visaient à rassurer les pélerins (bêêh) et les dealers d'eau bénite ; la nomination du préfet de police CALIMEZ réclamait un coup de maître inaugural, d'autant plus qu'on pouvait craindre sur le trajet du pape des incidents plus risibles que tragiques. Il fallait des boucs émissaires et tous les prétextes étaient bons : un bout de mèche a fait l'affaire.

Le seul indice matériel sur lequel reposent les inculpations ne peut servir de preuve de quoi que ce soit : la mèche est en vente libre dans le commerce et toutes les mèches ont une composition identique. Par contre, alors que le soir de l'explosion les trois inculpés se trouvaient à Toulouse dans des lieux publics en compagnie d'une quatrième personne, cet alibi n'a pas été vérifié malgré le témoignage de la 4e personne. Les trois inculpés auraient dû se rendre à Lourdes en moins d'une demi-heure : c'est impossible. De plus, trois jours plus tard, une nouvelle revendication à Bordeaux donne des détails précis du dispositif explosif pour disculper les « trois imposteurs ».

Quel a été dans cette affaire le rôle des médias, de « La Dépêche » en particulier ? Ce journal a rendu compte du communiqué de Bordeaux d'une manière confusionniste ; il n'a pas fait état de la protestation des vingt toulousains interpellés. Mais « La Dépêche » a bien pris soin d'appuyer le montage policier, en présentant les interpellés comme de dangereux anarchistes, tous membres du groupe « Arrêt-Curés » et complices des derniers attentats, en laissant croire que les inculpés, étaient coupables. Nous sommes sans illusion sur l'aboutissement d'une plainte en diffamation contre « La Dépêche ».

Christine B., Sophie M. et Jean-Marc N. sont détenus alors qu'ils ne sont pas coupables de l'attentat qu'on veut leur mettre sur le dos. Le juge BELLMAS reconnaît que toute l'affaire est un montage ; une bonne partie du SRPJ de Toulouse refuse de se mouiller dans ce qu'ils qualifient à juste titre de coup tordu. Le préfet de police CALIMEZ, le juge DELLMAS, les commissaires GUILPIN, les journalistes BERTRAND, ROUX, DELPIROUX, et DUPEYRAT, se sont prêtés à cette machination au nom de la raison d'Etat. Tout ce joli monde a cru que leurs manœuvres d'arrière-cuisine passeraient comme une lettre à la poste. Eh bien, nous ferons tout, cette fois et toutes les autres, pour que ça ne se passe pas comme ça. Citoyens, au travail !

Toulouse le 20 août 1983.

LA RESTRUCTURATION

Les choix politiques et économiques et leurs implications.

Le dossier que nous publions réunit une série de textes qui concernent la restructuration capitaliste, à partir d'exemples précis (automobile, énergie).

Ces textes essaient d'éclairer la stratégie menée par les groupes les plus puissants pour trouver de nouveaux marchés, accroître leurs richesses, leur productivité, leur performance, augmenter leurs pouvoirs et affaiblir la combativité des exploités.

Ils analysent le rôle de l'Etat dans son aide sélective et dans les orientations qu'il privilégie.

Ils mettent en valeur les implications qu'a déjà la restructuration sur le remodelage des rapports sociaux et de production, sur les conditions et les rythmes de travail, sur la qualité même de la vie, sur les nouveaux rapports de forces qui se dessinent.

Enfin, ils présentent les tentatives de résistances qui se font jour, s'interrogent sur les perspectives de luttes et font appel à d'autres témoignages et expériences pratiques pouvant aider à « nous guider sur les petits sentiers de l'autonomie ».

DEUX EXEMPLES DES CONSÉQUENCES DE LA RESTRUCTURATION SUR LE TRAVAIL

Dans de nombreux secteurs de l'industrie ou plus généralement sur les lieux où il y a production, le processus de restructuration est largement commencé, voire même presque achevé. Soutenue par les médias, l'idéologie dominante du système tente, en utilisant toute une série de discours économiques et progressistes, amalgamés au concept flou de « la crise », de masquer un des enjeux essentiels de ce phénomène : le contrôle et le pouvoir que nous pouvons plus ou moins exercer sur notre travail. Nous pensons que les innovations introduites dans la production ne sont pas tant liées au fait d'obtenir une meilleure efficacité technique des outils, mais dépendent aussi en grande partie des différents intérêts politiques entre dirigeants et travailleurs. Nous récusons donc le principe selon lequel la finalité dans l'introduction d'une technique nouvelle (au niveau de l'outil ou des rapports à la production) est purement économique et que nous devrions nous y adapter au nom du progrès, pour affirmer que d'autres motivations entrent en jeu, en particulier le rapport de force pouvant exister entre exécuteurs et décideurs pendant et après l'introduction de ces transformations. Les deux exemples qui suivent vont dans ce sens...

FIAT : Que sont les B.R. devenues...?

En trois ans, les effectifs de la Fiat ont été réduits de 100 000 ouvriers alors que la société passait d'une perte de 1,2 milliard de francs en 80 à un bénéfice de 550 millions de francs en 82, et que dans le même temps la productivité passait de 11,2 voitures par ouvrier et par an à 23 voitures... Mais ces chiffres ne signifient pas seulement que la mise au chômage de milliers de personnes a permis à cette société au bord du gouffre en 79 de se ressaisir aussi spectaculairement. Ils ont bien sûr été accompagnés par la modernisation des outils de travail et surtout par la réorganisation des unités de production, encore plus diversifiées qu'auparavant, ainsi que plus ouvertes à d'autres marchés.

Seulement, cette modernisation n'aurait probablement pas obtenu d'aussi bons résultats si elle ne s'était accompagnée parallèlement de tout un processus destiné à briser la combativité ouvrière existant au sein des différentes usines du groupe, processus qui, bien sûr, n'est pas complètement extérieur à la situation générale (hausse du chômage, crise, etc.), mais qui au sein de la Fiat a été particulièrement bien mené. Il a permis entre autres de ramener l'absentéisme de 17 % en 79-80 à environ 4 % actuellement. Cette normalisation a commencé en 79 par le licenciement politique d'une soixantaine d'ouvriers accusés de violences ou de sabotages. Elle s'est poursuivie par la mise en chômage technique de 23 000 personnes, parmi lesquelles de nombreux militants syndicaux, ce qui a réellement cassé beaucoup de choses, non seulement du fait du départ d'ouvriers combatifs mais surtout parce qu'à ce moment-là, la direction et l'encadrement ont eu les moyens de répondre par une manifestation importante à Turin à la grève lancée par la Fédération Unitaire des Métallurgistes.

Depuis, les petits chefs, qui pendant les années 70 cherchaient à se faire oublier, ont commencé à relever la tête, le taux de syndicalisation a baissé (sans qu'aucune alternative autonome apparaisse...) et les tracts des B.R. se sont faits de plus en plus rares dans les ateliers. Dans ces conditions plus calmes, pour l'instant, les belles machines modernes peuvent être utilisées à plein rendement sans trop de risque de pannes inexpliquées...

Le cri de la sous-traitance le soir, au fond des bois

L'autre exemple ne peut être traité d'une façon aussi impersonnelle, vu qu'il me concerne directement : je suis bûcheron indépendant, c'est-à-dire que j'ai un statut de petit commerçant effectuant des prestations de service. A mon niveau, et à celui de mes collègues, se pose le problème de la sous-traitance qui dans certains secteurs est en train de fortement se développer, et de ce que cela implique. Tout d'abord au niveau du choix d'un boulot ou de l'apparence d'un choix. J'ai commencé ce travail par rejet (entre autres) du système salarié avec ses chefaillons et ses horaires fixes. Pour certains qui bossent avec moi, c'était tout simplement une alternative à un chômage non désiré. Or, s'il est vrai que quelque part il y a un choix, celui-ci n'est pas complètement indépendant de l'influence de certains courants du capitalisme, tendant à favoriser la création de petites entreprises pour résorber une partie du chômage et surtout pour redonner vigeur au mythe de « celui qui s'est fait tout seul », mòdernisé à la sauce libertaire. Dans des secteurs comme l'exploitation forestière, mais aussi avec des modalités différentes dans le bâtiment, cela devient une pratique courante de n'accepter plus que des indépendants, alors qu'auparavant les bûcherons étaient pour la plupart salariés. Les exploitants forestiers, pour qui l'on sous-traite la coupe du bois, justifient ceci par la facilité dans la paperasserie que cela entraîne et en insistant sur le fait que nous serons bien plus libres dans l'organisation de notre travail. Ceci n'est pas complètement faux mais masque d'autres réalités tout aussi importantes : d'une part, que ce statut nous coupe de toute protection sociale au point de vue chômage et conventions collectives, d'autre part, qu'il renforce l'individualisme existant déjà en nous faisant croire que c'est à chacun de nous de négocier séparément notre force de travail. Bien que le boulot à fournir pour boucler le mois n'ait pas changé, bien qu'on ait toujours à subir le pouvoir des technocrates de la forêt ou les humeurs de l'exploitant, le simple changement de *statut social* nous renvoie à une situation où il est bien plus dur, pratiquement et idéologiquement (à moins de rejoindre le CID-UNATI), de s'organiser collectivement.

Un autre aspect de la sous-traitance, outre l'individualisme qu'elle provoque, est la disparition progressive de quelque chose de concret et de clair à quoi s'opposer. Par exemple, nous coupons le bois pour un exploitant forestier qui est lui-même sous-traitant d'une grosse boîte qui a les capitaux nécessaires à l'achat de la coupe et les moyens industriels de transformer le bois en produit fini. Ce qui fait que lorsqu'on demande une augmentation des tarifs, l'exploitant peut toujours répondre que ça ne dépend pas de lui, et il est actuellement difficile de contrôler quoi que ce soit. Alors, comme on est payé au rendement, on travaille un peu plus...

Quelle reconversion pour les Bucherons ? Dessin de Cabu sauvagement piqué au Monde Libertaire.

Ces deux exemples concrets ne sont, bien sûr, que des cas particuliers. Cependant, ce type de phénomènes, qui prennent des aspects divers, rentrent tous quelque part dans une logique du système visant à affaiblir encore notre cohérence, notre combativité, etc. Essayer de comprendre leur fonctionnement et implications, les confronter à d'autres réalités, peut, peut-être, permettre de trouver les éléments de riposte qui, demain ou plus tard, pourront nous guider sur les petits sentiers de l'autonomie...

L.

Talbot' jour de Jacques

(Jacques Calvet n° 2 du groupe P.S.A.)

Ce présent article est constitué en deux parties. L'une est un bref historique de la marque Talbot. La deuxième partie est une présentation de la situation actuelle. Il est à signaler que je ne travaille pas chez Talbot, donc ne peux avoir des renseignements très précis. Ce texte ne peut être que la présentation de l'événement plus ou moins exacte d'une personne étrangère à Talbot. Il serait bon, par exemple, si un lecteur de C.A. travaillait chez Talbot, qu'il apporte ses commentaires, critiques par rapport à cet article.

Petit historique

A l'inverse des trois autres grandes marques automobiles françaises (Peugeot, Renault, Citroën), la Société Industrielle de Mécanique et de Carosserie Automobile (S.I.M.C.A.) n'a pas un très long passé et n'est pas née, comme ces firmes, de petites entreprises familiales. Simca fut créée en 1936 par Pigozzi. En fait, ce n'étaient que des Fiat fabriquées sous licence de notre pays. Il faut dire que Pigozzi était distributeur des automobiles Fiat. En 1951, naquit la première vraie Simca : la célèbre Aronde. Simca, en fait, n'a jamais su être totalement indépendante. Aujourd'hui, elle fait partie du groupe P.S.A. (Peugeot, Talbot, Citroën). Après avoir été plus ou moins sous le contrôle du géant Ford (USA), elle se rapprocha d'une autre marque américaine : Chrysler. En août 1958, elle rachète la marque Talbot, en difficulté financière. Talbot était une marque de voitures très sportives et de luxe, un peu comme Ferrari ou Maserati en Italie. Simca tenta de sauver Talbot (ou peut-être voulait-elle le liquider ?), en adoptant un moteur Vedette à soupapes latérales (principe datant d'avant 1914 et complètement dépassé), sur les Talbot. . Elle s'éteignirent dès l'année suivante mais Simca avait la propriété du nom Talbot. Et les années passant Talbot fut complètement oublié. Le contrôle Chrysler devenait de plus en plus important puisque dans les années 70, les

voitures Simca portaient leur nom pour devenir des Chrysler-France.

Quand, actuellement on peut voir inscrit sur certaines Talbot « J'aime la France, alors j'achète français », il y a de quoi sourire. Certes Talbot est fabriqué en France mais on en trouve dans d'autres régions du globe ! C'est dans les années 70, également, que Simca racheta la petite marque C.G. qui était une marque artisanale fabriquant des voitures de sport à partir de mécanique Simca, un peu comme Alpine avec Renault. Une fois achetées par Simca, les C.G. ne devaient pas tarder à disparaître elles aussi. Pour Chrysler-France, alias Simca, la situation financière ne s'arrangeait pas. Des quatre grands constructeurs, Simca a toujours été en dernière position quant aux ventes de voitures. Pour faire face à cette situation qui devenait catastrophique, il fallait trouver quelque chose. Faire une super-pub, relancer la marque dans le cœur des Français. On fit alors revivre le nom Talbot, dont Simca était propriétaire. Talbot avait un relent de voiture de sport, Talbot avait été la gloire de la France à une certaine époque. Quelle frime aujourd'hui de rouler en Talbot, bien qu'elles n'aient rien à voir avec les anciennes « vraies » Talbot. Le sport automobile étant un très bon support publicitaire, on joua la carte de la compétition automobile en apposant un superbe auto-collant Talbot sur les Ligiers en Formule 1 (alors qu'elles avaient un moteur Cosworth de fabrication anglaise, aujourd'hui, elles reçoivent un moteur français : Matra, cette même société qui s'occupe des fusées, missiles et autres engins meurtriers). Dans le domaine du rallye, on fit courir les Talbot Sumbeam Lotus qui étaient des voitures anglaises. En Angleterre justement, le groupe Rootes, qui comprenait les Sumbeam, Hillman, avait des rapports avec Chrysler U.S.A., et vivait plus ou moins bien face à la crise automobile très vivace dans ce pays (depuis 1970, de nombreuses marques ont disparu). En même temps que Simca en France, elles prirent le nom de Talbot. En 1982, Talbot (France) était à la 37ème position de la production mondiale avec 199 941 voitures produites et en 1981 : 212 942. En 1980, le lion Peugeot rachète les filiales européennes Chrysler-Talbot en France, en Angleterre et en Espagne. En novembre 1982, Peugeot a consacré cent millions de dollars à la construction, en Indonésie, d'une unité de fabrication de boîtes à vitesses. D'autre part, le 14 avril 1983, Peugeot et Citroën ont signé un accord avec les autorités tunisiennes, portant sur la création de deux sociétés industrielles. L'une construira des automobiles Peugeot et Citroën et l'autre des pièces automobiles de mécanique et de fonderie. Les investissements correspondant à ces deux projets sont évalués à plus de 45 millions de francs et permettront la création de quelque 1400 emplois. Enfin, en 83 toujours, Peugeot a signé des accords avec la firme iranienne Peykan qui fabriquait déjà une Hillman sous licence. Le processus de renvoyer les immigrés chez eux avec les usines a bien commencé !

Talbot aujourd'hui

Au mois de juillet, le groupe P.S.A. (Peugeot, Talbot, Citroën) envisage la suppression de 12500 emplois, ce qui a provoqué un tollé général. Je vais donc essayer de décrire le film de ces événements.

Tout d'abord, au début de ce mois de juillet, Talbot devait annoncer la fermeture partielle de son école professionnelle. Les 37 élèves sortis de la section machiniste en juin 1983 ne seront pas embauchés par l'usine, contrairement au passé. Les élèves en cours de scolarité en juin 84 devront aller dans une autre école. Les 16 diplômés de la section électronique pourront, eux, entrer dans l'usine. Ces mesures, selon la direction de Peugeot, s'expliquent par une volonté d'adapter la formation aux technologies nouvelles (robotique, électronique) et par les difficultés économiques de Talbot.

Depuis le début de l'année, Talbot nous a habitués à des journées de chômage technique (27), ce qui est la conséquence, selon les syndicats, de la perte de 30 000 voitures. Et puis, le 13 juillet, la nouvelle tombait comme un couperet. Le groupe PSA envisageait 12 500 suppressions d'emplois. 4140 chez Talbot. 4000 retraites anticipées chez Peugeot et 4500 suppressions d'emplois chez Citroën. A noter également que les jeunes employés de chez Talbot ne seront pas réembauchés une fois faite leur « corvée pour la nation ». Selon la direction PSA, ces licenciements sont nécessaires pour faire face à la situation économique. Dans ces cas-là, ce sont toujours les mêmes qui trinquent. En fait, ce n'est peut-être pas la seule raison, surtout quand on sait que les ventes de Talbot étaient en sensible augmentation. Les immigrés, en plus syndiqués, de la région parisienne deviennent quelque peu gênants pour la direction. On se souvient des conflits à Talbot-Poissy en 82. Citroën-Aulnay en 82 et 83. La masse des immigrés devient difficilement malléable pour le patronat. Devenus gênants, on veut les renvoyer dans leurs pays d'origine (voir la montée évidente et inquiétante du racisme en France). Belle façon de dire merci à des années d'exploitation et d'esclavage à peine camouflé.

En cette veille du 14 juillet, la réaction des syndicats ne s'est pas fait attendre et tous évidemment protestent contre ces mesures.

L'usine Talbot-Poissy, par exemple, a un triste passé. Pendant longtemps, ce fut le fief des syndicats liés au patronat, qui évitaient toute contestation importante jusqu'en 1980. A titre indicatif, en 1978 et 1980, plus de 1000 ouvriers sont renvoyés chaque année pour « faute professionnelle », contre 150 seulement chez Renault. Le 2 juin 82, à l'image de Citroën-Aulnay, les ouvriers de chez Talbot se mettent en grève. Les grévistes expriment d'un coup quinze ans de répression... Le patronat rétorque par un tract adressé aux ouvriers « Produire ou détruire ». De quoi sourire avec amertume quand on pense aux journées chômées. A propos des licenciements, au nombre de 2861 pour 1279 pré-retraites, les critères se sélection retenus seraient les suivants : compétence, ancienneté et qualification, mais ils oublient sans aucun doute de citer la docilité. Les immigrés, évidemment, ne cachent pas leur peur. A Sully-sur-Loire, où sur 800 personnes, 49 doivent partir, on accuse ouvertement les « bougnoules » de Poissy d'être la cause de la crise actuelle chez Talbot. Le racisme, bien entretenu par certains, ne sert qu'à diviser la classe ouvrière au profit des patrons. Les « Français moyens » de Sully ne l'ont sans doute pas compris.

Les syndicats essayent de gagner du temps, en procédures. Le personnel concerné devait recevoir sa feuille de licenciement en octobre. Jack Ralite leur donne raison, tandis que pour Bernard Pons (RPR), les malheurs du groupe PSA sont dûs à la CGT. A l'annonce de ces futurs licenciements, les O.S. se mettent en grève, et, ce qui est exceptionnel, des ouvriers plus qualifiés (régleurs), pourtant moins concernés pour le moment, les suivent. Ironie du sort, des réunions ont lieu dans l'ancien bureau des embauches, réunions qui ne feront que confirmer la nouvelle. Le patronat est inflexible et bien décidé à mettre son projet à exécution. On peut également signaler pour la petite histoire que Jacques Calvet, n° 2 du groupe PSA, et qui est celui qui demanda ces licenciements, était l'ancien directeur du cabinet de Giscard d'Estaing et également président de la Banque Nationale de Paris. Au lendemain de cette triste nouvelle, la tension baissait un peu. Les dirigeants de Talbot avaient bien choisi le moment pour annoncer ces licenciements : les vacances, qui apportent toujours une période de léthargie dans les luttes. Tout devrait reprendre à la rentrée en octobre, quand, de nouveau , les travailleurs seront devant la réalité. C'est en octobre également, que doit être signé l'accord pour les licenciements, après enquête. Pourtant, dès la fin juillet, gouvernement et syndicats étaient d'accord contre la politique abusive de Peugeot. Par exemple, le gouvernement n'est pas d'accord sur les départs en pré-retraite qui en contre-partie ne comportent pas des embauches nombre par nombre (comme pour les contrats de solidarité) et qui coûtent cher à l'Etat et l'UNEDIC.

Affaire à suivre. Les luttes devraient sans aucun doute reprendre en octobre. Lutte pour ne pas perdre son emploi si le gouvernement socialiste signe cet accord.

BONS BAISERS DU LUXEMBOURG !!

Comme beaucoup, il a fallu aller trouver du boulot ailleurs qu'a Longwy ! LONGWY : foutu, LONGWY : saturé, mais LONGWY « à gauche ».

En avril 81, nous avons été une dernière fournée à être embauchés au Luxembourg, à 10 km de Longwy, par Général Motors, trust américain bien connu. Très peu de temps après, la tournée de nuit était instaurée, « c'est vous dire si ça marchait »

Comme tout paraissait trop simple ! En fait, Général Motors rouvrait les portes de la même usine qu'elle avait fermée fin 78 en licenciant 200 personnes. Juste le temps d'empocher 450 millions de francs luxembourgeois de subvention et toc ! on rouvre ! avec 440 personnes et un beau projet en route : construire tous les différents robots-soudures et autres machines bizarres d'une nouvelle usine qui s'était implantée à Saragosse, en Espagne.

GÉGÈNE MOTORS

351 ouvriers
49 employés
53 % des ouvriers sont français, 11 % sont belges.

Dans les 36 % restants, une grande majorité de gens sont italiens de la deuxième génération, naturalisés luxembourgeois.

Les Luxembourgeois de pure souche se retrouvent minoritaires et non grévistes pendant le conflit. Il est évident que ces gens se retrouvent isolés dans leur pays et ils n'ont aucune expérience de lutte. En effet la dernière grève « illégale » remonte à plus de 25 ans. Ils sont syndiqués à la LCGB, 2e syndicat dans l'entreprise et dans le pays. La LCGB correspondrait en France à un syndicat autonome Fo-tiste à tendance chrétienne.

Sur 53 % des ouvriers français une forte proportion sont d'anciens d'Usinor Longwy partis avec la prime de 50 000 F et l'expérience d'une lutte dure et longue. Ils sont organisés à l'OGBL, 1er syndicat, qui correspondrait à FO en France, mais en plus calme ! C'est quand même le plus « révolutionnaire » au Luxembourg.

Les 53 % de français s'expliquent par la formation dans les écoles techniques luxembourgeoises. En effet la formation est un enseignement général qui englobe les notions de plusieurs métiers (tourneur, fraiseur, soudeur). Les boites luxembourgeoises, et notamment GM préfèrent embaucher des Français plus spécialisés sur un seul job pour une rentabilité immédiate. Les collègues luxembourgeois, quant à eux, tiennent à cet enseignement permettant un reclassement éventuel plus facile, et de plus, argumentent sur le fait que 1,3 % de la population active est au chômage. Alors, pourquoi des étrangers..?

Pour donner une idée des salaires avec change :

Début 81, la qualification de fraiseur P2 en France, ne donnait que 3200 FF net avec une prime de 2 ans d'ancienneté.

La même qualification pour débuter au Luxembourg donnait un salaire de 4500 FF net (impôts déduits).

Et vlan ! Une deuxième usine qui coûte pas cher ! Sur 90 000 millions de pesetas que coûte l'usine, le gouvernement espagnol (contrat passé en mai 79) apporte 10 000 millions à fonds perdus,

- 10 000 millions de crédit à long terme et bas intérêts,
- 2 300 millions de pesetas par l'Institut National d'Urbanisme,
- le reste sera financé à base de crédits de banques et de caisse d'épargne.

« Et avec tout ça, ma brave dame ? Qu'est-ce que je vous sers ? »

- le gaz naturel,
- l'eau à raison de 440 m3/heure,
- téléphone,
- voies ferrées desservant l'usine,
- logements, villas, écoles, hôpitaux, crèches, plus quelques autres menues installations !

« A réaliser pour le 1er juillet 80, SVP !! »

Donc, comme on nous l'avait affirmé à l'embauche, il y avait du boulot pour 10 ans. Tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais dès décembre 81, la direction nous prévenait, tout en nous présentant ses vœux, qu'il fallait s'attendre à quelques mois difficiles, mais qu'il ne fallait pas s'inquiéter plus que cela !

Et déjà en juin 82, il nous a fallu voir un peu clair par nous-mêmes. La direction annonçait 15 jours de chômage technique par mois, et tout cela a duré jusqu'en juin 83, de manière irrégulière, selon les services, mais tout le monde y perdait des sous. Le bon côté de la chose était quand même de passer 15 jours à faire autre chose. Seule chose certaine, c'est que ça n'allait pas durer très longtemps. Ah, j'avais oublié de dire qu'au début de la période de chômage technique, la direction affirmait, sans vouloir le mettre noir sur blanc, qu'il n'y aurait pas de licenciements. Mais début juillet 83, les choses s'accélèrèrent : les syndicats (hé oui, y'en a aussi au

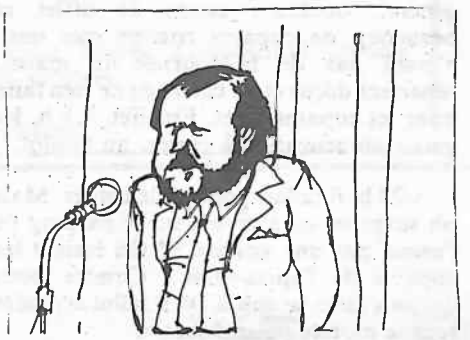

Luxembourg) étaient informés qu'il y avait, malgré les 53 départs volontaires depuis juin 82, encore 61 personnes en trop à l'effectif ; sic !

« Mais SVP, Messieurs les syndicats, ne nous embêtez pas, autrement c'est le gouvernement qui va licencier. Vous pensez pas que le gouvernement va continuer à payer le chômage technique jusqu'à perpette ? Réglons tout ensemble avant le vendredi 15 juillet et demandons que le personnel garde le calme et la discipline ».

Le 14 juillet, l'OGBL, 1er syndicat luxembourgeois, nous rassura : « Nous avons mis le patron au prud'homme, nous ne sommes pas d'accord sur les *critères de licenciements* ». « Vous pouvez être tranquilles jusqu'en septembre ». OUF !

Le 15 juillet, la direction affichait vers 13 heures un communiqué affirmant qu'elle était obligée de passer 61 licenciements pour le jour même ! Et voilà comment nous nous sommes retrouvés en grève de 13 à 14 h à 95 % des ouvriers. Le secrétaire du syndicat y alla de son speech ! et comme 2 h arrivaient, il donna rendez-vous pour le lundi matin aux grévistes, à ceux qui recevraient une lettre de licenciement durant le week-end (lettres qui étaient parties le vendredi matin, mais aucune liste de noms n'avait été publiée... Suis-je sur la

liste ?...), à ceux qui étaient au chômage technique et à ceux qui étaient en congé. Drôle de boulot de rassembler tout le monde !!!

Lundi 18 juillet, 6 h du matin, près de 200 personnes se retrouvaient devant les grilles. Petit speech à nouveau argumentant contre la proposition de sittinguer dans les bureaux. Il fallait rester dans la *"légalité"* et donc hors du terrain de l'entreprise.

Enfin nous pûmes savoir ce que contenait la fameuse liste... 61 copains licenciés. Les noms tombaient, la majorité des gens étaient licenciés depuis le vendredi sans le savoir. En nous expliquant que l'avocat était contacté, le secrétaire du syndicat nous demanda de reprendre le boulot à 8 h pour ne pas être... devinez dans quoi ?... dans *l'illégalité !!!* En effet, au Luxembourg, toute une procédure est nécessaire pour se mettre en grève, ce qui rend celle-ci impossible. De là, tollé général, quelques coups de sifflet et beaucoup de copains comme moi qui, n'étant pas de la tournée du matin, repartent déçus et en colère de ne rien faire pour les copains virés. En effet, à 8 h, les gars commençaient à rentrer au boulot.

A 22 h, il fallait prendre le collier. Mais oh surprise, en arrivant sur le parking de l'usine, pas une voiture !!! Où étaient les copains de l'après-midi ? Comme nous devions faire la nuit à 10, il fallut attendre tout le monde pour discuter.

Vox pupuli... aux voix, un seul n'était pas chaud. Notre raisonnement était que la tournée de l'après-midi avait débrayé. A nous seuls de décider ce que nous voulions faire ; en effet, aucun délégué n'était présent et aucune consigne ne nous était parvenue. Nous avions juste appris par les uniformés qui gardent l'usine que les pneus étaient dégonflés, donc qu'il fallait regrouper nos voitures. Nous avons donc débrayé et sommes repassés devant le garde qui ne souriait plus. Celui qui a voulu rester, se fit virer « raison de sécurité ». On a encore essayé d'aller chez un délégué, mais personne.

Un d'entre nous fut charger de téléphoner pour prévenir le syndicat. Nous sûmes plus tard « que nous étions inconscients, étant donné que la majorité d'entre nous n'étaient pas syndiqués ».

MM. J. Castegnaro (OGB-L) A. Kaes (LCGB) et Adriaensens (directeur de G.M.)

Qui est syndicaliste ? Qui est patron ?

Ce fut seulement le mardi que les gars de l'après-midi, qui cette fois-ci étaient présents, nous mirent au parfum : le lundi à 8 h, les gars commençaient à rentrer mais la majorité était restée sur le parking en protestant. Les gars décidèrent d'aller pointer les cartes pour montrer qu'ils étaient venus, puis de ressortir avec ceux qui étaient déjà entrés. C'est ce qui fut fait. Juste quelques collègues luxembourgeois restèrent au boulot. La tournée de l'après-midi n'avait pas repris le travail. Il y eut juste une opération dégonflage sur toutes les voitures non-grévistes et les drapeaux de la GM mis en pièces.

Vous avez dit : syndicat débordé ? Non, dès le lundi soir, il reprenait les rênes en annonçant l'entrevue qui était prévue le mardi avec des représentants du gouvernement, qui recevraient également les représentants de la direction (sic).

(Voir la photo et trouver qui est chef et qui est syndicat). Le représentant de l'entreprise fut écarté de cette réunion, elle était réservée aux chefs nationaux des syndicats. Chacun eut droit à sa leçon de morale :

— Vous, du syndicat, vous arrêtez ces grèves illégales, autrement nos CRS ramèneront les Français à la frontière,

— Vous, du patronat, vous allez reprendre les négociations avec le syndicat comme vous avez licencié sans les procédures légales.

S'ensuivit une semaine hyper-tendue où le syndicat alla de réunion en réunion et tout cela sans un seul mot d'explication, sans un compte-rendu, sans se montrer dans l'escalier. Une semaine où les gars voulaient débrayer pour pousser à conclure et où le syndicat freinait. Cela alla jusqu'au chantage à la démission lorsque les gars reprochèrent aux délégués d'avoir pris le casse-croûte avec le patron en ajoutant que s'il y avait un nouveau débrayage, il ne fallait plus compter sur eux...

Nous sûmes qu'on aurait un compte-rendu le vendredi à 13h 30 et que nous aurions à voter sur les propositions de la négociation (voir bulletin de vote avec perle incorporée à la première garantie). Pour donner une idée, un célibataire gagne 32 000 francs luxembourgeois par mois (il faut diviser par 6,8 pour avoir en francs français).

A 13h 30, on ne votait plus, tout était décidé et tout était voté. Le secrétaire du syndicat nous expliqua que le matin à « l'assemblée des licenciés », sur 54, plus d'une quarantaine avaient accepté les propositions de la direction... et comme la majorité...

Si tous étaient d'accord, pourquoi se casser la tête ? Mais le mystère demeure quand même sur cette assemblée. Pour certains, ces propositions leur avaient été présentées comme la limite possible des négociations, donc, si on ne peut avoir plus... Quel était l'état d'âme des copains virés, de ne pas se sentir soutenus par les gars de l'intérieur ? Que penser après une semaine devant les grilles alors qu'on vous propose d'être licencié avec une prime allant de 20 à 30 000 FF (vous aurez droit au chômage...) Que penser d'une action en justice si on n'accepte pas cette prime ?

Toutes ces questions pour dire que nous avons laissé les copains en plan... Rien ne nous empêchait de déborder le syndicat. Avions-nous la trouille des lois luxembourgeoises que nous ne connaissions pas, ou étions-nous heureux de ne pas être sur la liste ? Avec seulement neuf heures de grève, nous sommes arrivés à des primes conséquentes. Alors, avec un mouvement plus dur, n'aurions-nous pas pu avoir beaucoup plus, ou était-ce vraiment une dernière extrémité ?

BULLETIN DE VOTE

OBJET : RESTRUCTURATION

Acceptation des résultats qui suivent : OUI ☐ NON ☐ *(cochez la case)*

RESULTATS DES NEGOCIATIONS AU 25-7-83

— La direction garantit les emplois sans licenciement pendant 12 mois. (sauf dans le cas d'une raison économique)

— Maintien de 52 licenciements aux conditions suivantes :
  — Préavis légal de 60 jours *(imposition normale)*
  — Indemnité de séparation 90 000 F net d'impôt et de cotisations sociales (calculée sur le taux horaire moyen salarial)
— 13ème mois dont 10 000 F net d'impôt (barème G d'imposition)

(A) Précision est faite que dans le cadre d'une indemnité de séparation il y a non imposition de 100 000 F, ce qui explique les 10 000 F nets du 13ème mois qui ont été inclus dans l'indemnité de séparation.

— Proposition de départs volontaires limités à 2, du fait qu'à l'heure actuelle 52 licenciements ont été prononcés officiellement.
(ceci n'est valable que dans les secteurs touchés par la restructuration)
  — Aux conditions suivantes :
    — 15 jours de préavis légal (imposition normale)
    — 45 jours en tant que prime d'incitation au départ volontaire
    — calculée au taux horaire individuel net d'impôt et de cotisations sociales.
    — 45 000 F net d'impôt et de cotisations sociales calculés au taux horaire moyen salarial.

Les 100 000 F d'indemnité de séparation libérés d'imposition comme précédemment indiqué à la rubrique (A) restent valables.

— 13ème mois complet (barème G d'imposition)

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

ENERGIE : Le gaspillage institutionnalisé

Dans les n° 22 et 28 de Courant Alternatif, nous analysions pourquoi et comment le programme nucléaire français, — malgré la baisse du coefficient de disponibilité des centrales, les pertes, déficits et dettes d'EDF, la diminution de la consommation d'énergie —, continuerait à avoir la meilleure part dans les choix énergétiques du gouvernement pour les années à venir.

Confirmation en était donnée en juillet 83, lorsque le Conseil des Ministres optait pour la construction de deux tranches nucléaires par an pour les deux années à venir.

Ceci en dépit des conclusions de la Commission « long terme énergie » qui, ayant révisé en forte baisse les estimations de consommation d'énergie future, préconisait de suspendre le programme nucléaire jusqu'en 1987, la France étant en situation de surcapacité énergétique.

Comment expliquer ce choix ?

Voilà qu'est révélé, — de façon d'autant plus lumineuse que les discours officiels sont obligés de le reconnaître et de revenir sur leurs mensonges passés —, que la technologie énergétique n'a pas pour but essentiel de produire l'énergie nécessaire à la production d'objets ; mais qu'elle est, comme toute industrie, une source de profits en elle-même ; que ce qui compte n'est pas son usage, mais le capital qu'on peut en dégager, quitte à surproduire et à gaspiller.

Or, en matière d'énergie, la préférence a été systématiquement accordée aux installations nucléaires plutôt qu'à d'autres techniques, pour des enjeux militaires et parce qu'elles offraient une confortable source de profit.

La politique d'EDF, encouragée par l'Etat, a été de favoriser la constitution de grands groupes français (CGE, Alsthom, COGEMA, Framatome, Spie...) spécialisés dans le nucléaire civil et militaire; jouissant d'un monopole de fabrication (Framatome pour les chaudières; Alsthom pour les turbo-alternateurs) dont ils ont usé et abusé au nom de la nation et aux frais des citoyens, pour leur enrichissement et le développement de leurs performances, ils ont acquis une compétitivité internationale et une bonne santé en capitaux.

Ce que cherche à préserver l'Etat, ce n'est pas l'électricité produite, mais la maintenance même de l'installation nucléaire. Après que la Commission Josèphe a reconnu être « soucieuse de sauvegarder l'outil industriel », *Le Monde* lui-même déclare: « Nul ne conteste que le programme nucléaire répond non à des besoins d'électricité, mais à la nécessité de maintenir une industrie électro-nucléaire puissante ». Même Auroux, ministre de l'industrie, avoue: « Une surcapacité énergétique constitue davantage un atout qu'un handicap et la technologie nucléaire est une chance que la France se doit d'exploiter ».

Il s'agit donc maintenant de continuer à offrir à ces nucléocrates un avenir florissant. Le débouché nucléaire, et l'aide de l'Etat, leur sont encore nécessaires pour entamer ou poursuivre à bien une diversification de leurs activités, sur des terrains tout aussi juteux, mais dont les résultats ne seront opérationnels et rentables que dans quelques années*.

Nucléaire et autres énergies

Si l'Etat est soucieux de sauvegarder et de renforcer ces grands groupes, il faut aussi qu'il intervienne sur le problème de la surproduction d'énergie, la poursuite du programme nucléaire ne faisant qu'accentuer la pléthore déjà grande en électricité. Et la priorité au nucléaire ne peut aller sans bouleverser les activités liées aux autres énergies.

Elles, elles n'ont pas bénéficié d'une attention aussi bienveillante et enthousiaste de la part des pouvoirs publics: pour elles, pas d'effort de modernisation, d'investissements, ni de recherche, pour leur développement ou leur maintien dans l'hexagone. Et déjà elles souffrent, avec le nucléaire, d'une concurrence qui ne peut que s'amplifier.

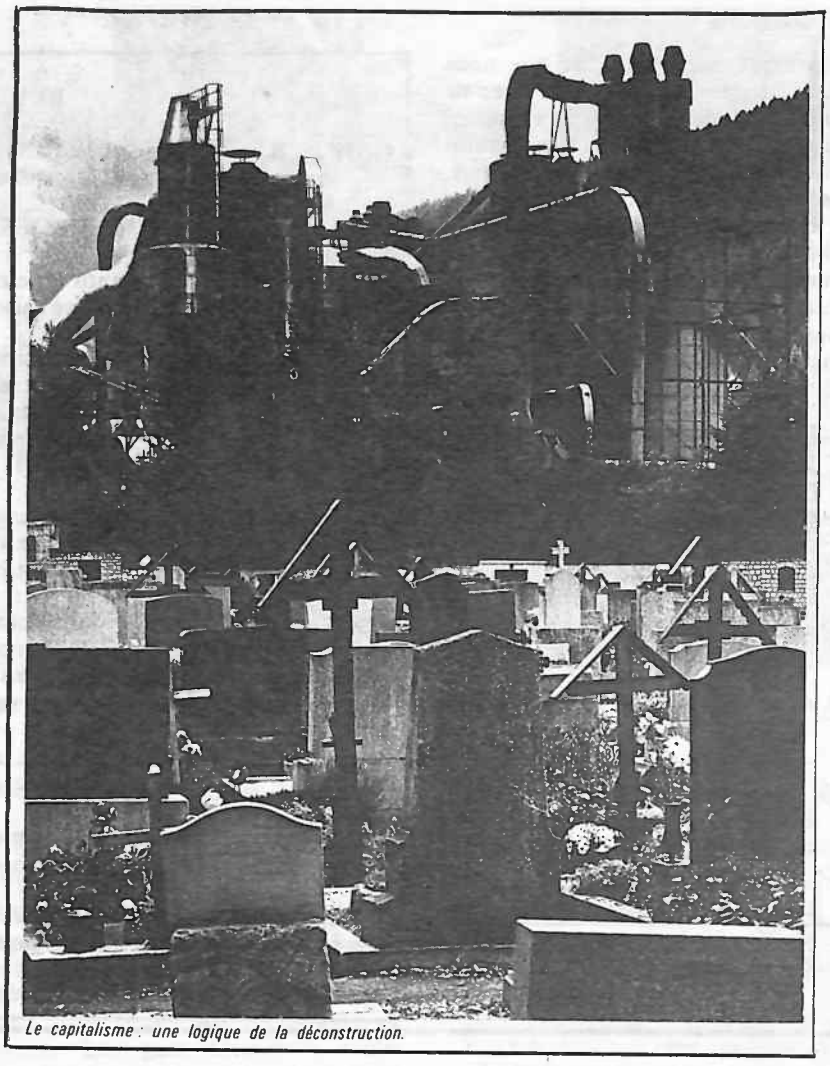

Le capitalisme : une logique de la déconstruction.

Si bien qu'on assiste déjà à un jeu de massacre par ricochets, dont le nucléaire, sur lequel se sont concentrés les enjeux de la restructuration, est la plaque tournante: les différentes productions énergétiques se télescopent, livrées à une compétition effrénée.

Le cas du Sud-Ouest est, à ce titre éclairant puisque tous les types d'énergie y sont exploités.

Centrales thermiques.

En Aquitaine et Midi-Pyrénées, EDF supprime deux tranches de 125 MW de la centrale à fuel d'Ambès (Gironde). Celle d'Arjuzanx, dans les Landes, est aussi appelée à disparaître d'ici 1990. La centrale d'Artix (Lacq) sera arrêtée en 1987.

Ces centrales entrent dans le plan national de déclassement accéléré de 25 centrales thermiques (devant entraîner 5000 suppressions d'emploi). EDF ralentit son programme thermique au fur et à mesure de la mise en service des centrales nucléaires. Dans le Sud-Ouest, Braud est en fonctionnement, la première tranche de Golfech en construction. Dans sa logique nucléaire, EDF s'appuie sur le constat qu'il y a trop d'électricité (pas question pour autant de toucher au nucléaire !) pour fermer des centrales thermiques en bon état de fonctionnement ; ceci contribue à limiter volontairement leur puissance disponible, donc à augmenter le coût unitaire du Kw/h thermique, ce qui sert d'argument à EDF pour fustiger la chèreté du Kw/h classique.

La CGT, qu'on peut difficilement taxer d'être anti-nucléaire (« Tout frein au nucléaire constitue un obstacle à la croissance »), face aux perspectives de désertification de la région (des milliers de suppressions d'emploi sont envisagées) crie au scandale : « il serait tout à fait inopportun de placer la région sous une dépendance énergétique extérieure et de la livrer à la seule puissance électro-nucléaire ».

Charbon.

Aussi, la CGT propose-t-elle la mise en place d'une centrale au charbon à Ambès, ou le redémarrage au charbon des deux tranches déclassées. Ce combustible, venant tout droit de Carmaux, ouvrirait des perspectives rassurantes aux mineurs du Tarn, dont l'activité n'a été maintenue que pour de simples raisons électoralistes (cf CA n° 25) et qui craignent de ne pas pouvoir toujours gagner contre la logique économique des technocrates parisiens. A ces propositions, EDF oppose un refus énergique: elle invite plutôt les travailleurs d'Ambès à rejoindre le chantier de Golfech. On ne peut pas concilier nucléaire et charbon. EDF a choisi de faire des coupes sombres dans ses commandes (5 millions de tonnes en 1990 au lieu de 18,4 millions de tonnes en 1982), compte tenu de l'importance des fournitures nucléaires. Cet été, elle a même dû liquider, à très bas prix, des stocks de charbon qu'elle avait

* Framatome explore déjà trois voies : le combustible nucléaire, le service et la maintenance des centrales, l'exportation ; il cherche à se diversifier en particulier dans le secteur de l'intelligence artificielle.

La SGN (Société Générale pour les Techniques Nouvelles, filiale de la COGEMA), investit dans les programmes de recherche portant sur le génie bio-médical, l'agro-industrie, les matériaux nouveaux, l'électronique et l'automation.

La CGE vient de constituer un holding avec Thomson, la plaçant dans le concert mondial de l'industrie électronique.

commandés pour alimenter ses centrales thermiques, et qui lui restent sur les bras. « Il serait absurde de poursuivre la relance charbonnière alors que la consommation se réduit comme une peau de chagrin **en raison de la faible croissance économique** ». L'absurdité qui présiderait au développement du charbon ne vaut plus quand il s'agit du nucléaire ! EDF ne s'est-elle pas dite favorable à l'installation d'une centrale nucléaire en Bretagne, de préférence à une centrale thermique ?

Les mineurs de Carmaux et de Decazeville, et ceux des bassins condamnés à court terme, seront les principales victimes, avec les travailleurs du fuel, de la nouvelle politique commerciale d'EDF et du remplacement des centrales thermiques par des réacteurs nucléaires.

Pourtant le gouvernement affirme que le charbon est une « énergie d'avenir » et il souhaite une politique de commercialisation active du charbon dans l'industrie. Mais Charbonnages de France ne devra pas s'embêter avec les mines de l'hexagone ; il lui faudra jouer un rôle de premier plan dans le mouvement charbonnier international, ce qui suppose importations et achats de mines à l'étranger. L'aide de l'Etat consacrera ces orientations extérieures pleines d'ambition. La diversification promise des sources d'énergie s'apparente en fait à une division internationale du plus bel effet, la spécialisation dans la technologie nucléaire restant le fleuron de l'industrie française.

Le pétrole

Le pétrole fait aussi les frais du nucléaire. Le gouvernement a clairement annoncé sa diminution dans le bilan énergétique global (33 % contre 46 % actuellement). Mais, dans le même temps, l'Etat souhaite que les compagnies pétrolières françaises poursuivent leurs efforts de prospection à l'étranger et reconvertissent leur outil de raffinage pour privilégier les produits légers, plus demandés, et se détourner des produits lourds. Mais les pétroliers français, préférant le premier objectif, choisiront plutôt de réduire leurs capacités de raffinage plutôt que de les convertir. Il faudra alors continuer à augmenter l'importation de produits légers, — les plus chers —, tandis que les produits lourds se retrouveront sans débouchés, le principal client étant les centrales thermiques amenées à disparaître d'ici 1990. En tout cas, c'est déjà cette logique qu'a choisie la filiale française d'Esso qui fermera la raffinerie d'Ambès (Gironde) en 1984, refusant de la reconvertir et préférant conserver ses secteurs les plus performants (une partie de Fos, Port-Jérôme en Normandie).

Pourtant, tout proche, se trouve le gisement de pétrole de Parentis, qui constituait une des sources d'approvisionnement ; il est prévu de l'exporter, dorénavant...

Le gaz

On retrouve la même incohérence pour le gaz. Il en reste à exploiter à Lacq, même si sa production doit diminuer par paliers progressifs jusqu'en 2000. Les perspectives de consommation imposeraient une diminution des achats à l'étranger. Mais diplomatie oblige !... Pour ne pas remettre en question les contrats stratégiques de fourniture passés avec l'URSS et l'Algérie, le gouvernement a maintenu un objectif élevé de pénétration du gaz, supérieur même au niveau actuel. GDF entre en compétition avec EDF ! Lui aussi fera cracher les usagers, puisqu'il devra leur faire prendre en charge le surcoût du gaz algérien.

L'électricité nucléaire

Comble d'ironie, au plus fort de ce jeu de massacre, il ne s'avère pas du tout que la fée électricité-nucléaire soit des plus compétitives.

L'exemple de Péchiney, gros consommateur d'électricité pour sa production d'aluminium, est à ce titre significatif.

Son usine à Noguères (Lacq) bénéficie de l'électricité de la centrale thermique d'Artix, au prix du coût d'exploitation. Artix doit fermer en 1987. La CGT, comme pour Ambès, propose la reconstruction d'une centrale classique. Pas question pour EDF : faudrait pas oublier Golfech ! Péchiney est d'accord pour se brancher sur la centrale nucléaire à condition de ne payer l'électricité qu'à 8 à 9 cts le kw, au lieu des 15-16 actuels, ou encore, avec l'aide de l'Etat, il pourrait se payer un morceau de centrale. EDF, même si elle a l'intention de proposer une gamme de tarifs bas pour séduire les industriels, ne se sent pas les reins solides pour se laisser imposer un prix inférieur au coût de revient. D'autant que les exigences de Péchiney pourraient encourager d'autres industriels. De toute façon, PUK, encouragé par l'Etat, prépare le redéploiement des ses activités près des ressources de bauxite (Afrique) et des ressources d'électricité (Australie, Canada) dont les prix sont bien meilleur marché que ceux d'EDF. Alors quoi, ce parc nucléaire, à la compétitivité tant vantée !

Tout ces exemples prouvent que, sous une apparente incohérence, l'énergie, comme tout autre secteur industriel, est livrée à la concurrence la plus éhontée au détriment des travailleurs et des populations, et pour l'implacable sélection des meilleures sources de profit pour quelques-uns.

Priorité au nucléaire, donc, mais tout est-il joué ? EDF a-t-elle les atouts en main, elle qui est « condamnée à réussir » ?

EDF : condamnée à réussir...

En effet, le choix nucléaire, s'il a profité et profitera encore à de grands groupes industriels, est assumé par EDF, et il lui faudra valoriser ce « gisement ». Or, l'équilibre est instable et plus fragile qu'il n'y paraît.

EDF est endettée jusqu'au cou : 150 milliards de francs dont 60 milliards en devises en décembre 82. Elle accuse un déficit, accumulé sur trois ans, de 17 milliards de francs.

Il lui faudra **équilibrer ses comptes...** Et la poursuite du programme nucléaire va lui coûter cher !

Il lui faudra **développer le marché intérieur,** et pour cela engager des moyens importants.

Dans ce sens — ce qui prouve qu'elle a besoin de redorer son image de marque —, elle a engagé une campagne commerciale agressive, sous forme de spots et placards publicitaires, qui réanime les vieux souvenirs du tout-électrique et incitent sans vergogne au gaspillage : 20 millions de francs y sont passés en un mois ; 2 milliards suivront. Il n'est pas dit que cette publicité débile aura un effet, l'augmentation des tarifs (+ 11,5 % depuis le printemps), qui a pour but de renflouer ce programme nucléaire onéreux, étant déjà fortement dissuasive.

Finie la politique de maîtrise et d'économie d'énergie qui n'a, elle, aucun lobby pour la défendre ni aucun impératif diplomatique. A ce sujet, le raisonnement plein de fine logique tenu par Leprince-Ringuet dans une tribune du *Monde*

devrait lui valoir, à juste titre, un siège auprès de Tazieff au gouvernement, tant il résume parfaitement la logique de nos dirigeants : « *Il serait absurde de réduire à l'excès le potentiel de cette forme d'énergie (nucléaire)* ***malgré l'investissement très important*** *exigé par la construction des centrales. Les économies d'énergie doivent être naturellement poursuivies* ***là où les investissements ne sont pas trop lourds*** » (sic !)

Autre mesure : la politique de séduction auprès des industriels pour exclure le fuel et faire pénétrer l'électricité dans l'industrie française. Des tarifs incitatifs à se brancher sur la bonne source sont présentés, assortis à des contrats de longue durée garantissant le prix de l'électricité sur 10 ans maximum. Mais l'exemple de Péchiney montre qu'EDF a du mal à s'aligner sur les exigences des plus voraces en électricité. De plus, rien ne prouve que la pénétration de l'électricité soit importante : le type d'industries qui sont encouragées comme porteuses de plus forte valeur ajoutée (électronique, informatique, biotechnologie), sont moins énergivores que les activités de base amenées à se réorienter (sidérurgie, chimie lourde, papier, aluminium...). Rien ne dit non plus que soit acceptée sans heurts ni coûts sociaux la modification des procédés de production qu'entraînera la pénétration de l'électricité (chômage accru ; rythmes de travail qui rogneront sur les week-ends, l'été...)

Il faudra aussi qu'EDF recherche **une productivité accrue.** Chose peu facile quand plus de la moitié du déficit est dûe aux pannes régulières des centrales, quand celles-ci ne tournent qu'à 50 % de leur capacité et que le prix de revient du Kw/h ne cesse d'augmenter (il a triplé en 5 ans). Ou alors, il faudra négliger la sécurité... D'autant qu'EDF est également invitée à ralentir ses investissements (21 milliards de francs étaient consacrés au programme nucléaire).

Malgré tout, d'un autre côté, EDF est **encouragée à investir** dans la mise en place d'une industrie française performante de production d'équipements électriques ; ce programme, qui coûtera 1 milliard de francs en 1984, vise à accroître de 5 milliards de Kw/h par an la consommation électrique de l'industrie ; tout cela pour « placer » le surplus découlant du suréquipement nucléaire. Drôle de stratégie qui consiste à gaspiller de l'argent pour absorber le gaspillage !

Il faudra aussi qu'EDF élabore **une stratégie d'exportation.** 20 terrawatt h (terra : 1000 milliards) sont prévus, ce qui est un maximum ; il resterait encore 40 terrawatt h surproduits. Des espoirs sont entretenus, nous dit-on, pour l'Allemagne, le Portugal, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Angleterre. Mais nos voisins traversent eux aussi une accalmie en besoins énergétiques. La vente d'électricité a baissé en 82 (3,8 milliards de Kwh contre 4,8 en 81). Elle ne rapporte que 300 millions à EDF, mais par contre coûte cher en équipements : 7 milliards de francs seront dépensés pour la liaison avec l'Angleterre par câbles sous-marins.

Quant aux ventes de centrales, les pays du Tiers-Monde, eux-mêmes endettés et non solvables, n'apparaissent plus comme un marché inépuisable pour les nucléocrates. Cinq centrales ont été vendues pour cinquante construites ou en cours en France. Sans compter que les groupes français nucléaires perdent des marchés de gré à gré (c'est le cas de l'Egypte), se retrouvent en compétition mondiale avec d'autres consortiums et ont bien du mal à trouver des banques favorables à des emprunts.

Rendre la mission d'EDF impossible

Le programme nucléaire apparaît comme une fuite en avant prodigieusement onéreuse et absurde pour la collectivité.

Choix d'autant plus fou que les arguments mensongers d'antan disparaissent devant la réalité nue des enjeux. Le nucléaire n'a plus, même officiellement, de légitimité énergétique, dans un contexte avoué d'énergie surabondante ; ni même de légitimité quant aux prétendus emplois qu'il créerait. Une mission parlementaire dirigée par Quilès affirmait, en été 81, que le nucléaire créerait 140.000 emplois, alors qu'une politique d'économie d'énergie en créerait 300.000 ; qu'un emploi dans le nucléaire nécessitait un investissement de 8 millions de F, alors qu'avec la même somme on pourrait créer 15 à 20 emplois ailleurs. Le nucléaire (la CGT elle-même est obligée de le reconnaître à un niveau régional), ce sont des coûts sociaux et humains énormes, des milliers d'emplois sacrifiés, des régions entières qui accélèrent leur désertification. Le nucléaire est l'exemple le plus probant et le plus extrême du gaspillage institutionnalisé dont vit le système capitaliste. C'est le fumier mortifère dont s'alimentent des consortiums capitalo-militaires, avec la bénédiction des Etats, fussent-ils d'appellation « socialiste ».

Les arguments contre le nucléaire n'ont jamais eu autant de poids que depuis que le Pouvoir et EDF sont contraints de dévoiler les enjeux de leur stratégie : conserver l'outil nucléaire comme tremplin pour la restructuration et pour la survie de l'appareil de production capitaliste.

Aussi, faut-il continuer à s'appuyer sur le non-sens énergétique et financier des centrales nucléaires, prouver que le nucléaire nous enfonce dans la crise et bouche notre avenir, exhiber le rôle et les buts de l'Etat-PS, démoraliser EDF, lui rendre la mission impossible.

Les actions de non-paiement des factures, de détournement de publicité, ce qui peut saboter l'image de marque nucléocrate et toucher à ses intérêts financiers, sont plus que jamais à l'ordre du jour. Avec bien sûr, les luttes, à mener contre la construction des centrales, des surgénérateurs ; contre les transports des matériaux et des déchets ; les mobilisations contre le nucléaire militaire ; cela sur le terrain social du travail et de la vie sociale, pour poser les problèmes d'énergie et de production autrement qu'en terme de productivisme.

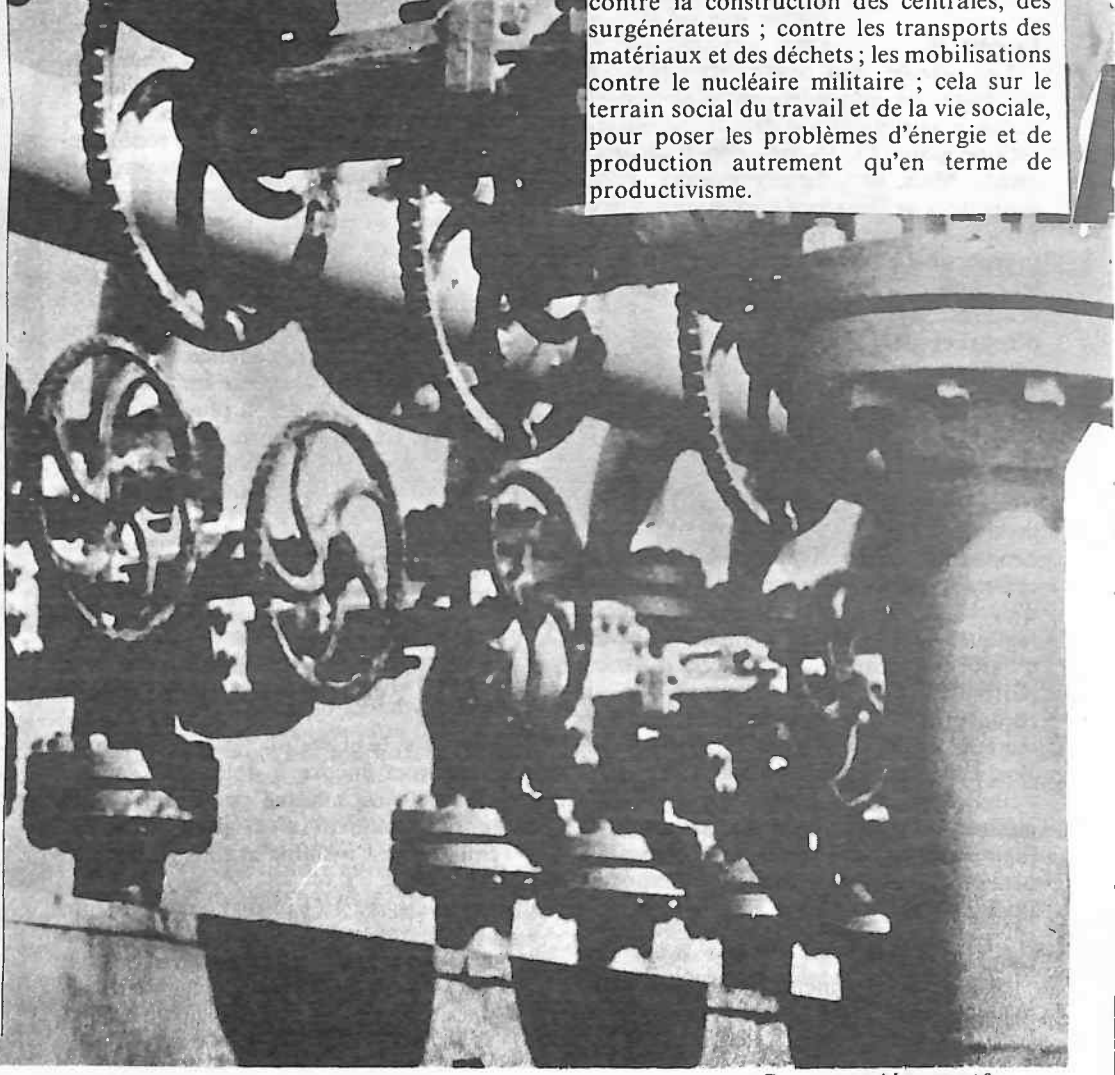

Quelques chiffres à propos des immigrés...

Malgré les réticences que pourraient soulever chez des libertaires l'emploi d'une brochure telle que celle du MRAP (« *Ce que vous devez savoir à propos des immigrés* »), il nous a pourtant paru bénéfique et même nécessaire d'en extraire les chiffres qui suivent. Et ce en laissant volontairement au placard l'interprétation qu'à le MRAP de l'immigration.

Le racisme est aujourd'hui un courant d'opinions qui se développe à la vitesse grand V et dont les arguments anti-immigrés sont principalement économiques. Même si les raisons réelles de ce racisme sont ailleurs (choix des immigrés comme bouc-émissaires pour sortir de la crise), il faut être capable de démonter cette argumentation économique pour en arriver au véritable débat sur les raisons profondes de ce racisme anti-immigrés.

Ce texte n'est donc pas autre chose qu'une série de constatations économiques sur le rôle des immigrés dans la société française. Il n'a pas d'autre ambition que celle d'être un outil « technique » dans le débat sur l'immigration. A chacun d'y prendre les informations qu'il souhaite et de s'en servir comme il veut.

Qui sont les immigrés ?

Au 2 août 1982, ils étaient 4 223 928 (1) et représentent le même pourcentage de la population qu'il y a 50 ans. En proportion, ils sont plus nombreux que les français à exercer un travail. A 90 % ils sont manœuvres, O.S ou O.Q.

Le coût social des immigrés

Contrairement aux idées répandues, les immigrés coûtent moins cher que les français :

★ En ce qui concerne le logement, l'action socio-culturelle, la formation professionnelle, etc. : tous les fonds débloqués pour l'immigration proviennent du fonds d'action sociale. Or celui-ci est alimenté pour l'essentiel par la part retenue sur les allocations familiales des immigrés dont la famille est restée au pays d'origine. En 1981, leur apport représentait 94 % du montant total du F.A.S.

★ Pour la formation professionnelle, comme le déclarait Alfred Sauvy : « La France a acquis gratuitement le fruit de 10 millions d'années de travail, soit environ la moitié d'une année de sa production ». En 1980, à chaque fois qu'il faisait appel à un immigré plutôt qu'à un français pour effectuer un travail, le patronat économisait 30.000 F.

★ Comme tous les autres travailleurs, les immigrés cotisent à la sécurité sociale. Et sur la même base. D'après une enquête récente de la caisse primaire d'assurance maladie de la Région parisienne, les immigrés coûtent moins cher en frais maladie que les français : 3251 F par tête contre 3820 F.

★ Pour les dépenses de médecine courante (visites, consultations, pharmacie, etc.), les prestations en nature représentent en fait la moitié de celles des français.

★ En fait, il n'y a qu'un secteur où on puisse dire que les immigrés coûtent plus cher que les français : **Les accidents du travail.** Ils sont deux fois et demi plus élevés pour les immigrés que pour les français. Ceci est à attribuer aux emplois qu'ils occupent qui sont les plus pénibles et les plus dangereux.

★ En ce qui concerne les allocations familiales il est vrai que les immigrés perçoivent plus de prestations que les français. Mais c'est parce que les familles immigrées ont en général un plus grand nombre d'enfants que les familles françaises. Il n'en reste pas moins vrai qu'une part importante des allocations familiales est retenue lorsque les enfants du travailleur immigré ne sont pas en France. Le tiers seulement de cette retenue est versée au F.A.S. Le reste (1 milliard et 213 800 F en 1981) constitue un bénéfice net pour les Caisses d'allocation familiale et contribue à l'équilibre du budget de la sécurité sociale.

Les immigrés et l'emploi

Il est malhonnête de faire l'amalgame entre chômage et immigration, car en juillet 74, date de l'interruption de l'immigration, il y avait en France 378 400 demandeurs d'emplois et au 31 décembre 1982, il y en avait 2 009 000 soit 5,30 fois plus alors que le nombre des travailleurs immigrés est demeuré à peu près constant. En fait, les travailleurs immigrés sont victimes du chômage à un taux qui dépasse légèrement celui des français. Le départ des immigrés, loin de résoudre les problèmes aurait des conséquences néfastes. En effet, sur les quelques 2 millions et demi de chômeurs, il y a une majorité de femmes, de nombreux jeunes, beaucoup de personnes de plus de 49 ans, des employés, des techniciens et des cadres. La plupart ne sont pas à même d'exécuter ou refusent d'accomplir les travaux des immigrés, pénibles, non-qualifiés, mal payés et souvent les plus dangereux.

Il ressort d'une étude interministérielle faite en 1976 que le départ de 150 000 immigrés laisserait au mieux 13 000 emplois. Sans compter les inconvénients que procure le renvoi à l'étranger de 150 000 consommateurs.

Ce n'est pas en diminuant la population active, ni la population en général que l'on peut supprimer la crise : de toute évidence, le problème et sa solution se situent ailleurs que dans ce genre de schémas simplistes.

L'apport de l'immigration

Malgré leur absence de formation, en tant que manœuvres, O.S., O.Q., il ont participé pour 25 % au relèvement et à l'essor de l'économie française, à la croissance du niveau de vie des français. Ils ont construit 33 logements sur 100, 25 autos sur 100, 90 km d'autoroute sur 100.

D'autre part les immigrés contribuent à la natalité pour un pourcentage supérieur à celui des français, évitant ainsi que la France devienne trop rapidement un pays de vieux.

Pour ce qui est de la délinquance, le récent bilan de la France fait ressortir que la délinquance des immigrés est plutôt moindre que celle des Français, en tenant compte des personnes de même âge, de même sexe, de mêmes conditions de travail et de logement. En effet, la population française compte en proportion plus de femmes, d'enfants et de personnes âgées, catégories où il y a nettement moins de délinquants, et toute statistique globale négligeant cette différence, déforme la réalité.

Il est évident que l'insécurité en France est un phénomène de société, alimenté par la crise, le chômage, le désarroi de la jeunesse....

A propos d'un épouvantail

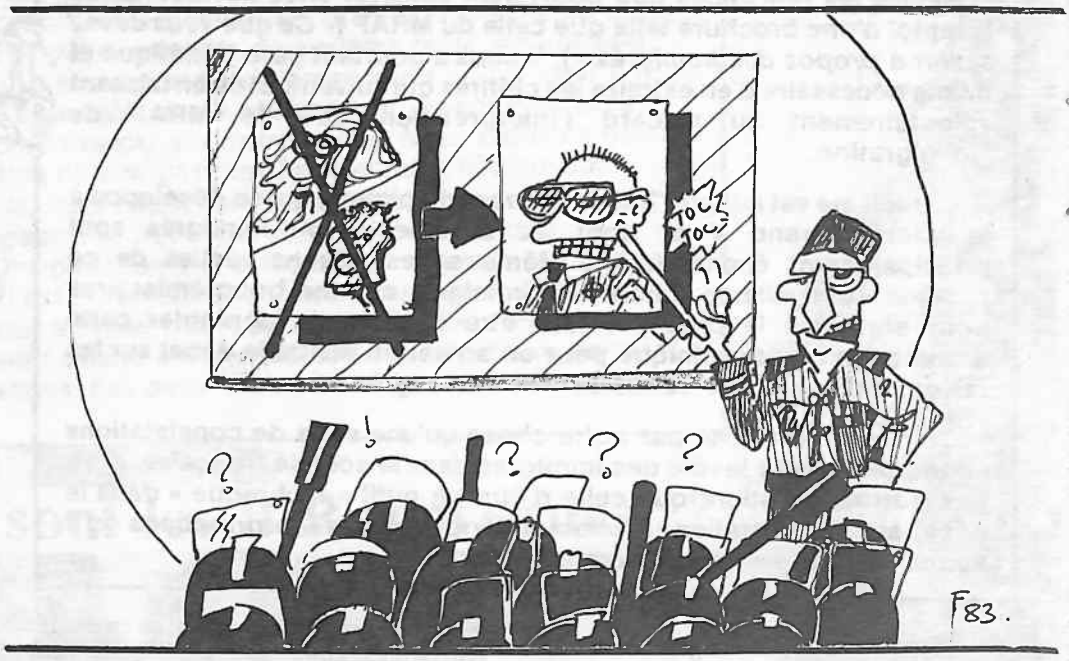

On peut entendre, çà et là, des libertaires parler de la montée du fascisme, comme d'un épouvantail agité par le gouvernement en vue de dissuader les travailleurs de s'agiter, voire même en vue de se rallier des militants dans une sacro-sainte alliance anti-fasciste.

Dans les événements estudiantins du dernier printemps, dans les mouvements corporatistes traditionnellement réactionnaires, dans les faits divers racistes certains ne voient que manipulation des médias orchestrée par le gouvernement. Que la presse ait parlé de nouveau mai 68, cela n'a rien de nouveau, dès qu'il y a à Paris une agitation qui sort de l'ordinaire, on fait référence à mai 68. Que la presse grossisse certains phénomènes, c'est tout à fait logique : Cela rapporte du fric. C'est la parano militante qui transforme une information en dossier pour les impératifs de la vente en manipulation politique des masses. Certes on peut penser qu'il y avait un certain décalage entre la mobilisation de groupes fascistes ou réactionnaires et l'agitation qu'ils ont provoquée. Cela est particulièrement vrai pour les manifs estudiantines de Paris. Cela n'est pas dû aux mass-médias mais aux infiltrations fascistes dans la police. Etrangement ce sont les brigades à moto, les brigades en civil (recrutées dans les commissariats et brigades de la Préfecture de police) qui se sont taillé la part du lion dans les affrontements. On peut dire sans trop exagérer que plutôt que d'envoyer les CRS et Gardes Mobiles traditionnellement plus «républicains» on a envoyé contre les fascistes leurs copains. Pas étonnant que ces derniers aient matraqué à tour de bras, étudiants, journalistes, badauds et cela avec le maximum d'indiscrétion, histoire de redonner un goût mai 68 à l'affaire. Cela ne fait que confirmer ce que tout le monde sait : à savoir qu'il y a, au plus haut niveau comme au plus bas, des policiers qui sont plus proches du Front national que du gouvernement.

Par la suite, les manifs de flics ont montré d'une part à quel point l'extrême-droite est puissante sous les képis et d'autre part que le gouvernement avait des comptes à régler avec une police qui ne lui obéit pas.

Là encore, il vaudrait mieux se méfier de l'épouvantail. Les «militants libertaires» peuvent dès à présent s'adresser au siège du Front national pour savoir si leur nom figure au fichier anti-terroriste. Outre ce détail gênant, on sait depuis 80 le danger que représente une fraction de la police qui agit pour ses propres convictions. Voir ce qui est arrivé à certains Basques, à Goldman, à Eric Moreau (c'est plus récent), sans parler de ce que peut être une police qui, comme au temps de l'O.A.S., fait du zèle lorsqu'il s'agit de réprimer travailleurs immigrès ou français.

Certes le mouvement étudiant de ce printemps ne fut pas un raz-de-marée pro-fasciste. Néanmoins, il a permis aux groupes fascistes de recruter et de multiplier leurs effectifs (notons au passage que la crise du militantisme semble inexistante dans ces milieux). Il leur a permis également de passer du stade de groupes semi-clandos osant à peine mettre le nez dehors, à celui de courant d'opinion large et banalisé. Ajoutez à cela une expression publique dominée par la droite à Paris, et les groupes fascistes ont tous les moyens de pénétrer les couches sociales les plus diverses.

De la même façon qu'en son temps l'extrême-gauche était partie intégrante du phénomène de mode parisien, ce qui lui permettait d'influencer tous les milieux, c'est aujourd'hui le fascisme qui est à la mode. Ce sont les rasés que vous rencontrerez dans le nouveau Paris by night.

Le fascisme tend à devenir un courant d'opinion, une sensibilité banalisée qui se développe dans la région parisienne (entre autres) et cela sans distinction de classe. Cela s'appuie sur un racisme que la gauche ne dément pas, sur un désir de sortir de la crise; protectionnisme, sécurité, etc. Un régime fort, le départ des immigrés, la sécurité, le renouveau national, c'est le genre de slogans qui marchent de mieux en mieux que ce soit chez les commerçants, les flics, dans les petites industries jusque dans la base de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

Plus qu'un courant d'opinion cela prend forme dans les faits divers ; ratonnades dans les quartiers populaires (comme par hasard là où la droite ou l'extrême-droite vient d'être élue), bavures policières, etc. Cela prend forme également dans les votes (voire les dernières municipales), dans la rue : manif de commerçants dans le XVIIIème (une première). Dans le quotidien ce sont les municipalités communistes qui cèdent aux commerçants et organisent descentes de police et quadrillage dans les banlieues

Certes le Front national n'a pas de projet économique susceptible de représenter une alternative à la crise (quoique cela puisse venir) et en ce sens il ne représente qu'un danger limité. Il serait tout de même particulièrement gênant pour les couches sociales «objectivement révolutionnaires» de voir en leur sein se développer des groupes fascistes. C'est très embêtant de développer une «dynamique révolutionnaire» quand les fascistes ne sont plus dans les beaux quartiers, mais parmi vous, socialement implantés dans les boîtes, quartiers, chez les jeunes. Sans aucun doute en encadrant les skin heads le Front national cherche à s'implanter chez les jeunes précaires. Par leur intermédiaire il peut recruter des S.A. nouvelle formule. A savoir des jeunes dans des situations financières difficiles, généralement en rupture avec l'autorité parentale, sur des thèmes primaires et vieux comme le monde : mythe de l'armée, jeunesse saine, racisme, etc. Tout en composant avec des thèmes plus «radicaux» : squatts, haine anti-flics, affrontements avec l'Etat. Cette mode ne peut, faute de perspectives, que rester minoritaire, mais suffisamment importante et active pour bloquer l'émergence d'autres mouvements sociaux, pour empêcher une quelconque unité populaire, pour renforcer les sentiments d'insécurité, pour cautionner la récession économique et la répression policière. Voir à ce sujet le rôle des skin-heads anglais et du National front.

Que des secteurs traditionnellement réactionnaires (commerçants, flics, professions libérales) s'agitent sous un gouvernement de gauche, que des prolétaires face à la crise se tournent vers l'extrême-droite, cela n'a rien d'inattendu et cela reste aujourd'hui un phénomène minoritaire. Ce qui est particulièrement inquiétant c'est le manque de moyens dont nous disposons pour empêcher le développement de tels mouvements. Se mettre des œillères, nier que le fascisme représente aujourd'hui un danger, c'est d'une certaine manière s'en remettre au gouvernement pour régler le problème.

La montée du fascisme est le problème de ceux qui luttent, et ceux là savent depuis longtemps qu'ils n'ont rien à attendre du gouvernement.

Le sens de ce texte n'est pas d'appeler à la constitution de comités antifascistes, mais d'expliquer les problèmes que pose la montée du fascisme dans une intervention quotidienne.

Skin-Head

Le phénomène «Skin-Head» vient d'Angleterre. En anglais, Skin-Head signifie «crâne Rasé». Ce phénomène apparu dans les années 1960 était au départ purement musical. C'étaient des jeunes, blancs et noirs qui se rasaient la tête et jouaient du Ska et du Reggae. Ce mouvement a pratiquement disparu à la fin des années 60 et est réapparu au moment de la vague Punk. Entre temps, le mouvement Skin-Head avait changé et était devenu nettement plus pro-fascisant (bien que l'on trouve également des Skins anti-fascistes, on peut dire néanmoins que la tendance est à une radicalisation vers l'extrême-droite). A travers leurs groupes de musique, leurs journaux, etc, les Skin-Heads reprennent aujourd'hui des thèmes chers à l'extrême-droite britannique : «Nous sommes la jeune classe ouvrière blanche» ; «Fierté de la vieille Albion» (faisant ainsi référence à un âge d'or mythique de la vieille Angleterre qui vivait alors sans la crise) et dirigeant leur agressivité vers les populations immigrées jugées responsables de la crise économique. Les Skin-Heads anglais sont pour une bonne partie ralliés au «British Movement», comprenez «la branche action» du National front. Bien sûr le National front n'est pas en passe de prendre le pouvoir politique en Grande-Bretagne. Il joue cependant un rôle socio-politique très important pour le capitalisme britannique. Il est présent partout : sur les marchés, dans les usines, dans les écoles, dans les squatts. Ainsi, il est une force active et bloque toute avancée possible d'un mouvement social en jouant le rôle de diviseur du prolétariat. Il empêche par là-même le sentiment d'appartenance forte à une classe sociale en introduisant de nouveaux critères de division.

Les Skin-Heads français sont apparus vers 80 de façon tout à fait embryonnaire. Se défendant de toute opinion politique ils ont pu cotoyer les milieux autonomes jusqu'à ce que leur lien avec la FANE devienne trop évident. Ce qui explique qu'ils soient aujourd'hui parfaitement renseignés sur les habitudes et les querelles internes de l'extrême-gauche. L'échec de la FANE les a contraints à se faire oublier jusqu'à cette année. Aujourd'hui nettement plus nombreux, leurs liens avec le Front national sont devenus nettement plus pratiques. Il est difficile d'apprécier où s'arrête la mode et où commence le militantisme, mais que penser d'une mode qui valorise l'armée, le nationalisme, et le racisme. (La même remarque peut s'appliquer à la mode «Rebel», Rock du sud des U.S.A.).

La F.A.N.E. un premier essai ?

En 1980 la FANE (Frédericksen) avait tenté d'infiltrer les milieux de jeunes radicalisés, se servant entre autres des Skins locaux. Ce fut un échec cuisant lorsqu'ils se trouvèrent face à la deuxième génération d'immigrés et par la suite face aux sionistes. Le Front national tente aujourd'hui la même chose avec une situation plus favorable et la leçon des échecs précédents.

Quant à la situation il est évident que le racisme passe mieux, surtout sur des arguments plus économiques que strictement raciaux. D'autant plus que la deuxième génération de l'immigration a perdu de sa dynamique.

D'autre part on remarque que l'antisémitisme reste aujourd'hui au placard, que le Front national encadre de façon bien plus étroite les Skin-Heads, les protégeant si besoin est. Le niveau d'organisation est bien supérieur, les fascistes désertent leurs locaux, leurs points de vente les plus connus et de ce fait exposés et préfèrent apparaître de façon moins prévisible.

VITE FAIT SUR LE ZINC

Philippe Bidart Réclusion perpétuelle

Cela s'est passé aux assises de Poitiers où il était jugé par contumace après disjonction du cas Manterola. Il est accusé d'être un leader de l'organisation basque Iparretarrak et d'avoir participé à un bracage à Dax. Son nom a été avancé à grand renfort de «sensationnel» à propos de la mort de deux CRS à Baigorri l'an passé, et de celle de celui de léon, cet été.

Militarisation de la France

Près de 400 jeunes maghrébins des banlieues ont été accueillis cet été en vacances par les militaires, dans le cadre de l'opération « Prévention été 83 » ; cela se passait notamment dans les camps militaires encadrés par des colonels et autres gradés du centre d'entraînement commando, anciens de l'Algérie française ; les parents, au départ ignoraient que cela se passait dans les casernes !

- **Armée-informatique** : Hernu vient de décider que 400 appelés du contingent issus des grandes écoles ou des universités vont, dès septembre, initier les jeunes chômeurs à l'informatique, dans le cadre de la formation professionnelle des 16 à 22 ans.
- **Symbiose armée-sport, nouveau protocole d'accord** : le ministre du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, Edwige Avice, a signé cet été des protocoles d'accord avec l'armée et la sécurité publique (Franceschi) pour caser ses sportifs de haut niveau dans la police et introduire le sport de boules dans l'armée. Hernu, Lang and Co doivent être contents !
- **Racisme d'Etat institutionalisé** : Mardi 13 septembre, rue St-Denis, scène de rafle à Paris : 500 vérifications d'identité de « sales gueules » dans le cadre de « l'opération salubrité », 76 personnes sont embarquées au commissariat, 6 clandestins sont arrêtés et seront expulsés suite aux déclarations de Mitterrand du 31 août : « Les clandestins menacent l'équilibre de la France ». Le racisme est institutionalisé, tout immigré est désormais un clandestin en puissance. L'opération salubrité sera renouvelée le lendemain soir. Le délit de sale gueule est une procédure officielle ; Le Pen doit être content, de multiples Dreux se préparent.
- **Racisme et sécurité** : Jeudi 15 septembre, une centaine de personnes ont manifesté dans le 19è à Paris contre les squatters aux cris de « Expulsion = Sécurité ». Les politiciens du PS, PC et RPR y pavanaient. Effet Dreux, bis.
- **Des appelés au Liban** : Des parachutistes, dont des appelés volontaires ayant opté pour un service militaire long, vont relever fin septembre le contingent français de la force multinationale de sécurité. Ils viendront d'Albi.

Le nucléaire de gauche, c'est pour bientôt.

Malgré le déficit économique d'EDF, malgré le rapport Josèphe et bien que rien ne soit annoncé officiellement, les travaux préliminaires à la centrale nucléaire de Civaux continuent comme si de rien n'était : le début de l'autoroute d'accès à Civaux a été réalisé pendant l'été, EDF commandite toujours des géomètres pour faire des relevés sur le terrain sans autorisation préfectorale, les premiers contrats de terrassements ont été signés et des appels d'offre ont été lancés par EDF, le hameau de Laps, cœur du futur site, est désert et clôturé de barbelés.

Mitterrand devrait, lors de son voyage dans le Poitou, annoncer le début des travaux.

Qu'en est-il des déclarations de Cartraud (l'actuel député PS de Civaux), faites fin 80, avec le PS de la Vienne : « Non à Civaux » ?

Où est-il le moment où la Fédération PS de la Vienne déclarait, en mars-avril 81 : « Si François Mitterrand est élu, le site de Civaux ne sera pas ouvert » ? Promesses électorales !

Ce même député PS, en juin 83, lâchait publiquement : « il faut que Civaux se fasse », ce qui a fait dire à un des rares membres du CANCV (comité de Civaux) qui se manifeste, le Dr Cauchois, dans une lettre ouverte aux élus socialistes de la Vienne, leur rappelant leurs positions girouettes : « Nous ne croyons plus en vous » !

Quant au député PS de Poitiers, Santrot, il est prêt à sacrifier la vie de Poitevins sur l'autel du nucléaire de gauche, car la source d'eau qui alimentera Poitiers sera contaminée par les eaux radioactives de la Vienne !

Comme d'habitude, la droite et les patrons pleurnichent en cœur avec le PC, à cause du retard dans l'annonce des travaux. EDF continue sa propagande : les journalistes des quotidiens locaux sont invités à visiter, tous frais payés, la centrale de Flamanville et La Hague, une exposition publique s'est déroulée à Poitiers sur « sécurité et nucléaire », et les collégiens de la région de Civaux visitent toujours la centrale.

Grève chez Debar

A Reims, dans l'imprimerie Debar, les ouvriers ont débrayé l'après-midi du 14 septembre et le lendemain matin. Cette grève sauvage, qui avait pour but des revendications salariales, a été lancée par la CGT après la décision unanime de l'équipe d'atelier de l'après-midi.

Le mercredi, le directeur général, M. Valette ne voulait rien céder, mais le jeudi, quelques unes des revendications étaient en partie obtenues (déblocage des salaires pour ceux mutés à des postes aux salaires moins élevés, augmentation du coefficient pour le personnel féminin et les massicotiers, et 4 h de grève payées).

Après l'intervention de M. Valette expliquant la situation précaire de l'entreprise, 58 ouvriers votèrent pour la reprise du travail, contre 36 désirant continuer la lutte. Quoiqu'encore en minorité, ceux ne voulant plus faire les frais de la restructuration deviennent de plus en plus nombreux. Il y a à peine un an, ils n'étaient qu'une vingtaine, en comptant l'ensemble du personnel, bureaux et atelier confonfus.

Antimilitarisme : perspectives

Cet article n'a pas pour ambition de faire un bilan de la lutte antimilitariste de l'année écoulée, mais de tenter aux travers des rencontres et notamment du caming antimilitariste qui s'est déroulé à Carmaux début juillet, de dégager des perspectives pour ce mouvement qui cherche depuis plusieurs années un second souffle.

Bilan du camping.

Sans vouloir faire un compte rendu exhaustif du camping, voyons ce qui s'est fait et dit d'important.

Ce camping était organisé par le Comité d'objecteurs et antimilitaristes tarnais (C.O.A.T.). C'était le 5ème de ce type lié au journal « Objection » (1) et le 2ème au nom de la Coordination nationale antimilitariste créée l'an passé au cours du précédent camping organisé par Objections en monde rural, au col de La Loge (Loire). Sur le camping de Carmaux proprement dit, il est à signaler l'excellente préparation technique de celui-ci, que ce soit pour le lieu, l'hébergement et tous les problèmes matériels, l'information également puisqu'un journal du camping était tiré journellement, permettant aux participant(e)s de suivre les débats de la veille. L'équipe organisatrice mérite doublement qu'on lui tire un coup de chapeau, puisque celle-ci dut retrouver un lieu pour organiser le camping, qui était initialement prêté par un copain du groupe, décédé au printemps lors d'un accident de travail.

D'ailleurs, en France, depuis maintenant cinq ans, des groupes ont montré qu'ils avaient la capacité militante d'organiser des rencontres nationales importantes (Toulouse, Bretagne, Loire...). Par contre la prise en charge politique par l'ensemble de la CNAM a été quasi nulle ; ce qui explique que les débats n'étaient pas préparés. L'ambiance générale du camping, était surtout à la déception, à la morosité.

D'abord le nombre de participants était moindre que l'année dernière (120 au lieu de 200), cette morosité s'explique par l'échec des objectifs que s'était fixés la CNAM ; il est apparu qu'ils étaient beaucoup trop ambitieux. L'excès d'optimisme qu'avait entrainé le dynamisme d'« Objections en monde rural », était finalement un piège.

Parmi les axes de luttes que s'étaient fixés les antimilitaristes :

— participation spécifique des antimilitaristes au mouvement pacifiste (avec documents de la CNAM sur cette question : non parus) ;

— Lutte contre la conscription en profitant de l'échéance de la nouvelle loi de programmation militaire (avec argumentaire contre la conscription que devait produire la CNAM et qui n'a pas vu le jour).

— Lutte contre la symbiose armée-éducation.

Seul le dernier point a vu un investissement conséquent de la part des antimilitaristes. La lutte contre la conscription qui devait être mise en avant pour le vote de la loi (juin) n'a pas eu l'effet mobilisateur attendu, même si quelques jours avant le vote de la loi et de par la reprise des procès contre les réfractaires, une mobilisation assez importante avait vu le jour, au plan matériel seule une affiche tirée à 5000 exemplaires, et collée à la hâte juste avant la loi avait vu le jour.

Pour la lutte anti-guerre, les quelques groupes qui s'y sont investis (Yvelines, Tarn, Lyon, Lot, Alsace) sont tombés d'accord sur l'échec général de la participation des antimilitaristes à la bagarre contre l'installation des euromissiles. Cette participation s'est faite au sein, ou de façon proche des CODENE.

Paradoxalement, malgré ce constat d'échec, il est sans doute permis d'être plus optimiste pour cette année. Explication : l'an passé, les débats étaient rondement menés ; le dynamisme des organisateurs avait influé sur tous, tout ceci avait débouché sur la création de la CNAM et sur des décisions concrètes, mais cette euphorie ne reflétait pas la réalité du mouvement. Cette année nous sommes retombés sur terre. Eh bien cette réalité, n'est pas si sombre qu'il y paraît :

- D'abord l'ensemble des groupes présents se sont investis contre la symbiose armée-éducation et ont impulsé ce mouvement qui compte 75 départements où des groupes, à des degrés divers, luttent contre la militarisation de l'enseignement.
- Une riposte concrète s'est mise en place lors du camping contre la répression des objecteurs insoumis notamment Thierry Dubuysson et Bernard Jaudon qui sont (surtout pour B. Jaudon) des enjeux nationaux.
- Le mouvement objection collective a mis en place tout un tas d'échéances et de rendez-vous, ainsi que du matériel de propagande.
- Contre la symbiose cela continue de plus belle.

En ce qui concerne le nombre de participants il est à signaler que le nombre réduit peut s'expliquer par la date du camping pas très favorable. En ce qui concerne le nombre de groupes représentés, il est sensiblement le même que l'année dernière (28 contre 30). Voyons plus en détail les principales décisions.

Objection collective

La formulation de la lettre décidée au camping est la suivante : « En raison de mes convictions, je me déclare objecteur et demande à bénéficier des dispositions de la loi relative à l'objection de conscience ». Une campagne d'action et de sensibilisation pour le droit à l'objection à tout moment, pour tout motif, sans service de remplacement, doit permettre de regrouper un maximum de demandes de statut durant les 6 mois suivant la parution de la loi au Journal officiel. (le 9 juillet). Les demandes de statut sont à faire désormais à M. le Ministre de la Défense — Direction centrale du Service National — 8, rue Hyppolite Bottier — 60209 Compiègnes Cedex.

La plateforme d'objection collective (cf encart) a été remaniée, pour la rendre beaucoup plus claire, moins technique, tout en marquant notre engagement politique antimilitariste de façon claire, en démarquant bien la notion d'objection de celle de service civil : exiger et non demander le droit à l'objection, s'affirmer réfractaire au service national (civil et militaire) c'est à dire refuser la conscription et la militarisation

La campagne objection collective comprendra aussi des consignes sur la démarche à suivre, une lettre de refus collectif du service civil, une attitude collective lors des procès, des moyens de coordination pour faire circuler l'information.

TRES IMPORTANT : L'objection collective concerne un maximum de personnes, nouveaux objecteurs, objecteurs en appel différé, objecteurs insoumis avant et après le 10 mai 81, renvoyeurs de papiers militaires.

Un 4 pages expliquant la démarche a été rédigé au camping, il est déjà disponible. Le commander rapidement à Objection collective

POUR UN LARGE MOUVEMENT DE DESOBEISSANCE «PLATEFORME OBJECTION COLLECTIVE»

Depuis qu'en 63, la loi s'est chargée de circonscrire la définition de l'objection, rares ont été les objecteurs à pouvoir se satisfaire d'une reconnaissance aussi restrictive quant au fond, alors que pour chacun d'entre nous il est essentiellement question de donner une réalité à des valeurs de «fraternité entre les peuples, de justice sociale, de solidarité avec les plus démunis».

Partant de là, nous ne pouvons que rejeter globalement :

— L'appareil militaire et son envahissement du domaine civil ;

— La domination et l'exploitation de quelque élite que ce soit sur les peuples de la terre, par leur organisation des échanges économiques, par les divisions nationalistes, et par la coercition étatique.

— La volonté d'embrigadement, de contrôle social que représente le principe de conscription, soi disant égalitaire et universelle.

— Le danger pressant que font peser sur l'humanité l'accélération de la course aux armements et l'affrontement armé des blocs par peuples interposés.

— Enfin, que dire du mariage «contre-nature» de l'homme et du militaire, il ne contribue qu'a renforcer des valeurs détestables comme le sexisme, le virilisme, le respect de la hiérarchie, la résolution par la violence des conflits, l'obéissance aveugle..?

Nous constatons que la revendication que nous avons d'être objecteurs dans un sens plein nous met au regard des lois de la collectivité à laquelle nous participons, en situation de réfractaires.

Cette situation de réfractaire nous est imposée, nous la revendiquons comme l'expression de notre opinion profonde. C'est notre activité antimilitariste (lutte contre la guerre, la militarisation de la société, l'embrigadement, les ventes d'armes...) qui est d'intérêt général et non pas un quelconque service civil ou militaire.

CEP BP 5006 Saint-Jean 69245 Lyon cedex 5 Il coûte o,20 F l'unité.

Un brochure, déjà en partie rédigée sous forme d'un numéro spécial d'Objection, comportera une analyse politique de la militarisation, de la conscription, de l'objection.

Cette brochure sera soit le nouveau guide de l'objecteur, soit un outil servant de support pour épauler la campagne objection collective.

En fin action nationale le samedi 26 novembre. Ce sera un point fort d'un envoi collectif de demande de statut.

La cotisation annuelle est fixée à 50 F. Chèque à l'ordre de Michel Lony à envoyer à Lyon.

Soutien à Bernard Jaudon.

Nous reproduisons l'article qui lui est consacré dans «Objections» N° 42-43. Il avait été condamné à 6 mois de prison ferme le 25 mars au tribunal de Câlon sur Saone. la confirmation de ce jugement par la cour d'appel de Dijon le 7 juillet est une décision politique. Ce premier verdict en appel depuis 1979 s'inscrit dans un contexte politique très précis. La nouvelle loi enferme l'objection dans un cadre de conscience individuelle niant toute objection politique. Il est clair que le pouvoir ne reconnaît qu'une sorte d'objecteurs, ceux qui individuellement pour des motifs de conscience refusent de porter les armes et sont prêts à subir une pénalisation pour «prouver leur sincérité».

(Service civil de 2 ans, suppression des droits syndicaux et politiques, retrait du statut en cas d'insoumission, main d'œuvre à bon marché...).

Or, pour les objecteurs collectifs, il est essentiellement question de donner une réalité à des valeurs telles que la fraternité entre les peuples, la justice sociale, la solidarité avec les démunis...

Quelle réponse du pouvoir ? **La répression.**

Il s'agit d'intimider les réfractaires en leur infligeant des peines de prison ferme. Cette condamnation qui peut faire jurisprudence risque de se répéter dans les années à venir.

Le gouvernement n'admet pas une opposition à la morale socialiste qui repose sur des concepts arbitraires de nation et de service.

Interdiction professionnnelle.

Le cas précis de Bernard Jaudon prouve le désir d'évincer les enseignants contestataires.

Cette interdiction professionnelle pour des raisons politiques s'intègre dans le cadre de la mise en application du protocole armée-éducation. «Il faut arriver à l'armée préparé par l'école, le lycée et l'université». (hernu).

Bernard Jaudon est objecteur pour des raisons collectives, politiques, antimilitaristes. le soutien se situe à ce niveau et doit être en rapport avec la gravité de cette condamnation.

Nous faisons plusieurs propositions, d'autres initiatives sont les bienvenues.

Contacts :

Local :

Catherine Coutier - Vieux Chateau Marigny 71690 Mt St Vincent

Régional et national :

Coordination régionale des objecteurs insoumis c/o J.L. Denis - Les Verchères 42140 Grammond. Tél. (77) 29.88.46

Soutien financier

Les frais des deux premiers procès ne sont pas encore comblés. Le recours en cassation et l'information nécessitent un large soutien financier. En cas de suspension de l'Education nationale, une solidarité matérielle sera vitale. Tous chèques à l'ordre de Bernard Jaudon CCP 292290V Dijon (envoyer à Catherine Coutier).

CE QUE L'ON PEUT FAIRE :

- Ecrire au ministre de la justice. 5000 cartes ont été imprimées et doivent être envoyées le plus rapidement possible. Les cartes sont vendues 5 F pièce et sont à commander à la coordination régionale. Ceci pour une action politique, mais aussi un soutien financier indispensable, car un procès + un procès en appel + un recours en cassation = 3 raisons de se retrouver à découvert).
- Demander aux partis, syndicats, mouvements de prendre position en signant la motion de soutien.
- Rester en contact avec la coordination régionale pour suivre de près l'évolution de la situation.
- Enseignants :

Bernard Jaudon, instituteur, risque une suspension professionnelle. En solidarité avec Bernard et en riposte à la militarisation de l'enseignement, nous proposons un mot d'ordre de grève. Par ailleurs, nous appelons le plus **grand nombre d'enseignants(tes) à faire une demande collective de statut** d'objecteur et à écrire à Alain Savary. Les formulaires et tout autre renseignement sont à demander à Michel Gauchois 1302 Les Faisans ZUP Nord 51300 Vitry Le François.

- Objecteurs :

15 objecteurs insoumis de la région Rhône-Alpes se sont déclarés co-inculpés lors du procès en s'engageant à accompagner Bernard le plus loin possible dans sa démarche. Un appel particulier est fait aux objecteurs pour qu'ils diffusent l'information au plan local et servent de relais aux actions proposées :

— vente de la carte ;
— motion aux partis ;
— action auprès des enseignants.

Le procès de Bernard Jaudon doit permettre une mobilisation pour l'arrêt de la répression et

Procès à Dijon de Bernard Jaudon, objecteur/insoumis

Le 31 juin a eu lieu à Dijon le procès en appel de Bernard JAUDON, instituteur et néanmoins objecteur-insoumis. Le jugement rendu quelques jours plus tard a confirmé la peine de 6 mois fermes auxquels il avait déjà été condamné lors de son premier procès, les juges ayant de toute façon somnolé durant toute l'audience comme si la cause était déjà entendue... Actuellement, Bernard s'est pourvu en cassation et le combat pour le soutenir continue.

Mais, même si la justice a montré une fois de plus son allégation aux intérêts de l'armée et plus généralement à ceux du pouvoir, ce procès et les actions qu'il a provoquées a été pour nous une petite victoire. Les copains de Bernard nous avaient contactés tardivement (nous, c'est la peu nombreuse mais dynamique mouvance libertaire locale...), pour les aider sur place à faire de la pub, ce qui fait qu'on a dû, en un laps de temps assez court, se taper collage, diffusion de tracts, contacts, et tout le bazar. Au début, ça a posé quelques problèmes à certains d'entre nous, non pas à cause du boulot, qui était vraiment le minimum qu'on puisse faire en tant qu'antimilitaristes, mais plutôt sur l'absence de contrôle qu'on avait là-dessus : on était la main-d'œuvre locale, sans trop savoir pour qui et pour quoi on s'activait, à part qu'il y avait un procès. On l'a pas regretté finalement, juste que si ça se reproduisait, on chercherait sûrement à avoir des discussions « politiques » avec les copains. Quelques interrogations aussi sur l'efficacité des objecteurs titularisés et qui, à part tenir des permanences n'ont pas l'air de vraiment avoir envie de s'activer quand un de leur pote à des ennuis.

Le procès en lui-même a regroupé une centaine de personnes, dont un bon nombre venu de Lyon, de Châlon ou d'ailleurs. Les képis aussi s'étaient déplacés en force et avaient pas trop l'air de comprendre ce qui se passait. Il est clair aussi que les gens présents étaient pour la plupart des militants et qu'on a pas eu le temps de mobiliser plus largement. Néanmoins, un autre point positif de cette action, c'est qu'avec un fonctionnement très informel passant par des réseaux de connaissances et une circulation rapide des informations concrètes il a pu être déroulé une banderole de 32 m de long, descendu en rappel un monument historique et la façade de la mairie, barrer la route quelques instants et donc faire parler du procès dans les médias. Pour terminer, les flics commençaient à s'énerver un peu et à devenir agressifs. De plus ils avaient chopé un des copains descendu en rappel et nous on essayait de les empêcher de l'embarquer, ce qui, vu le piège à rats que constitue la cour de la mairie aurait assez vite pu mal tourner. C'est alors que leur grand chef est arrivé en nous demandant poliment de partir, en emmenant notre camarade comme nous le demandions. Et les flicards qui le tenaient depuis un quart d'heure se sont fait engueuler... la honte pour eux !

Voilà. Dès la rentrée, on va essayer d'agir pour continuer le soutien de Bernard par l'intermédiaire du collectif contre la symbiose armée/école. Affaire à suivre...

lancer une campagne de demande, utilisation de la coïnculpation lors du procès.

Soutien à Thierry Dubuisson

Il est bénéficiaire du statut depuis deux ans, il s'est vu proposer une affectation autoritaire à l'ONF ; en juin 82 il refusait de rejoindre l'affectation et était inculpé de délit de désertion au service national.

Il a comparu le 20 mai 1983 devant le TGI de Cahors et était relaxé avec Denis Riddet sur la base de la non validité du décret du 17 août 82 (Décret de Brégançon). Ce décret est d'ailleurs aboli avec la nouvelle loi, mais les principaux articles du décret se retrouvent actuellement dans la loi elle même. La position de Thierry est la suivante : « Je refuse d'effectuer tout service, même civil, celui-ci ne remettant pas en cause l'institution militaire, alors que c'est le but de mon objection... »

Thierry comparaîtra en automne devant le tribunal correctionnel d'Agen à la demande du procureur général qui a fait appel.

Comité de soutien à Thierry Dubuisson
Les peyronnies 46100 Figeac Tél. (65) 34.47.11

■ Michel FACHE, objecteur a été condamné à 18 mois de prison ferme par le tribunal d'Evreux le 14 avril 1983.

Il repassera en appel à Rouen le lundi 30 octobre 1983 à 14 h.

Comité de soutien à Michel Fache c/o MAN 27, rue de Coudres 27000 Evreux Tél. 33.31.53
Contact : Michel Fache rue de Chêne Giverny - 27620 Gasny.

Symbiose

Tous les groupes ayant participé dans leur grande majorité à cette lutte veulent continuer. Une coordination nationale aura lieu les 8 et 9 octobre, un ramassis d'infos n° 3 paraîtra fin septembre, à commander dès maintenant au COAT - BP 229 - 81002 ALBI-CEDEX.

Le 1er trimestre sera encore un gros travail d'information et de sensibilisation, le 2ème trimestre une campagne nationale sera lancée.

Bordeaux s'occupe de faire un document audio-visuel.

A propos de la lutte anti-guerre
(2 ou 3 points de vue sur cette question)

C'est sur cette question que les frictions sont apparues dans le mouvement et qu'il apparaît que le mouvement antimilitariste est quelque peu désœuvré sur ce sujet. D'abord certains groupes, bien que non majoritaires au camping, n'ont pas voulu que la CNAM s'engage dans le rassemblement du Larzac ;

— d'une part parce que l'appel demandant le gel des armements nucléaires est jugé trop réformiste,

— d'autre part, il y a un certain écœurement vis à vis du cartel d'organisations qui compose le CODENE (principale organisation du rassemblement du Larzac), considéré comme un ramassis de groupes politicards, magouillant comme d'habitude, ce qui amène le néant.

Les débats en eux-mêmes, au camping, volaient assez bas.

Pas une seule fois des questions sur la réalité de ces mouvements pacifistes ne venaient à l'esprit. (Mouvement de classe ? d'opinion ? Y-a-t-il réellement danger de guerre ? Est-ce une psychose entretenue par les gouvernements qui ont intérêt à dramatiser afin d'amener leurs sujets à serrer les rangs autour d'eux ? Rappelons-nous les déclarations de Giscard en janvier 80. Pouvons-nous, autour de ce mouvement, poser réellement les questions de la militarisation en France, les ventes d'armes ? Les mouvements anti-guerre, par le passé, ont-ils empêché les guerres ?)

L'attitude de la majorité des pacifistes lors de l'instauration de l'état de guerre en Pologne, qui, par leur silence, donnaient l'impression d'approuver la répression du mouvement populaire, celui-ci menaçant le partage du monde de Yalta, donc pouvant entraîner la guerre ? Que penser du nationalisme européen ? de l'attitude, également, des pacifistes anglais lors de la guerre des Malouines ? (En sera-t-il de même pour le Tchad en France ?...)

Au camping, les CODENE auront été souvent évoqués, leur prestation au plateau d'Albion n'a pas laissé de bons souvenirs aux antimilitaristes présents le 5 juin dernier.

En effet, cette marche, encadrée par le PSU, fut arrêtée au bout de 1100 m par les organisateurs sur l'injonction d'un gendarme : comment comprendre cette absence de désobéissance sinon par une compromission avec le pouvoir étatique, solidarité gouvernementale oblige, n'est-ce pas Bouchardeau ?

Un dernier point sur cette question :

Les antimilitaristes n'ont pas à faire de la participation au mouvement anti-guerre une priorité absolue, surtout qu'en France ne sont pas réunies des conditions objectives qui pourraient faire naître un réel sentiment pacifiste dans la population : celle-ci croit dur comme fer à son indépendance en matière de défense, la conscience nationale en France est exacerbée, elle ne date pas d'aujourd'hui, mais des Jacobins et de la révolution de 1789. La force de frappe est approuvée, l'armée glorifiée, de plus, Pershing et Cruise ne sont pas installés en France.

La participation des antimilitaristes sera réservée et suivant leurs possibilités restreintes. Il s'agira davantage pour nous, de nous renforcer en nous opposant pied à pied dans nos interventions à l'armée et au nationalisme, et de contrer les différents aspects de la militarisation (symbioses armée-éducation, armée-culture ; ventes d'armes, etc., Tchad).

C'est par notre force à ébranler l'armée que l'on pourra s'attaquer efficacement à l'instrument, à l'institution de la guerre (l'armée).

Politique militaire française

En ce qui concerne la politique suivie par le pouvoir actuel, pour employer une formule déjà ancienne, c'est le changement dans la continuité.

S'il y a eu suppression des TPFA, et un nouveau statut, la continuité revient au galop avec la création d'un justice d'exception, où le code de justice militaire est conservé ; le statut enferme toujours l'objection dans un cadre très précis niant les objecteurs antimilitaristes ; la répression, quant à elle, est toujours d'actualité.

La politique suivie est très claire, c'est la pénétration de l'armée dans toutes les sphères civiles de la société (différentes symbioses), le pouvoir veut, par ailleurs, une armée plus technicienne, et tournée vers des interventions extérieures (Tchad). Conjointement à cela, la force de dissuasion (laissez-moi rire) est renforcée ; cela s'accompagne d'un dégraissage d'effectifs de l'armée traditionnelle (35 000 hommes dans l'armée de terre).

Il semblerait que le PS jouerait sur plusieurs tableaux :

— l'Atlantisme : une réunion de l'OTAN eut même lieu à Paris, c'est la première fois depuis plus 20 ans,

— la défense nationale indépendante (7ème sous-marin, missiles hadès),

— la défense européenne.

Mais il reste prisonnier, et ceci pour longtemps encore, de la politique des blocs.

Au travers de la politique suivie par le gouvernement certains axes de lutte pourraient nous intéresser :

— La lutte contre le code de justice militaire ;
— Etudier également à fond la disparition de l'article 250 pour faire une campagne d'information et de demande de statuts ;
— Contrer également l'argumentation de l'armée sur sa prétendue formation professionnelle.

Un point très important de la politique du PS c'est que la propagande militariste s'intensifie de plus en plus à l'égard des femmes, avec le projet d'Hernu d'intégration des femmes dans l'armée. Un exemple à suivre serait de trouver une forme d'action similaire avec celle des femmes belges qui se déclarent objecteurs sans être forcément devant les obligations du service national et refusent de travailler à tout moment dans l'armement.

La CNAM

Pour terminer cet article deux ou trois choses sur la CNAM. D'abord, c'est une structure de liaison, c'est la réalité des groupes qui composent la CNAM, qui apparaît comme le domaine du concret. On vient au camping de la CNAM pour échanger des pratiques et recevoir des informations. Ce camping a pour ambition de rassembler des groupes et des individus qui ont besoin de se rencontrer, de débattre de pratiques. Ce n'est pas un lieu de décision, comme un congrès d'organisation. Les campagnes élaborées pendant le camping ont seulement une fonction de coordination entre nous.

Ces campagnes sont ou devraient être élaborées à partir de la réalité de nos pratiques. La CNAM de par son existence permet d'élaborer du matériel national, pas toujours à la portée des groupes locaux. Le camping n'a donc pas pour vocation de définir une position des antimilitaristes, sur tous les sujets abordés. Enfin la CNAM va devoir cette année trouver un groupe qui reprenne le bulletin « Objections », ainsi qu'un autre qui organisera le camping l'année prochaine, une année cruciale pour les antimilitaristes, qui ont raté une occasion historique de faire parler d'eux lors du vote de la loi sur l'objection en juin dernier. Nous devons par notre lutte quotidienne contre l'institution militaire renforcer notre audience. Alors, pas de chômage cette année, il y a du pain sur la planche...

Les pacifismes français

Nous avons déjà abordé dans C.A. ce thème du « pacifisme » (n° 12 : Dossier, n° 26 : L'Europe des blocs.

Lors de notre camping de cet été, nous avons eu une discussion sur ce sujet. Ce texte s'appuie donc en grande partie sur tout ce que nous avons pu dire ou écrire, mais aussi sur les débats du camping antimilitariste de cet été.

Nous nous sommes limités volontairement « aux pacifismes français », en essayant d'aborder les débats ou non-débats qui s'y déroulent. Nous aurons certainement l'occasion de publier prochainement d'autres articles sur le mouvement pacifiste en RFA, aux Pays-Bas, ainsi que sur la stratégie des deux blocs.

sur la base de grands rassemblements nationaux ou régionaux, là où il a suffisamment de militants capables d'étouffer dans l'œuf toute contestation...

Mais, le PCF, pour des raisons tactiques évidentes, peut se permettre ponctuellement de prendre position contre les 2 blocs (interview de Marchais le 22 juin à France-Inter).

Comme il le proclame lui-même, il ne quittera pas le gouvernement pour des questions de politique extérieure et n'en sera pas exclu non plus. Il peut donc se permettre tout de même d'affirmer une divergence de fond avec le PS, concernant la force de frappe française « **qui doit être prise en considération avec celles de l'OTAN, lors des négociations de Genève** ». Cette position d'accord total avec Moscou ne le gêne pas. Il n'a aucun mal à faire comprendre aux gens sensibilisés par la Paix que la France est bien du côté Ouest des 2 blocs... même « **les SS 20 sont aussi dirigés vers notre territoire national** » ! Marchais a même cet été, lors de sa visite à Moscou, monté en épingle ses divergences tactiques réelles avec l'URSS, tentant d'accréditer le fait que le PCF est un parti indépendant. Cela a capoté très rapidement, les médias français étant difficilement manipulables par les communistes.

Quoi qu'il en soit, si la « stratégie d'ouverture » d'Andropov aux négociations de Genève se confirme et arrive à faire oublier le massacre du Boeing 747 Sud-coréen, le PCF gardera vraisemblablement en France le monopole des rassemblements de masse dans la rue. Il ne faut pas non plus oublier que le PCF peut changer de cap à 180°. Actuellement, l'Appel des Cent ne remet absolument pas en cause la force de frappe française. Il faut avouer qu'il n'y a pas actuellement grand monde en France qui remette en cause notre force de « dissuasion » (pourtant ridicule)... Mais si demain, le débat sur cette question prenait de l'ampleur, le PCF n'hésiterait peut-être pas à reprendre les positions qu'il avait en 1972, lors de la signature du programme commun :

« **Renonciation à la force de frappe stratétique sous quelque forme que ce soit, Arrêt immédiat des expériences nucléaires** ».

En France, la mobilisation pour la paix semble prendre un peu d'ampleur avec le succès numérique du rassemblement de Vincennes à l'« Appel des Cent » (19 juin 83) et les 10 000 manifestants pour « le gel nucléaire » sur le plateau du Larzac, organisé par le CODENE les 6 et 7 août.

« L'Appel des Cent », nouveau support du PCF

Le Mouvement de la Paix français lié au Conseil Mondial de la Paix — pro-soviétique — est, depuis sa création (avril 49), au moment de la guerre froide, une organisation satellite du PCF.

Des tas de facteurs favorables à une renaissance possible d'un mouvement pacifiste de masse en France (ampleur de la lutte en Europe occidentale) contre les euro-missiles, crise économique mondiale, rapports Est-Ouest, jeunesse sensibilisée...) ont dû faire plancher les stratèges du PCF afin que ce potentiel mouvement de masse ne lui échappe pas.

Le Mouvement de la Paix, trop marqué à l'Est, n'était pas la structure adéquate pour ratisser large dans l'opinion. Nous ne sommes plus dans les années 50 où une fraction non négligeable de la population française croyait encore aux mythes de l'URSS.

Le regroupement de personnalités communistes avec des non-communistes affirmés acceptant de coller leur nom n'importe où dès qu'il est question de Paix (Cavanna, Gébé, etc.) — L'APPEL DES CENT — fait l'affaire du PCF depuis plus d'un an.

C'est bien pesé, bien enveloppé ! Le PCF se permet même d'être « ouvert » en allant jusqu'à tolérer la présence d'anti-militaristes regroupés autour de l'Union Pacifiste au sein même de ses 2 derniers grands rassemblements.

Bien sûr, tout est bien canalisé, aucune confrontation n'est possible, les débats se résument toujours à une suite d'interventions contrôlées... A part essayer d'affirmer une présence anti-militariste suffisamment collective afin d'éviter de se faire casser la gueule, **il n'y a pas grand chose à faire là-dedans !**

Ce « truc » du PCF ne peut marcher que

Quoique pour un tel revirement, il faudrait qu'il quitte le gouvernement, c'est à dire que la politique intérieure actuelle soit un échec flagrant « aux yeux des travailleurs ».

LE CODENE

Le comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE) — représentant français des mouvements de la paix indépendants en Europe — « **lutte contre la modernisation de la force de frappe française, l'installation des missiles américains Persching II et Cruise et pour le démantèlement des SS 20 soviétiques ; et vers l'émancipation de l'hégémonie des 2 super-puissances USA-URSS, sur l'Europe de l'Ouest et de l'Est** ».

Ce mouvement, qui ne représente pas grand-chose par rapport à l'Appel des Cent mais qui tente actuellement une percée avec le succès estival du rassemblement du Larzac nous apparaît donc à prime abord comme « sympathique » :

— Indépendance totale vis-à-vis des 2 blocs,

— Remise en cause de la force de frappe française.

Mais... le CODENE est un cartel d'organisations (une trentaine) dont les plus influentes semblent être : le PSU, le Mouvement pour une alternative non-

violente (MAN), les Verts (parti écologiste), le MDPL (mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, de C. Bourdet).

Qui dit cartel d'organisations dit :

— Engueulades suivant les intérêts politiques de chacun - Enjeu de pouvoir...

— Toujours les mêmes - les inorganisés - qui se paient les boulots les moins gratifiants..., etc.

Le CODENE n'échappe pas à ces réalités ! Entre :

— Le PSU qui participe au gouvernement avec toutes les contradictions et les freins que cela suppose,

— Les non-violents qui essaient de ramener tout à la nécessité d'une Défense Nationale... non violente,

— Les Verts (parti écologique) qui voudraient bien devenir ce que sont leurs homonymes allemands.

On peut avoir du mal à comprendre tout ce qui se passe là-dedans...

Mais on ne peut en rester là et se satisfaire de ces gémissements en jouant les purs et durs !

Des interventions possibles

Pour certains militants, il y a une crise économique mondiale qui peut déboucher sur une guerre qui serait maintenant thermo-nucléaire. Pour eux, c'est une hypothèse s'appuyant sur l'Histoire où les crises ont débouché soit sur une révolution sociale, soit sur une guerre mondiale... il y a donc urgence d'intervenir. C'est aussi ce que ressentent un certain nombre de gens qui sont allés à Vincennes le 19 juin.

Le CODENE ne se résume donc pas à des militants qui se servent de ça pour faire passer leur ligne politique. Localement, des regroupements contre le nucléaire militaire peuvent naître (ou exister déjà), et regrouper des gens se posant des questions autrement qu'en termes de tendances politiques. Cela peut, dans certains cas, créer une dynamique tout en étant rattaché au CODENE pour des raisons de nécessaires informations et coordinations. Dans ce cas, les confrontations politicardes s'estompent...

A Reims, face à la nucléarisation probable de la base aérienne 112, on va de fait chercher à intervenir là-dessus avec d'autres gens, sans nécessairement créer une structure spécifiquement « anti-nucléaire militaire » (cela ne dépendant pas que de nous).

Souvent, il est beaucoup plus intéressant pour favoriser la globalisation, d'introduire dans les collectifs divers où nous sommes (groupe anti-militariste, comité anti-nucléaire, comité anti-symbiose, section syndicale de base,...) d'autres débats.

Ainsi, par rapport à « l'anti-guerre », nous pouvons, sur des bases de bon sens, aller assez loin sans être forcément marginalisés ; les terrains d'intervention et les arguments ne manquent pas sur :

— les ventes d'armes,

— la force de frappe française,

— l'intervention de la France au Tchad et plus généralement l'impérialisme français dans le monde,

— la nécessaire destruction de toutes les armées,

— le liaison entre le nucléaire civil et militaire,

— le rejet total des 2 blocs,

— la réflexion sur la défense et le rejet de défense nationale des anti-militaristes (que nous sommes !),

— etc.

Etre contre la guerre, sans être anti-militariste, **voilà une contradiction à soulever en permanence !**

Les stratégies du CODENE

Le CODENE veut appuyer les mouvements pacifistes non-alignés en Europe. Pour cela, il demande au gouvernement français de faire pression sur les gouvernements de l'OTAN pour qu'ils renoncent aux nouveaux missiles Cruise et Persching II américains, de faire pression sur l'URSS, concernant le démantèlement des SS 20.

Pour le rassemblement du Larzac, les composantes du CODENE ont trouvé leur dénominateur commun : « **obtenir du gouvernement français le gel de notre force de frappe nucléaire (gel unilatéral) pour arriver à terme à son démantèlement dans le cadre d'une Europe dénucléarisée, non alignée, capable d'intervenir sur les rapports Nord-Sud, enjeu fondamental de la paix** ».

Ce gel unilatéral de la France « **serait un premier pas pour lancer une dynamique multilatérale, en provoquant un choc psychologique favorable au renoncement par les pays européens du déploiement des missiles Persching II et Cruise** ».

La France doit donc « **donner l'exemple en renonçant à construire son 7ème sous-marin, le missile Hadès, la bombe à neutrons, à poursuivre ses essais nucléaires à Mururoa et la modernisation de sa base au plateau d'Albion** ».

Le CODENE s'adresse donc *en priorité* au gouvernement français et pas directement aux gens. Il recherche à créer principalement un *mouvement d'opinion et non un mouvement de lutte contre le nucléaire militaire...* Cela nous rappelle quelque chose... : la lutte contre le nucléaire civil avec les demandes de moratoires, de référendum à l'aide de pétitions... Là aussi, on a droit à une pétition appelée solennellement « Serment du Larzac »... Mais, à la décharge du CODENE, si contre les centrales nucléaires, il existait des luttes concrètes (dans lesquelles nous avons peu rencontré certaines composantes du CODENE), contre le nucléaire militaire ce n'est malheureusement pas le cas. Pour beaucoup, la stratégie du CODENE se justifie « **car il faut aller très vite** ». Nous, *nous doutons de l'efficacité de « cette vitesse »* .

Pour être crédible et pour ratisser large, le MAN de Lyon indique (dans un texte publié par « Masse Critique » — mensuel de la Coordination Nationale Anti-Nucléaire — que « **même sans la modernisation de la force de frappe française envisagée, la France reste suffisamment dissuasive pour être protégée pendant plus de 10 ans** »... donc, là-dessus... « **il est possible de rallier sur l'idée du gel unilatéral, des personnes qui ne rejettent pas à priori le principe de la dissuasion nucléaire** » ! En l'absence de faits qui touchent directement une population et qui l'amènent à réagir, le CODENE est obligé de faire d'énormes concessions pour espérer recruter une masse de gens. Il est aussi évident qu'on voit mal le PSU demander au gouvernement le démantèlement total de notre force de frappe... Huguette risquerait, dans un coup comme ça, de tomber de son strapontin ! On comprend dès lors pourquoi des anti-militaristes soient intervenus au Larzac en posant la question

Après le GEL... le DEGEL ?

D'ailleurs, le MAN admet que « **l'objectif du gel peut se transformer en un moratoire limité à 1 ou 2 ans, sans être un premier pas vers le désarmement unilatéral** »... Pour remédier à cela, il propose de « **porter atteinte à la croyance que la bombe maintient la paix par l'équilibre de la terreur et qu'il peut exister une défense non nucléaire efficace** »... c'est à dire une défense non-violente... DEFENDRE QUOI AU FAIT, DEFENDRE QUI ? Le MAN n'est pas anti-militariste, il ne remet nullement en cause la Défense Nationale... Il va même plus loin en proposant comme « alternative » une défense à 2 niveaux : Armée conventionnelle/non-violence civile appelée Transarmement. (Le débat transarmement/désarmement unilatéral agite d'ailleurs beaucoup les organisations anti-guerre de l'Europe de l'Ouest). Les non-violents présents sous diverses formes au CODENE (MAN, mais aussi Artisans de Paix, Ecole Instrument de Paix, etc.) en appellent très souvent (pour le « dépérissement des armées ») à « l'Education à la Paix ». Quelle PAIX ? La Paix Sociale ? Le STATU-QUO international ?... « **Aimons-nous les uns les autres** » NOM DE DIEU !

Quant à la stratégie du PSU, elle ne répond pas aux mêmes critères de moralité chrétienne. Dans un article de Serge Depaquit (secrétaire du PSU) publié par Le Monde, le PSU s'adresse quasi exclusivement au PS pour qu'il ne déçoive pas une

partie de son électorat du 10 mai 81 : « **nous attendons autre chose de la gauche au pouvoir** ». Il argumente sur le terrain de la *grandeur de la France,* chère à tous nos gouvernants républicains : si la France gelait sa force de frappe, ce serait « **le poids politique de notre pays qui s'en trouverait renforcé** »... COCORICO ! On aurait plutôt tendance à croire que plus le poids politique de la France dans le monde sera élevé, plus certains peuples (d'Afrique par exemple...) auront à subir les conséquences de cet impérialisme (au niveau économique comme au niveau politique — voir C.A. n° 28 —). De plus, la France n'a pas besoin de sa force de frappe nucléaire pour jouer les gros bras au Tchad.

Pour faire pression sur le gouvernement français, le PSU compte sur une organisation de masse : l'éternelle CFDT « **sans laquelle rien ne pourra se faire en France** ». Dans son raisonnement, il faut que la base fasse pression pour que la Confédération prenne position. On ne peut que remarquer qu'actuellement, les militants de base ruant dans les brancards se font rares, et se font de plus en plus isolés. De plus, dans ce genre de pression de la base, le sommet de la hiérarchie s'en est toujours bien sorti. (Par rapport au nucléaire civil, lorsqu'avec la « victoire du 10 mai » la pression des militants de base s'est quelque peu relâchée, la Confédération n'a pas mis longtemps pour renoncer officiellement à s'opposer au programme nucléaire). Il faudrait peut-être aussi revenir sur la notion de base. Pour l'extrême-gauche en général, la base de la CFDT se réduit aux militants, alors que la Confédération s'appuie, en absence de lutte de classe importante, sur une masse inerte d'adhérents dont, d'ailleurs, elle a de plus en plus de mal à récupérer les « timbres ».

Quant aux non-violents, ils visent non pas la CFDT, mais tous les chrétiens... jusqu'aux « **démocrates-chrétiens** ». (On attend la réponse à cet appel de Lecanuet et de Dassault, démocrates-chrétiens affirmés).

Il y a d'autres critiques, peut-être plus profondes, à apporter au raisonnement du CODENE :

— Comment un pays comme la France pourrait-il geler sa force de frappe alors que nous sommes un Etat qui fait partie du peloton de tête des Puissances dans le monde ? On voit mal un gouvernement, quel qu'il soit, qui est là pour gérer et développer notre « grandeur dans le monde » prendre une telle initiative humaine. Il faudrait qu'il y soit OBLIGE, CONTRAINT PAR UN MOUVEMENT DE LUTTE FORT.

— Imaginons tout de même que le PS gèle notre force de frappe. Nous ne pensons pas que cela aura valeur d'exemple pour une autre puissance mais plutôt que cela sera perçu comme *signe de faiblesse étatique.* Bien sûr, on peut nous rétorquer que ce serait tout de même un exemple pour les peuples... mais alors, la grande Révolution Internationale serait enfin palpable...

Ces quelques critiques politiques ne sont pas là pour dégoûter le lecteur du CODENE. Ce ne sont que des éléments de débats qui peuvent être menés dans un quelconque comité de base. Nous ne jugeons pas seulement un regroupement en fonction de sa plateforme politique, mais aussi en fonction de la dynamique créée.

Il y a aussi d'autres débats à avoir :

MILITARISATION et CAPITAL

Nous sommes beaucoup à argumenter économiquement contre les budgets militaires qui continuent d'augmenter en période de crise et d'austérité. C'est effectivement une contradiction flagrante.

Lorsque ce type de contradiction est soulevé, le pouvoir, qu'il soit de droite ou de gauche, a 2 types de réponse :

— L'une idéologique, portant sur la défense nationale, l'indépendance nationale, le blablabla habituel...

— L'autre économique, mettant en avant les emplois des 300 000 civils qui travaillent en France directement pour l'armement (qui n'est pas destiné qu'à l'exportation !)

Pour répondre à cette argumentation économique, certains essaient d'avancer des plans de reconversion des industries d'armement. Au point de vue de l'emploi, ça colle ! On peut même affirmer sans trop se tromper, qu'un milliard investi dans la production non militaire crée beaucoup plus d'emplois que la même somme investie dans l'industrie de l'armement (personnel plus spécialisé, matières premières plus coûteuses pour obtenir une super qualité...)

Mais, par rapport à la recherche et aux développements de nouvelles technologies de pointe dans des pays comme la France, les USA, l'URSS, il faudrait revoir toutes les structures de recherche fondamentale et appliquée.

En France, jusqu'en 1914, les militaires se servaient de la technologie existante. Puis, petit-à-petit, ce sont les militaires qui ont suscité des recherches dans tous les domaines (électronique, informatique, chimie, génétique, espace...) qui pouvaient leur être bénéfiques.

C'est ainsi que dans la plupart des pays industrialisés (excepté le Japon), l'armée a pris en main la Science aussi bien au niveau financier qu'au niveau de l'orientation. En France, on peut donner des exemples d'organismes orientés par l'armée :

— le CEA (Centre d'Energie Atomique)

— le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales)

— le CNES (Centre National d'Exploitation des Océans)

— le CNRS (Centre National de la Recherche Scientique)

Aucun laboratoire scientifique, même universitaire, n'échappe à un degré ou à un autre au contrôle et à l'orientation de l'Armée (les gens travaillant aux labos ne sont pas forcément au « parfum »).

Bien sûr, c'est l'Etat qui a fait ces choix liés à sa nature même ! Et ces choix, pour le capitalisme, sont rentables.

— Aux USA, l'Etat finance grassement « **la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine militaire et spatial. Les entreprises privées (IBM, RCA,...) tirent un profit direct et indirect des avancées technologiques financées par l'Etat. Par ailleurs, de nombreuses applications militaires sont immédiatement réutilisées dans la production civile** » (interview de Herbert Schiller, dans Le Monde du 21 août). Il semble bien que la fameuse reprise économique aux USA, dont ou nous bassine les oreilles, soit aussi liée, partiellement, à l'augmentation du budget de la défense, qui n'a jamais été aussi important depuis la fin de la guerre du Viet-Nam.

— En France, les ventes d'armes dégagent des sommes importantes consacrées à la recherche et au développement de technologies de pointe, alors que le Japon a été contraint, par les alliés, après sa défaite de 1945, de s'y

prendre autrement en misant tout sur l'exportation de produits finis (appareillages divers, motos, etc.)... Mais au Japon, la militarisation de la société s'est faite par d'autres biais, en prenant d'ailleurs des formes plus directes (militarisation de la production).

Ce sont aussi les multinationales qui réalisent l'osmose entre le militaire et le civil (avec le nucléaire civil par exemple).

En conséquence, si l'on veut s'attaquer en France au problème de la vente d'armes, on ne peut s'arrêter en chemin, *ce n'est pas un problème moral. On est contraint de s'attaquer à la militarisation de la société sous toutes ses formes et au capital.*
(Il y aurait, sur ce sujet traité ici succintement, bien d'autres développements à apporter).

Et cet automne chaud ?

Nous ne pensons pas qu'il y a en France un mouvement pacifiste comparable à ce qui existe en RFA, Hollande., même si une sensibilisation d'une frange de la population française existe bel et bien. Ici, le pacifisme paraît pour beaucoup de gens secondaire par rapport à d'autres problèmes.

Il y a bien sûr, des groupes politiques qui essaient d'introduire ce thème. Par contre, cette sensibilisation va très certainement augmenter avec les grandes mobilisations en RFA, Hollande... fin de ce mois (les médias y joueront un rôle primordial).

Nous avons donc des tas de débats à avoir mais vraisemblablement peu ou pas d'actions concrètes à mener, *quoique cela puisse être une bonne occasion pour l'antimilitarisme de sortir de son ghetto.*

Il y aura vraisemblablement quelques centaines de milliers de gens dans la rue à Paris fin octobre (certainement en 2 manifs distinctes), mais ce mouvement d'opinion n'a pas d'objectif concret à atteindre, à moins que la force de frappe française devienne un enjeu, ce qui est fort improbable dans l'immédiat. TRAVAILLONS-Y !

Pour les mouvements allemands et hollandais, cet automne sera une échéance. Comment ce mouvement de masse pourra-t-il s'opposer concrètement à l'installation des Persching II et Cruise si les négociations de Genève sont un échec (comme cela est très probable) ? Ce ne sera plus un problème de mot d'ordre ! Quels seront les moyens que ce mouvement se donnera ? Etant données les composantes disparates du mouvement en RFA, quelles seront les contradictions ?

Autant de questions qui vont nous motiver dans les prochaines semaines à lorgner outre-Rhin.

D. Reims le 7 Septembre

TCHAD : Le remake le plus ringard de l'été...

Le grand feuilleton de la France au Tchad
(résumé des épisodes précédents)

1964 : Ce n'est que 4 ans après « l'indépendance » que l'administration française plie définitivement bagage.

1968 : Cette fois-ci c'est l'armée qui revient pour la première intervention (elle se poursuit jusqu'en 1971, mais des troupes restent jusqu'en 1975).

1969 : Mais on s'est rendu compte aussi que la solution militaire ne peut tout résoudre, et on confie une « mission pour la réforme administrative » à Pierre Lami, ex-gouverneur du Tchad, qui s'était acquitté d'une mission semblable chez Mobutu.

1976 : La signature de plusieurs accords avec le gouvernement militaire vise à éloigner les nécessités d'une nouvelle présence directe.

1978 : On renoue pourtant avec la tradition, par une intervention aérienne pour barrer la route de N'Djamena à la rebellion.

1980 : A la suite des accords de Lagos, la France se retire... pour le temps que l'on sait.

Dans le dernier numéro de C.A. nous avions consacré un dossier aux rapports entre la France et l'Afrique. Celui qui l'avait rédigé et qui est aussi l'auteur de cet article, pourrait se sentir flatté d'avoir en quelque sorte précédé l'actualité. Malheureusement il n'y a vraiment pas de quoi. D'abord parce que ce genre de satisfaction est vraiment dérisoire par rapport à une situation aussi dramatique qui se déroule à des milliers de kilomètres d'ici*. Ensuite les faits ont prouvé que je me trompais au moins sur un point : la continuité avec la politique tchadienne du gouvernement précédent a été d'une certaine façon, rompue : il a fallu en revenir à une présence militaire directe, politique à laquelle on avait décidé de renoncer en 1980, au vu des échecs qu'elle avait enregistrés. C'est donc une régression, un pis-aller pour la puissance impérialiste française en Afrique, qu'il faut essayer d'expliquer, alors que l'intox sur cette affaire bat tous les records...

Alors à défaut d'une analyse globale dont je suis incapable, cet article essaiera surtout de donner quelques informations (en résumé) qui peuvent aider à mieux comprendre ce qui se passe là-bas.

(*) C'est dans ces circonstances, que la crapulerie des intellos et des politicards de notre hexagone, est plus évidente que jamais : qu'ils cherchent à occuper un nouveau créneau dans l'intelligentsia parisienne (le « paragauchisme » ?) ou à maintenir leurs chances de rester (ou d'accéder) au pouvoir, ils se rejoignent tous dans leur ignorance méprisante de la situation réelle des population tchadiennes (voir l'encart sur les réactions).

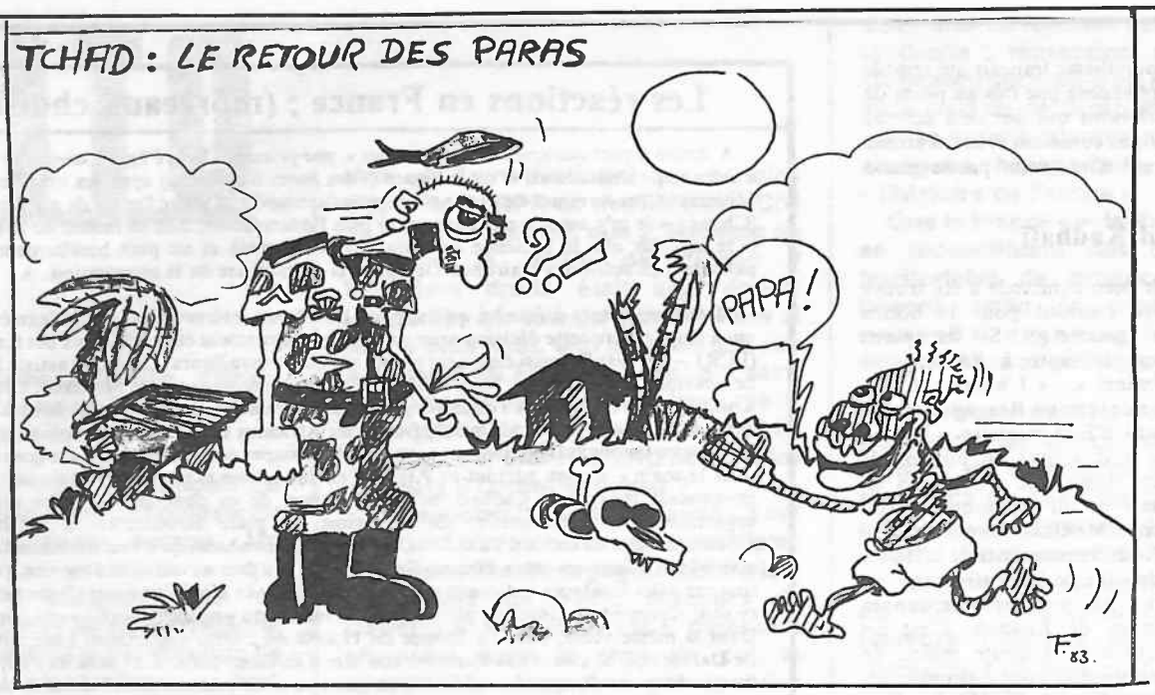

Revenons un peu en arrière. « L'indépendance » à laquelle accède le Tchad en 1960 est confiée en de bonnes mains, celles d'un serviteur zélé des intérêts français, François Tombalbaye issu de l'ethnie principale du Sud les Saras. Ce régime est une caricature du néocolonialisme si bien que des soulèvements ne vont pas tarder à se produire, surtout à partir de 1965. En 1966, la rebellion prend une forme organisée avec la création du Frolinat dont sont issus les deux adversaires d'aujourd'hui H. Habré et G. Oueddeï.

En effet peu à peu des scissions vont apparaître au sein du Front pour aboutir à une situation de division en plusieurs tendances plutôt complexe. Néanmoins sur le terrain, la rebellion ne semble pas en avoir trop souffert. En 1975 Tombalbaye lâché par la France et ses soutiens au Sud est liquidé physiquement. C'est un Conseil supérieur militaire qui accède au pouvoir avec à sa tête le général Malloum qui essaiera de jouer la carte de la négociation (reconnaissance de la souveraineté de Goukouni sur le BET). Mais cela ne dure pas et il doit faire appel à l'aviation française en 1978 pour rester au pouvoir. Solution toute provisoire puisqu'après avoir cru mettre Habré dans son jeu en le nommant premier ministre, Malloum perd le pouvoir après la première bataille de N'Djamena en 1979. A la suite de plusieurs conférences internationales on met en place un Gouvernement d'unité nationale transitoire regroupant 11 tendances avec Goukouni à sa tête et H. Habré comme ministre de la Défense. L'entente est de courte durée. Fort du soutien des Libyens Goukouni aura le dessus sur son rival au cours de la deuxième bataille de N'Djamena en 1980. Mais ce dernier demande et obtient le retrait des troupes libyennes en croyant pouvoir se reposer sur la garantie des forces de l'OUA et de la France. Or, c'est la défection de celles-ci qui est responsable de sa chute en juin 1982.

Pour finir voici quelques remarques ou interrogations qui me paraissent importantes dans cette histoire :

— La configuration stratégique du pays : montagnes désertiques au nord, capitale au fond de la cuvette du lac Tchad fait qu'il est très difficile de tenir l'Etat (ou ce qui en tient lieu) sans soutien extérieur.

— Sur la vie quotidienne au Tchad nous n'avons que peu de témoignages ; on parle souvent dans les médias de situation « d'anarchie » parce qu'il n'y a plus d'Etat. En fait la violence étatique se trouve exercée par un nombre plus important d'agents : « légaux », « rebelles » ou plus simplement bandits qu'il devient difficile de distinguer.

Le Tchad ou les bizarreries d'un découpage

Les régions qui composent le Tchad actuel ont été acquises à la fin du siècle dernier, le plus souvent par la conquête militaire. Les populations du nord, en particulier du B.E.T. ont résisté très longtemps, jusqu'en 1929. Le noyau dur de cette résistance a été la confrérie libyenne des Senoussis (Kadhafi, s'il est un « envahisseur », a au moins en tant que Lybien, le privilège de l'ancienneté sur les Français !)

Les frontières sont à ce point artificielles que le colonisateur français n'a réussi à les arrêter définitivement qu'en 1937 après avoir rattaché certaines parties du territoire au Niger ou à l'Oubangui-Chari (aujourd'hui Centrafrique).

Il y a de plus au nord, un problème de frontières toujours en suspens : la bande d'Aozou (114 000 km2) ayant été d'abord occupée par les Turcs jusqu'en 1913, le gouvernement italien héritier des possessions turques la réclame à la France qui lui cède en 1935 (Laval, voulant se concilier l'Italie qui n'était pas encore alliée à l'Allemagne). L'accord n'est pas ratifié mais appliqué *de facto*. C'est sur cette base que Kadhafi revendique aujourd'hui la possession de la bande d'Aozou (occupée par la Lybie depuis 1973).

Mais le caractère artificiel des frontières du Tchad est surtout ressenti à l'intérieur : c'est l'opposition bien connue entre le nord musulman et le sud catholique ou animiste. A ce propos il y a une idée reçue, là aussi à dissiper : le clivage passe entre deux groupes humains à peu près égaux numériquement : Toubous (en fait, deux ethnies : Teda et Daza) du B.E.T, Kanembou à l'Ouest, ethnies du Ouaddaï à l'est, arabes, pour le Nord et dépassant même légèrement les ethnies du Sud où les Sara constituent le groupe le plus nombreux. Territorialement, le Nord occupe les trois quarts du territoire et ne constitue donc pas qu'un désert de cailloux où errent quelques tribus de nomades, comme on le croit. Ce qui est vrai, par contre c'est que le Sud a été beaucoup plus marqué par la colonisation (monoculture du coton).

— Enfin sur l'impérialisme français qui semble s'être bien empêtré encore une fois au point de recourir à des solutions qui ont déjà échoué mais qu'on ne sait pas comment éviter. Surtout lorsqu'on est pressé d'intervenir par le grand frère américain...

L'épouvantail Kadhafi

Un responsable bien commode a été trouvé dans cette affaire (surtout pour la bonne conscience « de gauche »). Si les paras interviennent c'est la faute à Kadhafi, ce « fou », ce « criminel »... « L'homme le plus dangereux du monde » selon Reagan (détrôné Carlos !). Un coup d'Etat militaire a lieu en Haute Volta qui voit arriver au pouvoir le capitaine Sankara suspect de sympathies en faveur de Kadhafi et on va jusqu'à écrire (toujours les mêmes Montand, Glucksman...) que « déjà dans l'indifférence générale la Haute Volta a basculé du côté de Kadhafi ».

La question n'est pas pour nous de donner une meilleure image de Kadhafi. C'est un homme d'Etat qui a sans doute moins de scrupules que ses collègues pour dissimuler les crapuleries que le métier entraîne. Mais même s'il s'agit d'une crapule, l'important c'est de voir quels sont les moyens de la Lybie et non pas le comportement plus ou moins imprévisible du bonhomme Kadhafi.

On sait le succès qu'ont eu les tentatives de fusion avec des pays arabes (Egypte, Syrie, Tunisie, Algérie). Désormais la Libye se tourne davantage vers l'Afrique. Pour le Tchad en particulier la politique de Kadhafi se situe dans la continuité historique (Confrérie Senoussi, Roi Idriss) mais en plus musclée. Mais même là les Libyens ont enregistré des échecs notamment l'évacuation de N'Djamena le 30 octobre 1981 à la demande de Goukouni Oueddeï alors chef de l'Etat et présenté aujourd'hui comme un pion dans le jeu de Kadhafi. En fait le véritable atout des Libyens qui font d'eux des alliés nécessaires parfois mais souvent indésirables, c'est la manne pétrolière qui ne peut s'investir dans ce pays désertique sous-peuplé. L'OUA ne crache pas sur l'argent Libyen qui a financé jusqu'à 10% de son budget. Mais là aussi les temps se font plus durs car le pétrole se vend moins cher...

Et puis quoi qu'il en soit on ne nous a jamais expliqué par quel hasard il se fait que ces affreux Libyens combattent avec du matériel français et qu'ils ont été « instruits » (c'est une spécialité française qu'on fait goûter à tout le monde) par notre valeureuse armée... Mais là c'est une autre histoire.

L'opération Manta

Après « Barracuda » en Centrafrique (1980), l'imagination militaire a frappé aussi fort au Tchad. Mais question rapidité, l'analogie s'arrête là. Alors qu'Hernu le 13 août ne craignait pas le ridicule en affirmant que l'opération était « entièrement terminée », il semble que le contingent français qui a atteint 3000 hommes n'a toujours pas terminé sa mission « d'instruction et de soutien logistique ». Les soldats tchadiens sont sûrement des ignares mais quand même il devient de plus en plus difficile de faire croire au bon peuple que l'intervention a lieu dans le cadre des accords de coopération militaire de 1976. En fait tout le monde sait très bien que c'est l'armée française qui en déployant une « barrière de sécurité » un peu autour du 15ème parallèle, tient à bout de bras le régime pro-occidental de Hissène Habré.

Sur le terrain, il est difficile de savoir ce qui se passe. On a instauré une censure telle que les envoyés spéciaux français ont adressé un télégramme de protestation à Hernu. Au tout début cependant on a eu droit sur France Inter à un reportage de « choc ». Quelques propos (cités de mémoire) du commandant de l'antenne française d'Abéché : après l'arrivée de l'armée française. « La ville est propre » répétait-il. Et ses « gars » ? « Ils ne rêvent que de plaies et bosses »... « Ils ont le couteau entre les dents » (Si, si... mais ne le répétez pas à Montand, Glucksman and Co...).

Les réactions en France : (morceaux choisis).

A droite à part quelques « fines bouches », par principe, Debré égal à lui-même (« à la fois d'accord et en désaccord ») ou le Figaro (« des zones d'ombres ») après les « explications » de Mitterrand, les hommes de droite n'ont pu qu'applaudir, d'abord l'envoi de matériel militaire (Chirac : « Je m'y associe parfaitement ») puis l'intervention, tout en faisant de la surenchère (« Je suis sûr que la présence de Mirage à N'Djamena et un petit bombardement sur la palmeraie ça suffirait » claironne De lipowski ex-ministre de la coopération...).

Mais c'est surtout à gauche, qu'il se passe des choses intéressantes. A part l'extrême gauche qui a réagi contre cette décision prise par un « gouvernement élu par les voix des travailleurs » (LCR) — De Gaulle aussi était « élu par les voix des travailleurs »... —, on a assisté à des prises de positions intéressantes : dans Libé du 12 août une tribune signée Montand, Glucksmann, Kouchner, etc. intitulée : « Tchad, l'engagement à reculons », est un morceau de bravoure. On y apprend entre autres que « aimer l'Afrique, les Africains et la Paix, c'est aussi se battre à leur côté contre les dictatures » (en leur envoyant des troupes commandées par des gens qui se sont « fait la main » un peu partout en Afrique, en Indochine et en Algérie) ou encore qu'« en envahissant le Tchad, Kadhafi menace une part de ce domaine déjà bien restreint qui appartient à la Démocratie. (Si le régime en place actuellement à N'Djamena est « Démocratique » c'est aux Tchadiens, ignorant leur bonheur, qu'il faut annoncer cette bonne nouvelle !). Tout ça pour dire au Président qu'il « doit savoir que l'opinion française le soutient » (les sondages indiquent pourtant une majorité d'opinion contre l'intervention mais ce sont sûrement nos intellos, porte-parole autorisés du « peuple français » qui ont raison...). Dans la même veine, dans Le Monde du 17 août on trouve une tribune libre, article de Le Dantec (qui ne craint pas d'arborer son titre d'ex-directeur de La Cause du Peuple) dont le titre en dit assez long : « La crédibilité en question ». Le marrant dans l'histoire c'est qu'à côté se trouve un article écrit par un vieux militaire de la coloniale, qui était au Nord-Tchad dans les années 30, qui délivre à peu près le même message : allez-y les petits gars (comme dirait Bigeard).

Enfin ailleurs à gauche ça se passe vraiment de commentaires.

PS : pas la peine de citer, on peut résumer en langage radio : on reçoit 5 sur 5... (Si le CERES quand même, par la voix de D. Motchane : « La France a fait un parcours sans faute »).

PC : Après avoir eu peur que « l'on s'enlise dans les sables du désert » le prof Juquin a été rassuré lorsque Mitterrand a remis une « bonne copie » au Monde pour ses « explications ». Mais attention à l'impérialisme yankee, il est vraiment « diabolique » !

PSU : Après avoir cru bon de déclarer que « la France avait mieux à faire qu'à jouer à nouveau les gendarmes en Afrique » on a dû se dire qu'un strapontin au gouvernement ça valait pas la gloriole (on a « approuvé » « la volonté de paix » exprimée par Mitterrand...).

Le Commandant Massena, chef des forces françaises au Tchad.

Une carrière à méditer... celle de Hisène Habré.

Ayant été étudiant à Sciences-po en France, puis sous-préfet au Nord-Tchad, H. Habré s'est surtout fait connaître à travers l'affaire Claustre en 1975. A l'époque la presse française nous le présente comme un chef sanguinaire à la tête des « rebelles » Toubous (IL n'avait pas hésité à faire exécuter le commandant Galopin envoyé par le gouvernement français, alors qu'il avait combattu le Frolinat durant des années...). Thierry Desjardins, reporter du Figaro, le qualifie même à l'époque de « Mao de l'Afrique noire ».

Quelques années après, tout cela est oublié. L'affaire Claustre a été le coup de poker réussi pour Habré : en plus de la « rançon » il a acquis un soutien élargi sur le terrain et surtout une audience internationale. Ensuite la réussite a suivi normalement : chef du gouvernement Malloum en 78, puis plus tard ministre de la défense dans le gouvernement de Goukouni en 79, il ne s'en est jamais contenté et a eu raison puisque en 1982 (grâce aux américains) il occupe le premier rang à la tête de l'Etat...

Quand on est chef de l'Etat, on oublie le « terroriste » que vous avez été pour le devenir !

BIBLIO

— La presse déchainée
— A part ça pour prendre du recul
3 livres :
— Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad 1965-1976. Robert BUIJTENHUISS *Mouton.*
— Tchad/Libye : La querelle des frontières. Bernard LANNE *Karthala.*
— Tchad : génèse d'un conflit. Christian BOUQUET *L'Harmattan.*
— Et un article dans Politique africaine n° 7 (La révolution dérapée P. DOORNBOS).

L'MOUV'MENT

Lieux de Vie

L'agrément ou la mort ? Non... la lutte.

Depuis des mois et suite à la circulaire ministérielle du 27 janvier 83, rédigée par Georgina Dufoix qui souhaite « normaliser » les lieux de vie, ceux du CRA de l'Ariège sont harcelés et menacés de fermeture par la DDASS de l'Ariège. Les lieux de vie refusent un agrément de famille d'accueil ou d'établissement qui ne correspond en rien à leur identité. Plainte est déposée au Parquet par la DDASS et son directeur se refuse de recevoir les parmanents des lieux ou toute forme de négociation.

Nous décidons alors, permanents de lieux sympathisants et certains adolescents de ces mêmes lieux, d'informer le population de l'Ariège et des menaces qui pèsent sur nous et de notre expérience d'alternative aux enfermements.

Dans un premier temps, nous distribuons des tracts et vendons livres et journaux que nous avons élaborés ici, en Ariège (revue intitulée « Lieux de Vie ». Puis, nous décidons avec banderoles et tracts de pénétrer dans les locaux de la DDASS et de pouvoir rencontrer le directeur, Orsini. Nous frappons à sa porte, puis pénétrons dans son bureau pour lui demander une entrevue.

Sûrement effrayé par les dangereux terroristes que nous sommes, Orsini appelle la police. Nous redescendons dans la rue et remontons en délégation de trois personnes, aussitôt arrêtées et inculpées de « violences légères ». Nous sommes emmenés en garde à vue au commissariat où nous attendent tous les copains qui désirent, eux aussi, se faire inculper. La police, gênée par ce brouhaha et par le ridicule de la situation, ainsi que le procureur aussitôt prévenu, nous relâchent au bout de quelques dépositions. Les diverses plaintes aboutiront-elles ? Nous en profiterons pour faire de nos procès des tribunes. A suivre...

Patrick LECLERC

Le Centre de Documentation Max Nettlau

informe les personnes intéressées des exposés-débats qui suivent :

Vendredi 7 octobre : *L'espagne actuelle façade démocratique et perspectives libertaires*

Vendredi 28 octobre : *L'Italie des Conseils ouvriers jusqu'à la situation actuelle, en passant par la main tendue par les communistes aux fascistes en 1936*

Vendredi 18 novembre : *La situation en Argentine*

Vendredi 2 décembre : *le problème corse,* avec l'auteur du livre La Corse : la liberté pas la mort, paru aux éditions Acratie.

Les réunions ont lieu de 20h à 21h 30, au 15 rue Gracieuse, Paris V. (Mo Monge)

Un livre événement : « Objecteurs, insoumis, déserteurs, Histoire des réfractaires en France »

Editions Stock - 95 F, par Michel Auvray (l'un des fondateurs d'Objection, en 1974. Une histoire inséparable de celle des libertés.

Tribunaux civils pour infractions militaires

Une nouvelle édition d'AVIS DE RECHERCHE : 36 pages, 15 francs les l'exemplaire. 10 exemplaires : 100F.

Avis de Recherche : B.P. 53. 75861, Paris cédex 18.

Editions ACRATIE

Georges Markov : *L'odyssée d'un passeport...* 30 F plus port. (prix commerce : 40 F.
Vanina : *Corse : la liberté pas la mort :* 45 F plus port (prix commerce : 65 F)
Chomsky : *Textes politiques* (fin octobre) : 50 F (prix commerce : 65 F).

Et pour les lecteurs de la presse libertaire, une offre valable pour le mois d'octobre :

LES TROIS LIVRES POUR 100 F
(Plus 10 F port)

Planning familial

D'une révolte à une lutte : 25 ans d'histoire du planning familial

Paru aux **éditions Tierce, MFPF, 94 Bd Massena, 75648 Paris cédex 13,** le livre, expression collective du MFPF, raconte l'engagement de cette organisation auprès des femmes, dans leurs luttes pour la contraception libre, l'avortement, l'avènement d'une autre société. L'évolution politique du MFPF y est analysée. Cette analyse, la compréhension d'un mouvement-organisation à travers les luttes sociales d'une époque, les enjeux politiques, le vécu et la conscience de classe de ses militants, font tout l'intérêt de ce livre.

Colloque international sur l'Autogestion 15 et 16 octobre 1983

Maison des jeunes et de la Culture. 91, rue Aimé-Ramon Carcassonne

Samedi 15 octobre : Gemma et Mimmo (Failla ?) sur l'expérience d'un restaurant autogéré. Sigala sur les pratiques communautaires. Grain et Xéres sur les pratiques autogestionnaires dans l'entreprise. Jean Huillet (membre du MIVOC) sur Coopératives et autogestion en milieu rural, et Kowaleski sur Solidarité.

Dimanche 16 octobre : Mintz sur l'Espagne de 36-39. Lanza sur autogestion et économie. Abel Paz sur les questions de lutte armée, le maire d'une commune près de Séville sur les pratiques autogestionnaires en régime capitaliste, et Trifon sur les pays de l'Est.

Les débats ont lieu de 14h à 24 heures et le tout est organisé par le CEREL, centre d'étude et de recherche sur l'expression libre, 1 place du presbytère. BP 49. 11300 LIMOUX.

OBJECTION

Le numéro de septembre est sorti au programme des infos sur l'objection collective, le soutien à Bernard Jaudon et à Michel Fache (voir par ailleurs dans CA), l'annonce d'une AG des objecteurs réservistes qui aura lieu les 26 et 27 novembre à Orléans, des réactions par rapport au camping antimilitariste et à la CNAM...

L'adresse reste encore pour cette année **OBJECTION, BP117, 07101 Annonay cédex**

C.I.R.A.

Centre International de Recherche sur l'Anarchisme

L'annexe de Marseille existe depuis 1965 pour donner tous renseignements concernant de près ou de loin l'anarchisme. Il met à la disposition bouquins, collections de journaux et de tracts...

Pour les contacter, une adresse :

CIRA. BP 40 13382
Marseille cédex 13.
Permanences tous les jeudi de 15h à 17h et tous les vendredi de 18h30 à 20h30 au local :
5 rue des Convalescents, 2e étage.

D'autre part les animateurs de l'émission radiophonique *Deconanard* qui a lieu tous les samedis soirs de 22h30 à minuit sur *Radio Grenouille utopie* (88,8 MHz) réservent au CIRA leur créneau le dernier samedi de chaque mois. Nous ne pouvons que vous recommander, si vous êtes marseillais (vous êtes très peu à lire CA malheureusement !) d'écouter cette émission spéciale CIRA et toutes les autres émissions de *Deconanard.*

Le Journal d'AGLAGLA Un journal pour enfants

« Il était une fois un journal de 24/28 pages avec couverture en couleur ».

Ce bimestriel **pour les enfants de 4 à 10 ans** « raconte l'histoire d'AGLAGLA, le dragon à 7 têtes, le seul animal préhistorique vivant à notre époque, qui au fil des numéros, se promènera de péripéties en péripeties ». Les enfants y trouveront aussi du coloriage, des jeux de construction de jouets insolites avec seulement l'apport d'objets familiers, « comment faire ses instruments de musique », et mille autres choses attractives, divertissantes et instructives.

publié par l'association
ATARAXIE- LANNEROS.
22610 L'ARMOR-PLEUBIAN

Renover le local de la rue du Muguet à Bordeaux...

Depuis 20 ans les libertaires possèdent une maison, 7 rue du Muguet à Bordeaux. Lieu de rencontre et d'activité, il abrite aujourd'hui surtout le groupe Sébastion Faure de la F.A, et le Groupe anarchiste de Bordeaux (G.A.B.).

A l'intérieur, il y a un centre de documentation qui est l'une des bibliothèques les plus importantes de France.

Malheureusement la toiture et la charpente, ainsi que la réfection de nombreuses pièces, sont à refaire de toute urgence pour sauver ces locaux.

Il faut pour cela rassembler 20 000 F courant Octobre, car le local ne peut passer l'hiver sans toit !

Les camarades bordelais ne peuvent faire face seuls à ces échéances, et ils ouvrent une souscription en direction de tout le mouvement libertaire.

Chèques à libeller au C.E.L /ccp n°2951 86 Y Bordeaux

Coup pour coup

Le numéro 13, édité par l'organisation communiste « combat révolutionnaire » est sorti. Au sommaire, restructurations, austérité, que faire ?

Abonnement de 5 numéros : 20 F.
P.B. BP 111. 59110 La Madeleine
(Chèques à l'ordre de J. Edonel)

Collegamenti

Pour raisons financières, *collegamenti n'est pas sorti pendant 3 ans.* Cette période a vu sortir seulement des petits journaux sur les luttes sociales.

Une nouvelle série doit maintenant reparaître. Assurée par des camarades de Milan, elle s'appelllera *Collegamenti-Wobbly.*

« Nous avons été amenés à prendre cette décison pour les raisons suivantes
- Le développement d'une série de luttes importantes dans les secteurs comme l'école, les hopitaux, les ouvriers en chômage technique, les chômeurs, présente au moins deux aspects importants :
1) Affrontement avec l'Etat par le suite des dépenses publiques à caractère social.
2) Constitution d'organismes de lutte stables, avec une plate-forme, opposés aux syndicats.
- Le changement d'attitude de la classe ouvrière de l'industrie fait preuve d'une part, dans les faits, d'une certaine critique de la politique traditionnelle (partis et syndicats), d'une grande combativité sur des questions précises d'ordre général (ex : échelle mobile) et d'autre part d'une passivité et de difficultés pour affronter les problèmes de restructuration de l'entreprise.
- La combativité croissante de la part du patronat traditionnel, du patronat de l'économie souterraine, des couches moyennes anciennes et nouvelles qui se battent avec succès pour obtenir de la part de l'Etat des améliorations et des transformations juridiques en leur faveur.
- La crise des partis politiques qui se manifeste soit comme le résultat du développement des tendances technocratiques soit comme le résultat d'une guerre interne politique et criminelle.

Ce cadre montre dans quel sens nous pensons développer une analyse et une intervention dans les temps qui viennent. Nous essayons de lier ce travail à une analyse de la crise au niveau national et international.

La revue sortira 3 ou 4 numéros par an à partir de Sept-Octobre 1983. L'adresse reste : G. Carrozza C.P. 1362 50 100 Firenze

Medialibre (??)

Bimestriel édité par le Centre de Formation et de Documentation pour la presse associative (CFD Magazine). Dans le premier numéro de septembre-octobre 83, essentiellement un dossier de 12 pages *« se loger (ou pas) à Paris en Avril 83 ».* 12F 50, abonnement de 6 numéros pour 70 francs.
CFD, 5 boulevard Voltaire 75011 Paris

Coordination nationale anti-symbiose, 8-9 octobre à Lyon, 44 rue St Georges.

Samedi après-midi à partir de 15 h, samedi soir et dimanche matin. Hébergement assuré. Si vous ne pouvez venir, envoyez contribution écrite au COT, BP 229, 81002 Albi cédex. Le COT fait aussi savoir que le

Ramassi d'infos sur la militarisation de l'enseignement

va paraître. passez les commandes au COT. Au sommaire, des exemples d'application de la symbiose, les luttes, les prises de position, d'autres conventions en vue. ***Un outil indispensable pour poursuivre cette lutte.***

Prix : 14 francs plus port...

D'où viennent les articles, et qui écrit ?

Dans le n° 19, d'octobre 82, nous tirions un bilan de l'année. Le même bilan tiré pour l'année 82-83, du n° 19 au n° 28, nous permet de constater une certaine évolution.

118 articles écrits au lieu de 110 ; effectivement le journal est passé de 28 pages à 32 pages régulièrement. 55 personnes ont écrit au moins un article, au lieu de 43 l'an passé ; une progression donc. 11 de ces personnes (11 articles) sont « extérieures » à L'OCL et à CA et ont envoyé un article publié tel quel. (10 l'an dernier). Quant aux autres, 25 sont à l'OCL (22 l'an dernier), 19 n'y sont pas, mais proches et avec des rapports suivis dans le fonctionnement de CA (contre 11 l'an dernier). C'est donc cette catégorie de camarades qui progresse le plus, et c'est encourageant. Sur les 118 articles, 78 ont été écrits par des gens de l'OCL et 40 par les autres : Ce qui veut dire que les deux tiers du journal sont faits par l'OCL... ou bien que le tiers ne l'est pas... comme on voudra !

Cet élargissement apporte un double avantage pour la qualité de CA.

- Comme nous privilégions les gens impliqués dans des luttes, des mouvements, des situations sociales particulières, cela donne une couverture plus grande quant aux sujets traités, aux lieux analysés où il se passe quelque chose.
- Dans la mesure où CA est fait collectivement, les discussions sont plus approfondies, les points de vue plus nuancés.

Ce fonctionnement collectif, eh bien il se poursuit ; il est maintenant bien rodé (ce qui ne veut pas dire que nous sommes à l'abri d'une panne pour un numéro — grève PTT, perte de la maquette, etc. —.L'objectif est bien sûr d'améliorer CA et ce en évitant les deux écueils que l'on rencontre ici et là :

- ne pas faire un journal « idéologique » dans lequel chaque article se termine par la bonne vieille recette anar.
— Ne pas faire un « Nouvel Obs anar », rédigé par des gens extérieurs à ce qu'ils écrivent, et pour qui faire le journal serait le militantisme ; ce qui ne risquerait finalement que de faire du *Monde*, mais en beaucoup plus sommaire !

Notre ambition est de rester un journal militant, utile pour les libertaires aussi bien que pour des gens en mouvement dans telle ou telle lutte, défendant une certaine orientation politique, mais sans trop de dogmatisme.

Il reste donc beaucoup à améliorer. Par exemple, on a tendance, pour ne pas être trop schématique, à faire des articles trop longs. Beaucoup de sujets ne sont pas abordés soit parce que personne n'y est vraiment impliqué, soit parce qu'on est sec sur la question.

Les abonnés et la diffusion

Nous avions annoncé en cours d'année qu'il nous fallait 300 abonnés pour envisager, en cette rentrée de tirer à 3000 ou 5000 afin de diffuser nationalement par le réseau NMPP. Cet objectif n'a pas été atteint, puique ce numéro n'a été envoyé qu'à 250 abonnés (pensez à vous réabonner vite, car CA n'est envoyé qu'une fois après l'expiration de l'abonnement).

Il y a progression, mais elle est lente, trop lente. Cercle vicieux puisqu'à cause de cela CA ne peut être mieux connu et a donc des difficultés à avoir des abonnés nouveaux. Pourtant, là ou nous sommes, où vous êtes, il y a encore des possibilités !

L'expérience des 400 exemplaires confiés aux NMPP Paris pour les villes de Toulouse, Bordeaux, St nazaire, Grenoble et Rennes, s'est avérée négative, puisque sur un tel petit nombre, les frais fixes NMPP couvrent les ventes. Nous abandonnons donc et reportons notre effort sur **les Messageries locales**, contactées par des copains sur place qui retirent les invendus, et qui, elles ne prennent que 25 ou 30 %. Cela se passe déjà sur *Reims, La côte basque, La Rochelle, Dieppe, Rochefort, Poitiers, Montpellier, Pau, Orléans,* et bientôt d'autres nous l'espérons.

Une fois encore, nous appelons les lecteurs à trouver des points de diffusion, à contacter les messageries locales de leur région (dans le cas de diffusion nouvelle, des affiches sont disponibles pour faire connaître CA).

Par ailleurs, une vingtaine de groupes et individus diffusent CA de manière militante (*rennes, Aix, Caen, Angers, Longwy, Auxerre, Orléans, Dijon, Amiens, Tonneins, Nantes, Marseille, paris, Albi, Peyrehorade, Poitiers, Reims, Périgueux, Le Mans*). 16 librairies le reçoivent directement : *Bordeaux (2), Niort, Lille, Angers, Lyon, Poitiers, Cognac, Paris (7), Quimper.*

Vous voyez, il y a des trous, alors n'hésitez plus !

Au numéro 27 cela donnait 1300 exemplaires diffusés, mais guère plus de 650 payés, puisque ceux des NMPP ne nous rapportaient rien.

Le taux de couverture du journal est de 67 %. Un numéro revient à 7500 f environ, et cela va augmenter si nous passons plus souvent à 36 pages, si on en tire davantage, et si nous devons payer l'encartage... Pourtant, le prix ne va pas augmenter pour l'instant... **Alors, à vos chèques, et prospectez.. !**

Alors, et ce camping OCL ?

dont CA nous rabâchait les yeux depuis plusieurs mois ?

Il a bien eu lieu du 25 juillet au 7 août dans un cadre agréable.
Plus de 90 personnes y sont passées, venant de 27 villes différentes... Un succès ?

Oui !... tout du moins au niveau matériel (important dans ce genre de situation collective) et au point de vue des rencontres, des échanges, et de l'ambiance générale.

Et les débats ?
Des débats ont été intéressants car sur certains thèmes, les participant(e)s avaient à débattre en liaison avec un certain vécu, quelquefois avec des approches différentes... ce qui rendait les échanges d'autant plus attrayants.

D'autres auraient nécessité une préparation écrite (« La Crise », « Le culturel ») permettant aux débats de partir sur les chapeaux de roue,

D'autres enfin, ne se justifiaient peut-être pas car nous avons pu constater que nous n'avions que peu de choses à ajouter à certains dossiers parus dans CA (« Minorités », « Délinquance », « Agriculture »).

Alors ?... Nous sommes un certain nombre décidés à préparer plus sérieusement les prochains campings de façon à rendre les débats plus dynamiques (recueil de textes, exposés, invitation de gens ne se définissant pas comme anars, mais désirant parler de leur intervention...), et plus attrayants (vidéo, films...).
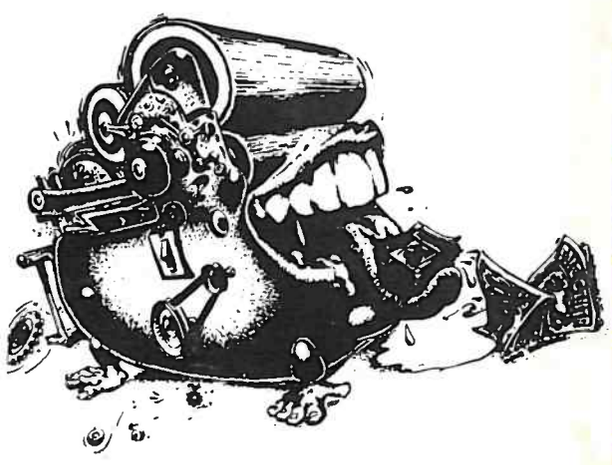
Nous reparlerons de tout cela... et vivement le camping 84 !